

**RAPPORT PLURIANNUEL 2010 / 2014**

ALLIANCE  
EMPLOI  
ENVIRONNEMENT

---

**AXE CONSTRUCTION DURABLE**



ALLIANCE  
EMPLOI  
ENVIRONNEMENT

UN **TOUT GRAND MERCI** AUX PERSONNES SUIVANTES POUR AVOIR PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DE CE DOCUMENT

ACTIRIS, Brusoc, Bruxelles Environnement, Bruxelles Formation, Cabinet Fremault, Cabinet Schyns, CFWB - DGEO, CFWB-Réseau d'enseignement, CityDev, ecobuild.brussels, Conseil Zonal de l'Alternance, EFP, Fonds de garantie, Impulse.brussels, Innoviris, SFMQ - Service francophone des métiers et des qualifications, SPRB-AEE Bruxelles Emergences, CCB-C, CDR Construction, CPEONS, CSTC, FFC, SAW-B, SeGEC, Syntra Brussel, Tracé Brussel, Village Finance

**AXE I**

CONSTRUCTION  
DURABLE

# TABLE DES MATIÈRES

I.	AVANT-PROPOS	
	Une nouvelle dynamique sectorielle	08
	La construction durable, le 1 <sup>er</sup> axe de l'Alliance Emploi Environnement	09
II.	LES ENJEUX ET LES AMBITIONS	10
III.	LE SCOPE	12
IV.	LES RÉSULTATS	14
V.	LES PERSPECTIVES...	18
	... deux nouveaux focus	20
	... de nouveaux publics-cible, matériaux	21
VI.	LA STRATÉGIE	22
	Deux leviers d'actions pour accompagner la transition du secteur	24
	Une stratégie politique basée sur des objectifs sociétaux	26
	Concrètement la stratégie à l'échelle d'une entreprise	28
VII.	LE PROCESSUS	38
	Logique bottom up	41
	Logique top down	42
	Dispositif de suivi de la mise en oeuvre	43
VIII.	LES ACTEURS	44
IX.	LES ATELIERS	
	L'atelier enseignement	48
	L'atelier formation	72
	L'atelier insertion	98
	L'atelier excellence, recherche et innovation	114
	L'atelier outils de soutien et financement	148

## UNE NOUVELLE DYNAMIQUE SECTORIELLE

L'Alliance Emploi-Environnement vise à mobiliser et à coordonner les acteurs publics, privés et associatifs autour d'actions concertées. Le projet est réellement innovant car il ne s'agit pas seulement de consultation et de participation classiques, mais d'associer étroitement toutes les parties prenantes pour aboutir à un véritable engagement collectif et individuel à travailler ensemble.

L'Alliance Emploi-Environnement offre ainsi un cadre pour une collaboration inédite entre acteurs qui n'ont pas l'habitude de se rencontrer et encore moins de collaborer. Cette dynamique participative assure de donner de la cohérence et de la continuité à l'action.

275 acteurs débattent, proposent et mettent en oeuvre près de 200 actions en vue de la réalisation d'objectifs partagés, à savoir le développement de filières vertes et la création d'emplois.

Les travaux de l'Alliance se sont concentrés sur quatre secteurs économiques : le secteur de la construction, le secteur de l'eau, le secteur des ressources et des déchets et le secteur de l'alimentation.



ARCHITECTES © URBAN PLATFORM

## LA **CONSTRUCTION DURABLE**, LE PREMIER AXE DE L'ALLIANCE EMPLOI-ENVIRONNEMENT

Le concept de l'Alliance Emploi-Environnement part du constat que les enjeux environnementaux représentent un gisement essentiel d'emploi et de croissance économique. L'idée est donc de stimuler les secteurs économiques les plus porteurs et de les soutenir dans leur transition vers plus de durabilité.

Fin 2009, le Gouvernement a décidé d'initier un premier axe de l'Alliance Emploi-Environnement dans le domaine de la construction durable.

Le secteur de la construction à Bruxelles représente 25.000 emplois salariés et indépendants en 2011, il est responsable de 70%

des émissions de gaz à effet de serre et constitue la plus grande opportunité d'économie d'énergie. À Bruxelles le parc immobilier bruxellois est un des principaux maillons stratégiques pour relever le défi d'une société sobre en carbone.

Ce premier axe de l'Alliance Emploi-Environnement a élaboré un pacte multisectoriel entre les autorités publiques, les opérateurs, les partenaires sociaux et les acteurs du secteur de manière à mettre les entreprises bruxelloises en capacité de capter les fruits de la demande croissante en construction durable et à valoriser l'important potentiel d'emploi, y compris à faible qualification.

**A TRAVERS UN PLAN COMPRENANT PRÈS DE 70 ACTIONS LA RÉGION BRUXELLOISE S'ENGAGE À**

**AIDER À DÉVELOPPER LES  
COMPÉTENCES**

**AIDER À RENFORCER L'OFFRE ET  
LES CAPACITÉS DU SECTEUR DE LA  
CONSTRUCTION**

# LES ENJEUX ET LES AMBITIONS

## LES **ENJEUX SPÉCIFIQUES** AU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

- > PÉNURIE DE TRAVAILLEURS QUALIFIÉS
- > FAIBLE ATTRAIT AUPRÈS DES JEUNES EN RAISON DES CONDITIONS DE TRAVAIL
- > CAPACITÉ D'INNOVATION LIMITÉE
- > PHÉNOMÈNE DU TRAVAIL NON DÉCLARÉ
- > CONCURRENCE ACCRUE DE LA PART DES OPÉRATEURS TANT NON EUROPÉENS QU'EUROPÉENS.
- > CONTEXTE DE FORTE MUTATION DES TECHNIQUES, DES MÉTIERS ET DU SECTEUR

### POLITIQUE DE STIMULATION DE LA DEMANDE

Afin de faire face au défi démographique, notre Région devra créer 70.000 nouveaux logements. Par ailleurs, notre bâti existant est ancien et peu performant en matière énergétique.

Le gouvernement s'est donc fixé comme objectif d'accélérer le rythme des rénovations afin d'en améliorer la qualité énergétique, de réduire la facture des occupants et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

### POLITIQUE DE STIMULATION DE L'OFFRE

S'il se met en capacité de récolter les fruits de la demande croissante en construction durable, le secteur bruxellois de la construction peut contribuer au développement de ses entreprises et à la création d'emplois.

Seules les approches incluant des mesures visant l'amélioration des compétences et des qualifications, favorisant l'innovation et encourageant l'économie verte auront des effets durables sur la compétitivité du secteur.

# LE SCOPE



*L'Alliance permet de réunir 4 à 5 fois par an divers acteurs concernés par la formation professionnelle orientée développement durable. Ces acteurs proviennent de divers horizons comme des fonds sectoriels, des organismes de formation, des organismes d'insertion socioprofessionnelle, tant du côté francophone que néerlandophone.*



LOUIS BOUTRIAU,  
**Bruxelles Formation**

## POUR QUI?

L'Alliance Emploi- Environnement, axe construction durable est un plan de développement socio-économique qui vise l'offre en construction durable. Les actions mises en place dans ce cadre sont destinées au secteur de la construction ainsi qu'à ses filières d'enseignement et de formation.

### LE PUBLIC-CIBLE COMPREND:

- > les entreprises de construction avec focus sur:
  - les indépendants
  - les petites et moyennes entreprises
  - les entreprises d'économie sociale
  - les travailleurs, qui regroupent:
    - les ouvriers
    - les employés
- > les demandeurs d'emploi avec focus sur:
  - les peu qualifiés
- > les jeunes en âge de choisir un métier
- > les établissements scolaires ayant une ou plusieurs filières dans le secteur de la construction
- > les élèves
- > les professeurs
- > les centres de formation
- > les formateurs

# LES RÉSULTATS

## LES BASES D'UNE TRANSITION CRÉATRICE D'EMPLOIS LOCAUX SONT ÉTABLIES

Après 3 ans de mise en œuvre, le premier Axe de l'Alliance Emploi-Environnement a généré de réels effets significatifs sur le secteur et les publics visés. Les demandes des donneurs d'ordre (du secteur public notamment) en termes de bâti ont évolué vers plus de durabilité. On constate une exemplarité croissante des bâtiments publics et une sensibilisation accrue des acteurs du secteur. L'intérêt croissant du public pour la construction durable est notable.

Dorénavant, opérateurs publics et privés se (re) connaissent : plusieurs partenariats solides ont été conclus sur des projets concrets. Tous sont

sensibilisés aux enjeux de la transition vers la construction durable ainsi qu'aux besoins des entreprises et du secteur. De nombreux outils et dispositifs ont été développés, adaptés et/ou renforcés.

L'enjeu est désormais d'accompagner les entreprises - et le secteur dans son ensemble - dans la transition en consolidant les dimensions relatives à la vente, à la reconnaissance des entreprises sur le marché, à leur développement ainsi qu'à leur potentiel d'investissement.

## LES PREMIERS EFFETS AU NIVEAU DES ACTEURS

La majorité des opérateurs en contact avec les entreprises ont été impliqués dans l'Alliance et sont donc conscients des enjeux de la transition vers la construction durable.

En outre, une offre de service complète a été développée pour les entreprises et adaptée aux enjeux de la transition vers le durable.

POTENTIEL ESTIMÉ D'EMPLOI : **4300**

## L'AXE CONSTRUCTION DURABLE

### LE PROCESSUS

- > **2010** : année de lancement ;
- > **3** années de mise en œuvre ;
- > **50** signataires publics et privés, 130 organismes impliqués dans le processus (52% publics et 48% privés) ;
- > **8** ateliers se sont réunis chacun en moyenne 4 fois par an ;
- > **66** actions, dont 15 terminées et 51 en cours et 8 nouvelles actions en projet.

### LES GRANDES RÉALISATIONS

- > **12.200 m<sup>2</sup>** de centres de formation en construction durable ;
- > **184.000 heures** de formation données de 2011 à 2013.

### LES EFFETS SUR LES PUBLICS-CIBLES

- > **1.800** entreprises (dont certaines en économie sociale) ou indépendants sensibilisés, accompagnés, soutenus ou impliqués dans la transition vers la construction durable ;

- > **15** opérateurs de formation engagés ;
- > **26** établissements scolaires parties prenantes d'au moins une action de l'Alliance, soit la quasi-totalité des établissements bruxellois concernés ;
- > **155** professeurs de l'enseignement et formateurs formés ou impliqués dans des actions, soit plus de la moitié des enseignants et chefs d'ateliers des sections d'enseignement « construction » ;
- > **1.915** jeunes impliqués dans l'Alliance dont indirectement 1.600 jeunes élèves de secondaire initiés à la construction durable, soit environ la moitié des promotions d'élèves 2012-2013 et 2013-2014 ;
- > **800** chercheurs d'emplois formés ou screenés ;
- > **100** donneurs d'ordre public informés des nouvelles clauses environnementales et sociales à introduire dans les cahiers des charges ;
- > **59** laboratoires de recherche et 92 projets de recherche recensés dans le domaine de la construction durable. 12 projets de recherche soutenus dans le domaine de la rénovation durable.

## AXE 1 CONSTRUCTION DURABLE



**12.200 m<sup>2</sup>**  
DE CENTRE DE FORMATION



**1915**  
JEUNES IMPLIQUÉS - 155 PROFESSEURS / FORMATEURS



**800**  
CHERCHEURS D'EMPLOI FORMÉS OU SCREENÉS



**1800**  
ENTREPRISES OU INDÉPENDANTS SENSIBILISÉS OU SOUTENUS

# LES PERSPECTIVES



## DEUX NOUVEAUX FOCUS : LES TECHNIQUES SPÉCIALES ET LA CONSTRUCTION BOIS

Tout d'abord, dans le cadre de l'Alliance Emploi-Environnement - axe construction durable, la priorité des actions a été mise sur l'enveloppe du bâtiment, à savoir la mise en œuvre de l'isolation et de l'étanchéité à l'air. Avec l'arrivée du "standard passif" en 2015, il était normal de vouloir s'assurer que le secteur serait prêt à répondre de manière qualitative à leur mise en œuvre. Aujourd'hui, même si les séances d'information et les formations sont toujours nécessaires, nous constatons que les plus grandes difficultés rencontrées sur chantier ne sont pas celles-là mais se situent au niveau des techniques telles que le chauffage, la ventilation et les systèmes d'énergie renouvelable. Le secteur peine parfois à concevoir correctement les installations, à mettre en œuvre une bonne installation avec une régulation pratique et opérationnelle, facile d'utilisation et d'entretien pour le maître de l'ouvrage.

Ensuite, les entreprises bruxelloises ont assez peu d'expérience dans la mise en œuvre de structures en bois. La raison est assez simple : jusqu'ici il n'y avait pas une réelle demande. Mais avec l'arrivée du « standard passif » en 2015, la donne va changer car la structure en bois est un système constructif qui répond bien aux caractéristiques des constructions passives. Ce marché de l'ossature bois va se développer

et les entreprises bruxelloises, qui auront les compétences, remporteront de nouveaux marchés.

En conséquence, de nouvelles actions doivent être mises en place dans le cadre de l'Alliance Emploi-Environnement - axe construction durable pour préparer les entreprises dans ces deux domaines que sont les techniques spéciales et le bois. Il s'agit d'une réelle opportunité pour les entreprises qui seront prêtes à remporter des marchés. Ce nouveau focus "métiers" signifiera l'entrée en scène de nouveaux acteurs dans l'Alliance Emploi-Environnement - axe construction durable. Il est essentiel que les représentants de ces métiers s'engagent dans la dynamique pour y apporter toute leur expertise et leur soutien.



1  
L'ENVELOPPE



2  
LES TECHNIQUES

## PUBLIC-CIBLE : "TPE - PME"

De nombreuses entreprises ont bénéficié des actions de l'Alliance Emploi-Environnement - axe construction durable. Ces premières entreprises impactées sont celles qui avaient les ressources financières et humaines pour évoluer. En effet, les grandes entreprises se sont inscrites aux séminaires et aux formations, elles ont demandé les aides financières,...

Or plus de 90% du secteur bruxellois de la construction sont des indépendants travaillant

seul ou de toutes petites entreprises qui emploient moins de 5 personnes. Ce sont ces petites entreprises qui réalisent les petits chantiers, souvent sans architecte et ce sont elles qui rencontrent le plus de difficultés à prendre le temps de s'informer, de se former, de réseauter,... Dans le cadre de l'Alliance Emploi-Environnement - axe construction durable, le focus doit être mis plus concrètement sur ce public-cible particulier des TPE et PME.

## MATÉRIAUX DURABLES

L'importance à accorder à l'impact des matériaux sur l'environnement et la santé des travailleurs et des occupants est indiscutable. Or, le secteur de la construction n'est guère outillé à faire les bons choix. De plus, l'entrepreneur doit aussi être rassuré sur ces nouveaux matériaux. Il va préférer placer les matériaux qu'il a toujours mis en œuvre plutôt que de prendre le risque du placement d'un nouveau matériau car il engage sa responsabilité lors de leur mise en œuvre.

L'Alliance Emploi-Environnement - axe construction durable doit aider les entreprises à opérer le choix judicieux d'un matériau durable. L'information sur

les matériaux durables doit leur être facilement accessible. Le portail construction durable y répondra en partie. Des séminaires sur le choix des matériaux et les techniques de mise en œuvre sont à organiser, des visites de chantiers sur lesquels ces matériaux ont été mis en œuvre permettra aussi aux entreprises de se rassurer, etc... Les fournisseurs de matériaux sont de nouveaux partenaires à faire entrer dans le processus.

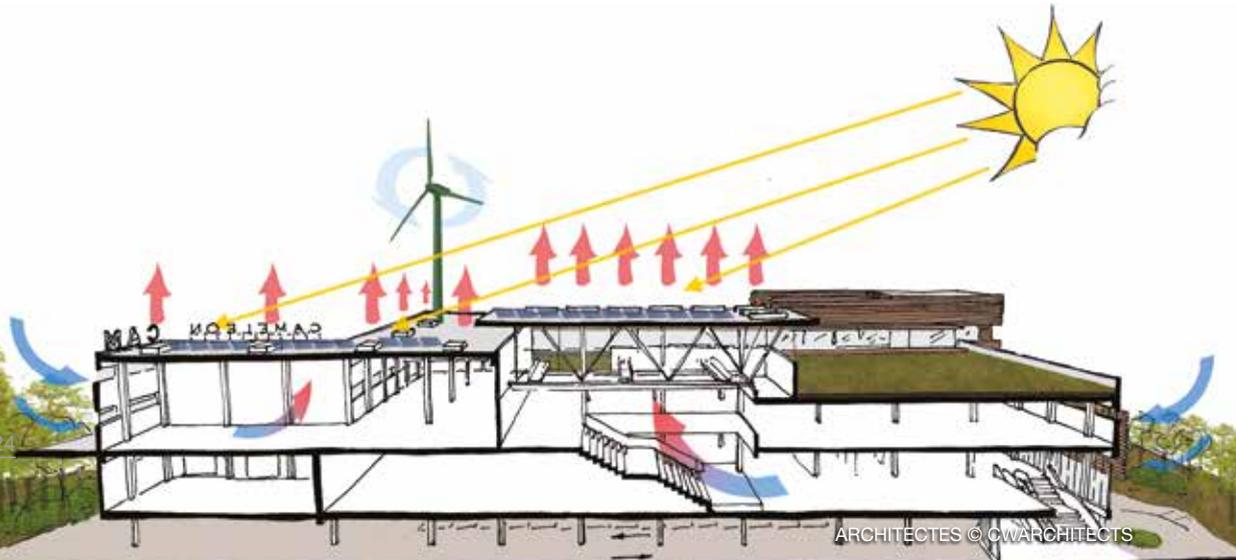
# LA STRATÉGIE



## DEUX LEVIERS D'ACTIONS POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION DU SECTEUR

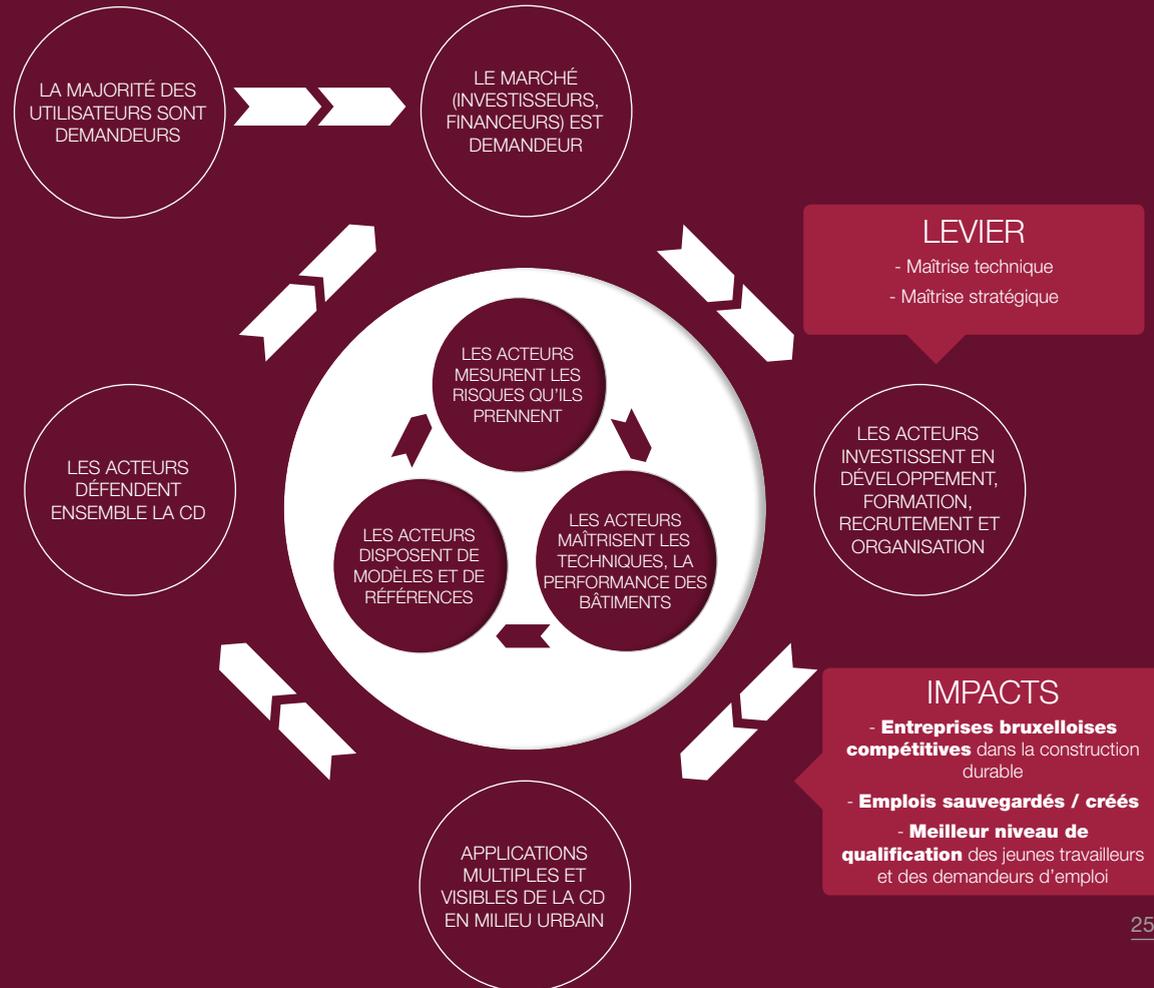
La stratégie de l'axe "Construction Durable" de l'Alliance Emploi-Environnement est construite sur une analyse de la situation présente du secteur en lien avec l'évolution des travaux à réaliser. Ce diagnostic est comparé à la situation désirée, dans laquelle l'offre régionale est en mesure de bénéficier sans soutien particulier de la planification des chantiers présents et à venir

dans le secteur de la construction/rénovation, et en développant l'emploi bruxellois. Pour passer de la situation présente à la situation désirée, une stratégie est définie et mise en œuvre via un plan d'actions visant à stimuler et à soutenir les entreprises dans leurs efforts de mise en capacité.



### LEVIER

- Projets exemplatifs
- Argumentaire scientifique et économique, santé/confort
- Réglementation



## UNE STRATÉGIE POLITIQUE **BASÉE SUR DES OBJECTIFS SOCIÉTAUX**

Pour stimuler l'adéquation entre les marchés, les entreprises et les besoins en matière de développement durable dans le secteur de la construction, l'axe « construction durable » de l'Alliance Emploi-Environnement s'est doté d'objectifs généraux. Ceux-ci sont la déclinaison thématique des objectifs sociétaux de l'Alliance Emploi-Environnement.

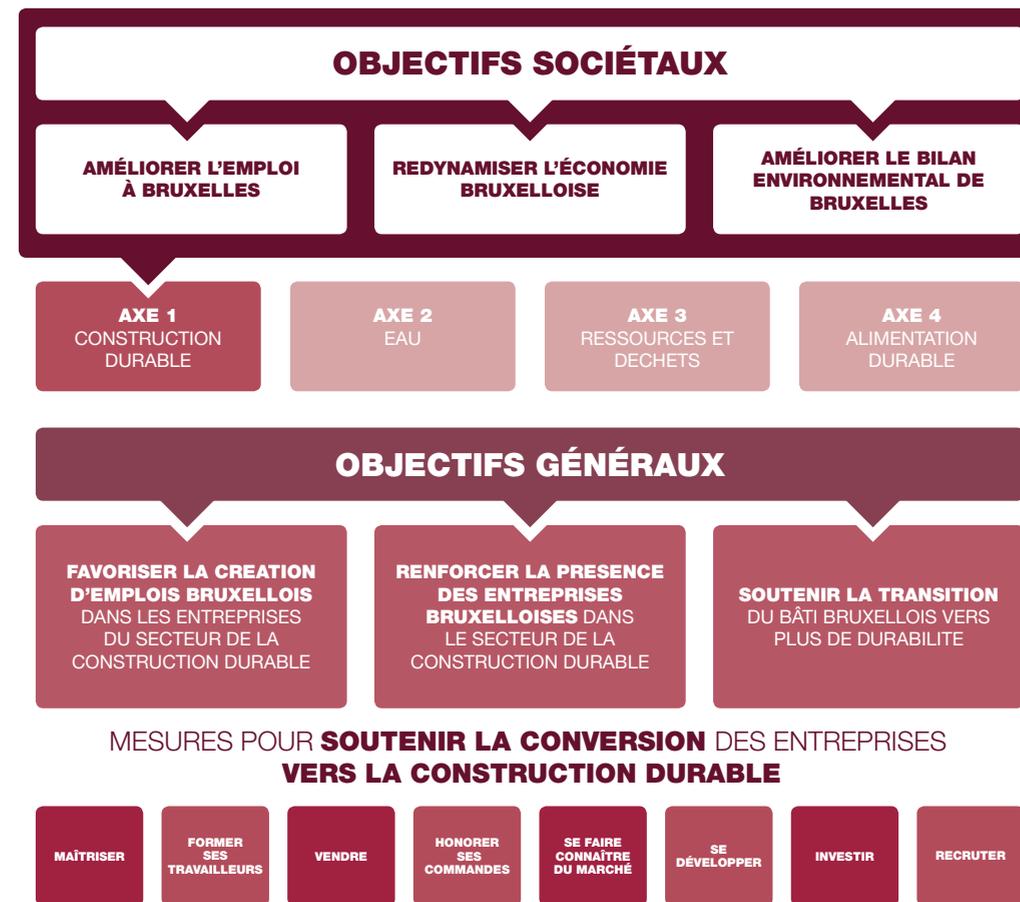
“

*Ce premier axe de l'Alliance Emploi-Environnement a été une véritable opportunité pour Actiris de créer des liens avec les différents acteurs du secteur de la construction. Une réelle implication de ces acteurs dans les actions à mettre en place s'est ressentie. Cela s'est concrétisé par un travail concret et constructif avec des objectifs « SMART » (Spécifiques, Mesurables, Acceptables, Réalistes, déterminés dans le Temps). Les actions définies ensemble, ont été mises en œuvre progressivement. Ce processus de co-construction a généré beaucoup de motivation et d'implication chez chacun, pilotes comme collaborateurs.*

”

SÉVERINE INTINI, **Actiris**

## ALLIANCE EMPLOI ENVIRONNEMENT



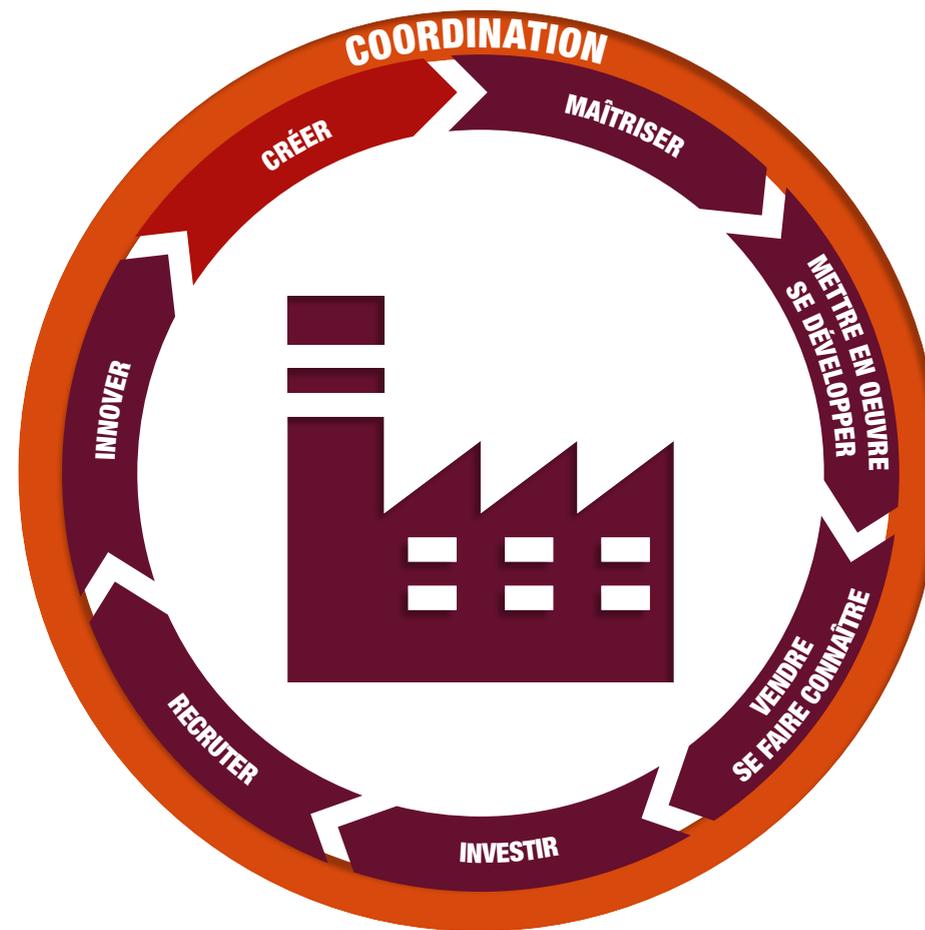


## CONCRÈTEMENT, LA STRATÉGIE À L'ÉCHELLE D'UNE ENTREPRISE

Pour stimuler les entreprises du secteur à s'impliquer rapidement dans la construction durable, l'axe "Construction durable" de l'Alliance Emploi-Environnement répondra de façon spécifique et renforcée aux besoins que les entreprises vont manifester aux différents stades de leur parcours de conversion vers la construction durable.

L'articulation de ces besoins, présentée ci-contre, obéit à une logique circulaire représentant la dynamique de renforcement positif de l'Alliance sur le système. Cette représentation est par définition schématique, il est évident que les entreprises, dans la réalité quotidienne, présentent ces besoins dans un ordre dispersé et de manière itérative.

Pour chaque mesure, l'Alliance met en place différentes actions pour répondre aux besoins des entreprises à une phase donnée de leur transition.



“ Pour chaque mesure, l'Alliance met en place différentes actions...” ”

<b>MESURE 1 : MAÎTRISER</b> Acquérir un meilleur niveau de maîtrise du marché, des techniques et du management pour s'engager dans la construction durable (Dirigeants, cadres et travailleurs)	<b>PLAN D'ACTION 1.1. INFORMER</b> Mettre à disposition et diffuser l'information sur les techniques de construction durable
	<b>PLAN D'ACTION 1.2. FORMER</b> Elaborer des nouveaux modules de formation à destination des professionnels du secteur
	<b>PLAN D'ACTION 1.3. ACCOMPAGNER</b> Accompagner les entreprises et le secteur dans leur transition vers la construction durable
<b>MESURE 2 : FORMER SES TRAVAILLEURS</b> Adapter et améliorer les compétences des travailleurs au marché de la construction durable	<b>PLAN D'ACTION 2.1. INCITER</b> Encourager les entreprises à formuler leurs besoins en matière de formation et à former leurs travailleurs
	<b>PLAN D'ACTION 2.2. STRUCTURER L'OFFRE</b> Disposer de référentiels de compétences et métiers et augmenter le nombre de formateurs aptes à dispenser ces formations
	<b>PLAN D'ACTION 2.3. ETOFFER L'OFFRE</b> Mettre en place des modules de formation répondant aux nouveaux enjeux de la construction durable
<b>MESURE 3 : VENDRE</b> Développer le chiffre d'affaires dans la construction durable	<b>PLAN D'ACTION 3.1. PROSPECTER</b> Améliorer la visibilité des compétences des entreprises bruxelloises dans le domaine de la construction durable
	<b>PLAN D'ACTION 3.2. CONVAINCRE</b> Faciliter l'utilisation des techniques de construction à performance environnementale élevée
	<b>PLAN D'ACTION 3.3. RASSURER</b> Soutenir l'introduction de clauses environnementales dans les marchés publics et faciliter les argumentaires de vente
<b>MESURE 4 : HONORER SES COMMANDES</b> Mettre en œuvre les techniques de construction durable sur les chantiers	<b>PLAN D'ACTION 4.1. STIMULER L'INNOVATION</b> Alimenter le marché en nouvelles techniques de construction et stimuler les entreprises
	<b>PLAN D'ACTION 4.2. COUVRIR TOUTE LA FILIÈRE</b> Améliorer la couverture de la chaîne de valeur de la construction durable par des entreprises bruxelloises
<b>MESURE 5 : SE FAIRE RECONNAÎTRE DU MARCHÉ</b> Capitaliser sur les expériences et les compétences en construction durable et se signaler sur le marché.	<b>PLAN D'ACTION 5.1. SE FAIRE RECONNAÎTRE DU MARCHÉ</b> Rendre visibles les compétences en construction durable des entreprises bruxelloises
<b>MESURE 6 : SE DÉVELOPPER</b> Gérer l'augmentation de la demande pour les biens et services durables	<b>PLAN D'ACTION 6.1. GÉRER SA CROISSANCE</b> Soutenir le développement et la pérennité des entreprises de construction se lançant dans la construction durable
	<b>PLAN D'ACTION 6.2. FACILITER L'EXTENSION</b> Faciliter l'accès à l'espace aux entreprises de construction dans un milieu urbain
<b>MESURE 7 : INVESTIR</b> Financer la transition vers la construction durable	<b>PLAN D'ACTION 7.1. INFORMER</b> Diffuser des informations adaptées au secteur sur les canaux de financement existants
	<b>PLAN D'ACTION 7.2. SOUTENIR</b> Développer des incitants financiers pour les entreprises qui se lancent ou sont actives dans la construction durable
<b>MESURE 8 : RECRUTER</b> Avoir accès à de la main d'œuvre qualifiée dans un marché en mutation où les exigences de qualité sont renforcées	<b>PLAN D'ACTION 8.1. PROMOUVOIR DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE</b> Valoriser et adapter les filières d'enseignement en construction et faciliter l'insertion des jeunes sur le marché du travail
	<b>PLAN D'ACTION 8.2. ADAPTER LES DISPOSITIFS</b> Faciliter l'adaptation des enseignements et des formations
	<b>PLAN D'ACTION 8.3. FORMER LES DEMANDEURS D'EMPLOI</b> Attirer, former et insérer les chercheurs d'emploi et les publics éloignés de l'emploi vers la construction durable
	<b>PLAN D'ACTION 8.4. ALIMENTER LE MARCHÉ DU TRAVAIL</b> Faciliter la rencontre entre l'offre et la demande de compétences.

## MESURE 1 : MAITRISER

Le premier moteur de la conversion du secteur vers la construction durable est l'acquisition, par les chefs d'entreprises, cadres et travailleurs, d'un meilleur niveau de maîtrise :

- > du marché : demande, concurrence, opportunités de niches, etc. ;
- > de ce qu'est la construction durable, des solutions actuellement disponibles sur le marché, des coûts et des risques ;
- > des matériaux et techniques de mise en œuvre ;
- > de la manière d'assurer la conversion de leur entreprise (établissement d'un business plan, analyse des besoins en compétences, etc.).

Ce n'est qu'une fois ce niveau de maîtrise suffisamment élevé que les entreprises prendront effectivement la décision de s'engager dans la voie de la construction durable.

180.000 heures de formation ont été dispensées directement ou indirectement dans le cadre de ce premier Axe de l'Alliance pour 1.200 participants et de nouveaux modules sont à disposition. Ainsi, un nombre significatif de personnes actives dans le secteur à Bruxelles ont été formées et ont acquis une meilleure maîtrise de la construction.

La dynamique est donc lancée et sera renforcée par les outils de diffusion d'information mis à disposition, offrant un panel de plus en plus complet sur les solutions existantes, les possibilités de

formation, l'accessibilité des aides aux entreprises etc.

En outre, de nombreux outils ont été développés pour faciliter l'amélioration de la maîtrise :

- > Plusieurs nouveaux modules de formation à destination des professionnels ont été créés,
- > Des outils de diffusion sont disponibles ou en voie de l'être (ex : Portail de la construction durable, Guide du Bâtiment durable)
- > Des grappes d'entreprises rassemblant entreprises classiques et sociales actives dans le cadre de la construction durable se sont créées afin d'améliorer le développement d'opportunité et la connaissance des marchés (notamment de niche)
- > Des mécanismes d'accompagnement des entreprises et d'incitants financiers ont été créés pour aider les entreprises à se lancer ou à engager leur transition vers le durable.

Les actions de l'Alliance ont permis aux entreprises d'acquérir un meilleur niveau général de maîtrise du marché grâce à la collecte et la compilation de l'information relative à la construction durable au sein d'outils de diffusion mis à disposition des entreprises (ou en passe de l'être), à la croissance de l'offre de formation pour les professionnels par la création de modules adaptés pour favoriser la maîtrise des référentiels et des nouvelles techniques, et par le renforcement, l'adaptation et la création de nombreux outils d'accompagnement des entreprises.

## MESURE 2 : FORMER SES TRAVAILLEURS

Pour entreprendre les marchés durables, les entreprises doivent pouvoir adapter/améliorer les compétences de leurs travailleurs. En effet, la construction durable n'amène pas systématiquement à la création de nouveaux métiers mais à l'adaptation de métiers existants ou à l'adoption de nouveaux modes de travail.

Pour accélérer la conversion du secteur et s'assurer d'un haut niveau de qualité technique, les entreprises doivent avoir un recours plus important à la formation de leurs travailleurs.

Les principaux obstacles à lever dans cette perspective sont :

- > d'encourager les entreprises elles-mêmes à formuler leurs besoins en matière de formation et à former leurs travailleurs ;
- > mettre en place des modules de formation répondant aux nouveaux enjeux de la construction durable ;
- > augmenter le nombre de formateurs aptes à dispenser ces formations.

De nombreuses actions ont été menées dans le cadre de l'Alliance pour adapter les compétences des travailleurs au marché de la construction durable.

Tout d'abord, une progression est à noter dans l'identification des besoins de formation grâce à la plate-forme mise en place, et ce même si celle-ci

est variable selon les différents domaines de la construction durable considérés. Les évolutions seront souvent liées à des progressions dans la législation et dans les tendances de la demande des clients. En outre, les actions ont permis de mettre un certain nombre d'entreprises dans une logique de parcours de formation. Ainsi, 115 entreprises ont eu recours aux nouveaux modules de formation développés dans le cadre de l'Alliance pour les professionnels. Quant au nombre d'heures de formation développées dans le cadre de ce premier Axe pour les travailleurs, indépendants et jeunes en alternance, celui-ci a augmenté très nettement depuis 2011 pour atteindre un total de 18.000 heures fin 2013. Par ailleurs, en 2011, 10 participants ont été formés sur 1 nouveau module de formation alors qu'en 2013, un total de 200 participants sur 15 modules différents. La dynamique est lancée et doit se poursuivre par la stimulation des entreprises (notamment via la plateforme formation créée).

Il faut tout de même préciser que les demandes de formation émanent plutôt des grandes entreprises, des freins importants à la formation subsistant surtout dans les plus petites entreprises (par exemple du fait de craintes liées à la progression des salaires).

En termes de structuration de l'offre de formation, la mise à jour de 23 profils métier et formation sera finalisée en 2014 garantissant un panel de formations plus spécifiques. En outre, un réseau des opérateurs de formation actifs dans

le domaine de la construction durable a été créé et regroupe la quasi totalité des opérateurs de formation actifs dans la construction durable (une quinzaine plusieurs fois par an. Enfin, un pool de 11 formateurs a été constitué pour faire face à l'augmentation de la demande de formation en éco-construction et isolation-étanchéité à l'air.

L'offre de formation existante a également été étoffée de plusieurs nouveaux modules de formation, répondant aux besoins des entreprises (notamment : 20 modules pour les professionnels, 9 modules d'initiation pour les jeunes diplômés, micro-modules pour les indépendants et auditeurs de l'EFPME) centrés essentiellement sur l'enveloppe du bâtiment, à savoir la mise en œuvre de l'isolation et de l'étanchéité à l'air. L'enjeu sera demain de développer des modules ayant trait à d'autres secteurs et d'autres techniques, telles que le chauffage, la ventilation ou les systèmes d'énergie renouvelable.

## MESURE 3 : VENDRE

L'enjeu pour une entreprise ayant pris la décision de se lancer dans la construction durable est de remporter un premier chantier qui lui permettra d'asseoir sa maîtrise des processus et techniques de mise en œuvre, de constituer son réseau de fournisseurs et d'identifier les risques réels et sources de surcoût réels liés à la construction durable.

Les pouvoirs publics et opérateurs peuvent soutenir les entreprises dans leurs démarches de ventes, notamment par l'introduction de clauses spécifiques

dans les marchés publics ou en leur fournissant les argumentaires à destination des maîtres d'ouvrage.

Un travail de constitution et d'accompagnement de grappes d'entreprises a été mené dans le cadre de ce premier axe afin d'améliorer la visibilité et la complémentarité des compétences des entreprises bruxelloises actives dans le domaine de la construction durable. Ce travail doit encore être renforcé. En outre, un travail de fond a été mené pour compléter la chaîne de valeur au sein des entrepreneurs d'ecobuild.brussels et renforcer les chaînons les plus faibles. En parallèle, de nombreuses actions de promotion d'ecobuild.brussels ont été menées avec succès.

Par ailleurs, le développement d'un outil fédéral d'aide à la décision en matière d'utilisation des matériaux et des composants dans les bâtiments, basé notamment sur une approche du cycle de vie est en cours. Une première version doit être disponible en 2015, permettant de faciliter l'utilisation de techniques de construction à performance environnementale élevée. Le suivi de ces développements se réalise dans le cadre de l'Alliance.

Les travaux visant à améliorer l'exemplarité des pouvoirs publics et la création d'outils de guidance devraient permettre une augmentation de la demande.

En résumé, des premiers jalons ont été posés pour permettre aux entreprises de développer leur chiffre d'affaires dans la construction durable tels

que l'amélioration de l'exemplarité des pouvoirs publics, la couverture de l'ensemble de la chaîne de valeur par le ecobuild.brussels et le début d'une structuration de grappes, le développement d'outils favorables à l'augmentation de la demande (clauses et outils de guidances), etc. Maintenant, il est nécessaire de consolider et renforcer les grappes mais également d'accompagner les entreprises bruxelloises pour capter l'augmentation de la demande, et ainsi améliorer la visibilité des compétences bruxelloises.

#### **MESURE 4 : HONORER SES COMMANDES**

Une fois la vente réalisée, l'entreprise devra honorer sa commande, ce qui suppose notamment un accès aisé et rapide aux matériaux et aux instructions de mise en œuvre et, en amont, l'alimentation du marché en nouvelles techniques et en nouveaux matériaux, avec les efforts de recherche et d'innovation que cela implique.

Dans le cadre de l'atelier Recherche et Innovation, un travail d'inventaire a été réalisé et a alimenté la plateforme de recherche en construction durable qui répertorie actuellement la totalité des projets qui ont été financés ou soutenus par les pouvoirs publics et la totalité des laboratoires de recherche concernés par ces projets (soit 59 laboratoires et 92 projets). Les différents thèmes que recouvre la construction durable ont également été identifiés grâce à une matrice. L'enjeu consiste désormais à poursuivre l'identification de nouveaux projets et de nouvelles compétences bruxelloises en

construction durable mais surtout s'appuyer sur cet inventaire pour stimuler les projets de recherche et d'innovation. Par ailleurs, plusieurs outils ont été développés pour soutenir ou accompagner des projets d'innovation à différents niveaux (projets de recherche et développement de centres de recherche ; guidance technologique ; projets d'innovation technologique et non technologique de petites entreprises ou encore la stimulation des entreprises par des actions de clustering dans le domaine de la rénovation durable).

Les outils existent, l'enjeu est désormais d'augmenter significativement le nombre de projets de recherche et d'innovation en construction durable (projets des centres de recherche et des entreprises) et d'entreprises accompagnées. Ce défi peut s'appuyer sur les outils qui ont été développés dans le cadre de l'Alliance.

Concernant l'amélioration de la couverture de la chaîne de valeur de la construction durable, ecobuild.brussels a mené un travail de fond pour compléter la chaîne de valeur au sein des entrepreneurs d'ecobuild.brussels et renforcer les chaînons les plus faibles. En parallèle, de nombreuses actions de promotion d'ecobuild.brussels ont été menées avec succès.

#### **MESURE 5 : SE FAIRE RECONNAÎTRE DU MARCHÉ**

Les entreprises ayant capitalisé de leurs premières expériences et pouvant être considérées comme

compétentes en matière de construction durable doivent pouvoir se signaler comme telles sur le marché. Dans ce cadre l'Alliance devait initier la mise en place de labels visibles et reconnus, et soutenir les entreprises dans leurs démarches pour accéder à ces labels.

Le développement d'un label des entreprises de construction durable n'a pas émergé au sein de l'Alliance. Par ailleurs, concernant la labellisation des métiers, la Région bruxelloise suit avec attention les expériences menées dans les autres Régions belges.

La reconnaissance du marché pour les entreprises de construction durable reste un enjeu à développer pour les acteurs, notamment dans le cadre d'une démarche de labellisation.

#### **MESURE 6 : SE DÉVELOPPER**

Une entreprise ayant réussi à prendre le train de la construction durable devrait en toute logique croître étant donné l'augmentation de la demande pour les biens et services durables suscitée par les actions incitatives et réglementaires des pouvoirs publics. Gérer sa croissance n'est cependant pas chose aisée, de nombreuses entreprises ont fait les frais d'une croissance trop rapide et mal anticipée.

À ce stade, se pose également pour les entreprises la question de l'accès à l'espace, toujours problématique en milieu urbain et qu'il faut prendre en compte sous peine de voir les entreprises se déplacer vers les autres régions.

Les actions menées dans le cadre de l'Alliance ont permis l'amélioration de la connaissance des besoins des entreprises de construction dans les problématiques de gestion de la croissance (ex : campagnes de sensibilisation sur les services d'accompagnement existants, séminaires spécifiques à la gestion d'entreprises du secteur de la construction) et de besoin foncier grâce à l'étude sur l'accès des espaces aux entreprises de la construction durable menée par Citydev.brussels. Mais ces premiers résultats doivent être renforcés via la création du modèle générique de croissance d'une entreprise qui se lance dans la construction durable (en cours de réalisation) et par le retour d'expériences des auto-créateurs qui seront accompagnés par la coopérative d'activités Baticrea. Une fois ces informations disponibles, celles-ci pourraient être mises à disposition de tous (par exemple sous forme de kits) et des mesures spécifiques d'accompagnement des entreprises devront être envisagées.

#### **MESURE 7 : INVESTIR**

Les entreprises doivent pouvoir financer la transition vers la construction durable, avoir accès aux mécanismes de financement et surtout disposer d'une bonne information des possibilités qui s'offrent à elles.

Les entreprises peuvent désormais accéder rapidement à l'information grâce aux brochures qui ont été éditées et distribuées sur les aides régionales aux entreprises du secteur de la

construction et sur les différentes solutions de financement publiques et privées existantes. Des séminaires et des séances d'information seront ensuite organisés pour les entreprises du secteur afin de garantir une diffusion optimale de l'information.

En outre, 4 entreprises ont déjà été soutenues grâce aux différents incitants financiers au démarrage mis en place dans le domaine de l'insertion et un nouvel incitant permettant de soutenir la transition d'entreprises vers la construction durable dans la zone prioritaire du canal est en cours de création afin de permettre le financement d'entreprises en 2014.

Finalement, l'accès au crédit des entreprises qui se lancent ou sont actives dans le secteur de la construction durable devrait être facilité grâce à la modification du règlement du fonds de garantie qui permet désormais le soutien aux activités vertes (concept qui doit encore être défini).

## MESURE 8 : RECRUTER

La question du besoin des entreprises en matière de recrutement est centrale dans le cadre de l'Alliance Emploi-Environnement Construction durable. En effet, l'accès à une main-d'œuvre qualifiée est essentiel pour les entreprises qui évoluent dans un marché en mutation où les exigences de qualité sont renforcées. Dès lors, il est essentiel de veiller, à travers la formation des demandeurs d'emplois mais également des jeunes dès l'enseignement secondaire à répondre à ces nouvelles exigences

et cela d'autant plus rapidement que les effets de ces mesures se font sentir avec un décalage certain (entre l'entrée d'un jeune dans l'enseignement qualifiant et son entrée sur le marché de l'emploi, après une éventuelle formation complémentaire, le délai est de 6 ans).

Mais il ne s'agit pas seulement que les entreprises cherchent de la main-d'œuvre qualifiée et que les organes d'enseignement et de formation soient en mesure de la produire, il faut encore que l'offre et la demande de compétences se rencontrent.

Grâce à l'Alliance, les acteurs bruxellois de l'enseignement, de la formation et de l'emploi se sont rencontrés, ont appris à se connaître et ont développé des projets ensemble afin de pallier au morcellement des compétences sur le territoire. Ceci s'est notamment concrétisé par des actions de promotion de la construction durable dès l'enseignement secondaire où 90% des écoles de plein exercice et CEFA's ont participé à au moins une activité organisée dans le cadre de l'Axe Construction durable. On estime ainsi que 50% des élèves des promotions 2012-2013 et 2013-2014 des élèves de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degré du secondaire en section construction ont été sensibilisés ou touchés indirectement au cours de ces activités.

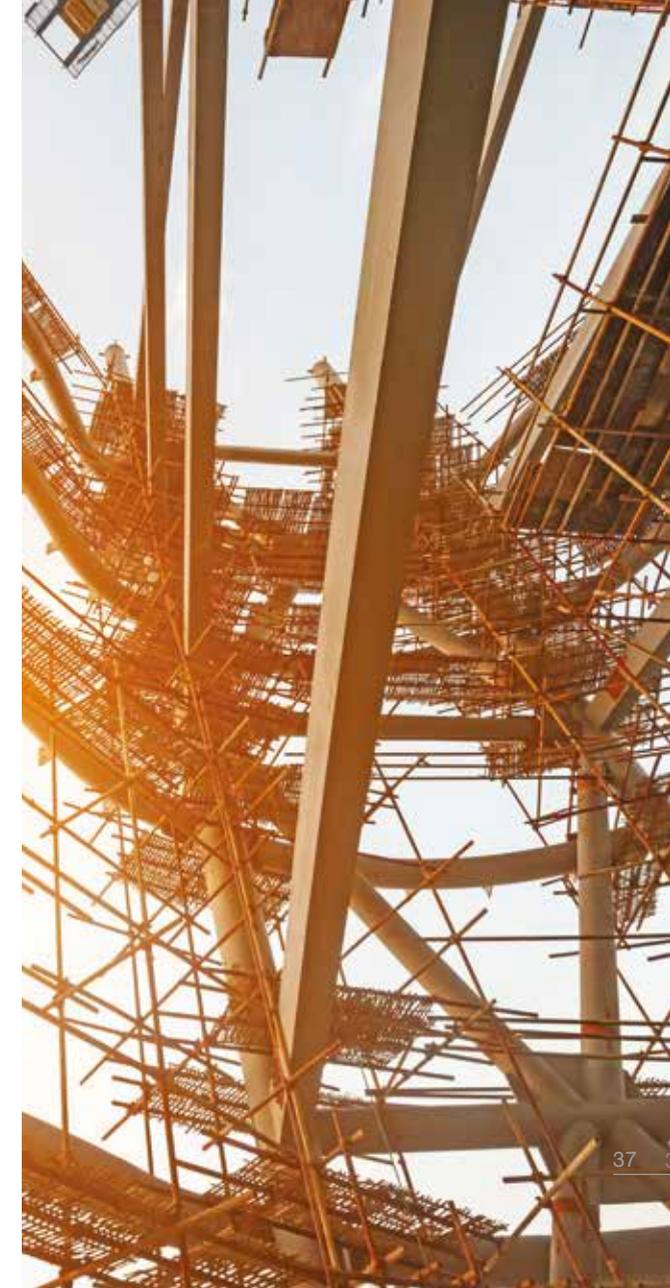
Une adaptation des dispositifs d'enseignement et de formation a été initiée pour prendre en compte davantage les spécificités de la construction durable. Cela s'est notamment traduit par l'acquisition de nouveau matériel pédagogique pour les écoles au travers de 2 appels à projets d'environ 900.000

euros, par la mise à jour de 23 profils métiers et formation qui sera finalisée en 2014 par le Service Francophone des Métiers et des Qualifications, mais aussi par la sensibilisation de 50% des professeurs du 3<sup>ème</sup> degré actifs dans les filières construction.

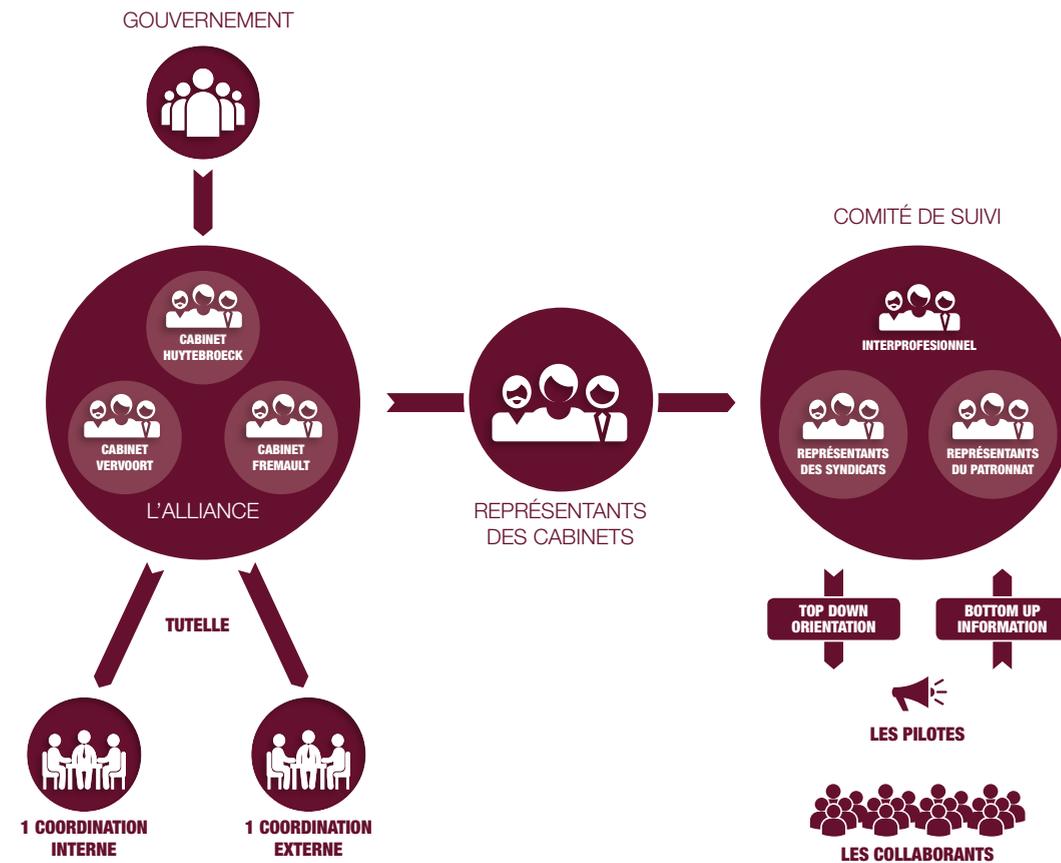
Des efforts ont été menés pour accompagner les demandeurs d'emploi vers les métiers de la construction durable et ont permis la formation d'un nombre significatif de ce public (750) depuis 2011. De manière globale, les heures de formation en construction ont connu une augmentation importante depuis le début de l'Alliance pour atteindre un total de 51.000 heures (pour les seuls modules créés spécifiquement dans le cadre de l'Alliance). Il est à noter que ces projets se pérennisent, à l'exemple de Bruxelles Formation qui poursuivra l'incorporation de l'éco-construction dans ses formations.

Par ailleurs, les travaux menés par Actiris pour faciliter la rencontre de l'offre et de la demande de compétences ont notamment permis à 230 demandeurs d'emplois de bénéficier d'un bilan de compétences (screening).

Au-delà de la création d'une dynamique partenariale importante entre des acteurs d'un secteur qui ne se rencontraient que trop rarement, les actions menées ont permis une nette amélioration de la situation en termes d'accès à un secteur exigeant, que ce soit dans la promotion importante qui a été réalisée autour de la construction durable ou dans le développement généralisé des compétences des demandeurs d'emploi.



# LE PROCESSUS



L'approche de l'Alliance est entièrement participative : les opérateurs se concertent entre eux et avec les représentants du secteur pour identifier les obstacles, les difficultés et les carences à la transition du secteur vers les pratiques de la construction durable. Sur base de ce travail, il est proposé de mettre en place des actions qui répondent au mieux aux besoins de compétitivité du secteur, de qualification des travailleurs et des demandeurs d'emploi.



*Cette dynamique d'alliance est complètement novatrice au niveau de la prise de décision politique. C'est une approche 'bottom-up', qui donne l'occasion aux acteurs de terrain de participer beaucoup plus activement à la définition des actions que le monde politique va soutenir.*

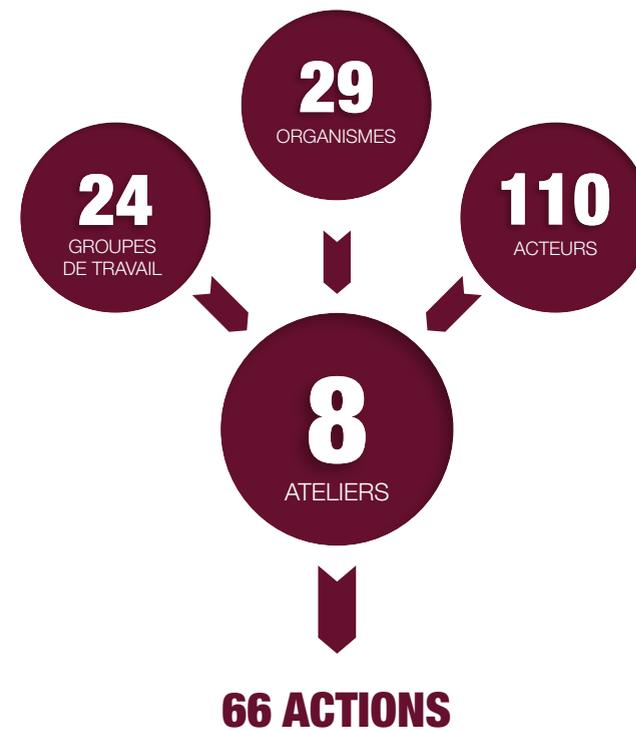
**LAURENT SCHILTZ, Directeur Adjoint de la Confédération Construction Bruxelles-Capitale**

Le suivi de la mise en œuvre des actions de l'Alliance Emploi-Environnement est réalisé au travers de cinq ateliers, chacun centré sur une catégorie particulière de besoins des acteurs :

- > l'insertion dans le secteur de la construction durable
- > l'enseignement en construction
- > la formation
- > les outils de soutien aux entreprises et l'accès au financement
- > la recherche et l'innovation, l'excellence (certification, label, charte, etc.) et les références techniques.

## LOGIQUE **BOTTOM UP**

Dans la phase Bottom-Up, les acteurs, au sein des ateliers, identifient les freins à la transition du secteur et proposent la mise en place d'actions. Tous les points de vue, toutes les idées et tous les acteurs sont légitimes. Il s'agit d'une phase participative et créative indépendante de toute contrainte.



## LOGIQUE **TOP DOWN**

Dans la phase Top-Down, le comité de suivi analyse le résultat de la phase bottom-up à la lumière des contraintes institutionnelles et des priorités politiques. Il organise les actions selon une stratégie (représentée ici par le cycle des besoins des entreprises) et il arbitre: il établit des priorités, suscite de nouvelles actions là où des besoins ne sont pas suffisamment couverts et redirige certaines actions vers certains pilotes. Il s'agit de la phase de cadrage et de priorisation des actions.



## DISPOSITIF DE **SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE**

Deux outils de suivi spécifiques ont été élaborés :

**DES FICHES DE SUIVI DES ACTIONS COMPRENANT :**

- > des indicateurs de mise en œuvre (codes de couleurs verte, orange et rouge portant sur l'avancement général, le budget, les ressources humaines et le planning) ;
- > des indicateurs portant sur les premières réalisations des actions ;
- > un tableau de bord de suivi comprenant les indicateurs de résultats et d'impacts de l'Alliance Emploi-Environnement – 1<sup>er</sup> axe, Construction Durable (indicateurs définis et à recenser).

En vue d'assurer le suivi des actions menées dans le cadre de l'Alliance Emploi-Environnement – axe Construction Durable, chaque Pilote d'action a identifié une série d'indicateurs de réalisation et de résultat à mesurer périodiquement pour objectiver l'avancement de leur(s) action(s).

On compte aujourd'hui plus de 200 indicateurs pour l'ensemble des 66 actions que compte l'axe Construction durable.

# LES ACTEURS



## 110 PARTICIPANTS PUBLICS ET PRIVÉS...

qui rendent des services aux entreprises :

- > ADMINISTRATIONS,
- > ORGANISMES D'INTÉRÊT PUBLIC,
- > FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES,
- > REPRÉSENTANTS DU SECTEUR,
- > PARTENAIRES SOCIAUX

**L'Alliance Emploi-Environnement** crée une collaboration inédite entre acteurs qui n'ont ni l'habitude de se rencontrer et encore moins de collaborer.

L'apprentissage de l'autre, la compréhension de son action ont pu être le moteur de nouvelles collaborations.

“

*Grâce à l'approche nouvelle de cette Alliance, Actiris a pu identifier des nouvelles compétences propres à la construction durable et informer les différents publics (chercheurs d'emploi, entreprises, conseillers emploi et gestionnaires d'offres) sur les nouvelles opportunités dans ce secteur.*”

VÉRONIQUE EBRARD, **Gestionnaire de projets chez Actiris**

## PILOTES

### PUBLICS

ACTIRIS, Brusoc, Bruxelles Environnement, Bruxelles Formation, Cabinet Fremault, Cabinet Schyns, CFWB - DGEO, CFWB-Réseau d'enseignement, CityDev, ecobuild.brussels, Conseil Zonal de l'Alternance, EFP, Fonds de garantie, Impulse.brussels, Innoviris, SFMQ - Service francophone des métiers et des qualifications, SPRB-AEE

### PRIVÉS

Bruxelles Emergences, CCB-C, CDR Construction, CPEONS, CSTC, FFC, SAW-B, SeGEC, Syntra Brussel, Tracé Brussel, Village Finance

## COLLABORANTS

### PUBLICS

Atrium, BNCTO, Brussels Invest-Export, Cabinet Doukeridis, Cabinet Huytebroeck, Cabinet Madrane, Cabinet Nollet, Cabinet Smet, Cabinet Vanhengel, Cabinet Vervoort, CCFEE, CECF, CEFA, Centre pour l'égalité des chances, Centre Urbain, CERBC, CESRBC, CFWB - DGEO, CFWB-Centres PMS, Classes du Patrimoine, COCOF, CTA Energie verte et Renouvelable, ECAM, FEBELFIN, Fonds d'équipements des bâtiments scolaires, Fonds du Logement, FUSL, GEL Molenbeek, IEPSCF, IFC, IPIEQ, Mission locale d'Anderlecht, Mission locale de Forest, Mission locale de Molenbeek, Mission locale de Saint-Gilles, Mission locale de Saint-Josse, Observatoire de l'Emploi, Port de Bruxelles, RIB, Saint-Luc, Service Inspection, SFPME, SLRB, SPRB-AATL, SRIB, UCL, ULB, VDAB, VGC, VUB

### PRIVÉS

AGORIA, ARIB, BECI, Boulot asbl, CASABLANCO, CBENM, CCB-VLB, CEFIP/KEFIK, Cefora, Cenforgil ASBL, Centre d'Education Permanente et de Promotion Sociale des Travailleurs - CEPPST, Centre de formation Bonnevie, Centre des entreprises et guichet d'économie locale St Gilles, CERAA, CF2M, CFPAS-IP, CGLSB, COQUAL, COREN, CSC, Debes Tiles, FEBIO, FEBISP, FEBRAP, Fédération des entrepreneurs généraux, Felsi, FGTB, Formelec, FTQP, Good Planet, Green Invest, Groep Intro VZW regio Brussel, Groupe One, Indutec, Les Compagnons du Devoir, Ordre des Architectes, ORI, ORI / Marcq & Roba sa/nv, PHP, PMC, PMP, Quest for quality, Ressources, SECO, SGEC, Syneco, TPF, TRIODOS, UCM, UNIZO, UPSI, VGI-FIV

**ATELIER**  
ENSEIGNEMENT

# OBJECTIF

## L'ATELIER ENSEIGNEMENT

L'enjeu est d'amener l'enseignement supérieur et l'enseignement qualifiant vers la Construction Durable. Cette transition doit se faire au niveau des professeurs, des élèves mais aussi du matériel d'apprentissage.

Un défi important qui nécessite un accompagnement en deux phases :

La première phase accompagne les écoles dans leur transition vers la construction durable pendant que la phase 2 permet l'entrée de la construction durable dans les outils institutionnels du système scolaire tels que les référentiels du SFMQ.

**Valoriser les filières de l'enseignement qualifiant** et attirer davantage de jeunes vers un domaine innovant et attractif ;

**Améliorer la coordination et le travail en réseau des pouvoirs organisateurs** au vu du morcellement de la compétence « enseignement » entre plusieurs niveaux de pouvoirs (Communes, Communautés) et pouvoirs organisateurs (Cocof, VGC, SEGEC, CPEONS, CECP, etc.) ;

**Doter du matériel pédagogique** adapté à la construction durable ;

**Former les enseignants** qui enseignent des techniques dépassées ;

**Impliquer les acteurs professionnels dans l'enseignement et la formation professionnelle** afin d'assurer un cadrage adapté aux réalités du terrain.

## LES ACTIONS EN COURS

N°	LIBELLÉ DE L'ACTION	PILOTE(S)
FA 01	ORGANISATION DE LA SEMAINE CONSTRUCTION DURABLE	DGEO, CDR Construction
FA 02	VISITES SUR CHANTIER/ENTREPRISES	CCB-C
FA 03	CONCOURS PASSIF DURABLE	CDR Construction, FFC
FA 05	SENSIBILISER À LA CONSTRUCTION DURABLE DANS LES ÉCOLES ET CENTRE DE FORMATION	Trace Brussel SEGEC
FA 06	CARTOGRAPHIE DES ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT	Cabinet Schyns
FA 07 bis	DÉPLOYER UNE STRATÉGIE DE FORMATION DES PROFESSEURS	CDR Construction
FI 04	ADAPTER LES REFERENTIELS DE FORMATION	SFMQ
FI 51	PROJET PILOTE, STAGE D'IMMERSION EN ENTREPRISE DE CONSTRUCTION	CCB-C

# CHIFFRES CLÉS



“

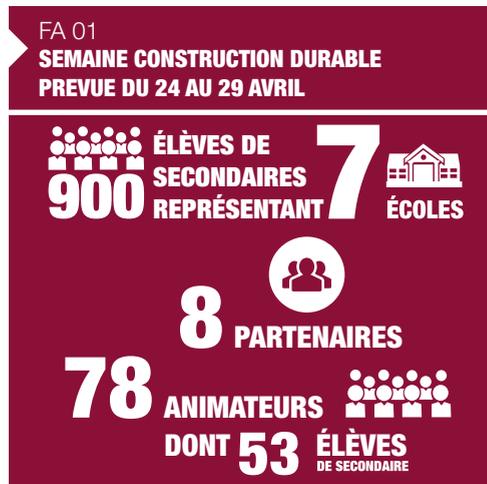
Les visites de chantiers ont donné l'occasion aux élèves de **voir concrètement une construction** en ossature bois et la pose de châssis. Ils ont été **surpris de la rigueur à laquelle ils doivent se soumettre** dans le placement, par exemple, d'une membrane d'étanchéité à l'air pour respecter les normes en vigueur. Cela leur a permis de **prendre conscience de l'importance de la qualité de leur travail** non seulement en ce qui concerne la fabrication mais aussi la pose des éléments.

”

FAROUK EL ALAMI, **Institut Diderot**



**DES PROFESSEURS** DU 3<sup>E</sup> DEGRÉ ACTIFS DANS LES FILIÈRES CONSTRUCTION ONT ÉTÉ **SENSIBILISÉS VIA AU MOINS UNE ACTIVITÉ** MENÉE DANS LE CADRE DE **L'AEE AXE 1**



## LES ACTIONS TERMINÉES

**FT 08 « Constituer un groupe de travail mixte pour réfléchir à la problématique du matériel dans les établissements scolaires et de formation »** - CDR Construction : L'action a abouti en 2011 à l'appel à projet à destination des écoles de l'enseignement qualifiant à Bruxelles afin qu'elles puissent faire l'acquisition de matériel didactique innovant en construction durable. 20 projets ont été retenus par le gouvernement bruxellois.

Cet appel à projet a aussi donné naissance à une série de cinq outils pédagogiques regroupés en un « kit formation » illustrant de manière très concrète les notions liées à l'étanchéité à l'air et à l'isolation des bâtiments.

**FT 07 « Organiser une table-ronde »** lancement de la dynamique écoles et construction durable "pour l'ensemble des professeurs" - CDR Construction : La table ronde a eu lieu en avril 2013. Elle a rassemblé 46 participants dont 28 professeurs, chefs d'ateliers et chefs d'établissement pour 17 écoles. 7 représentants des institutions de la Communauté française étaient également présents.

**FT 43 « Construire un glossaire commun (RBC-RW-CF) »** - IBGE : Le glossaire propose des définitions simples de termes fréquemment rencontrés en construction durable, il s'adresse à un public n'ayant que peu de notions relatives à cette thématique. À travers cinquante définitions en français, il ne se veut bien évidemment pas exhaustif, mais brasse les notions les plus souvent rencontrées telles que la biodiversité, le développement durable, l'éco-construction... Il pourra par ailleurs être complété par des glossaires plus spécifiques aux trois autres axes de l'Alliance. Il sera mis à disposition dans les mois à venir sur le portail construction durable et pourra par exemple être utilisé par les opérateurs de formation.



## OBJECTIFS



**Sensibiliser** : les élèves en âge de choisir leur orientation

**Démontrer** : les techniques et méthodes de la construction durable

**Attirer** : davantage de jeunes vers un domaine innovant et attractif

**Valoriser** : les élèves du 3<sup>e</sup> degré qui réalisent les démonstrations pour les plus jeunes

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- RECRUTER

## PUBLIC CIBLE



- Les enfants de 10 à 14 ans

## DESCRIPTION

Création d'une "semaine de la construction durable" : semaine de démonstration des techniques et méthodes de construction durable visant à sensibiliser les élèves en âge de choisir leur orientation scolaire et à les attirer vers les métiers de la construction. Des études ayant prouvé une meilleure efficacité des actions de sensibilisation lorsqu'elles sont réalisées par des pairs, les stands de cet événement seront tenus par des élèves du 3<sup>e</sup> degré.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

La semaine de la construction durable aura lieu du 24 au 29 avril. Les 28 et 29 avril, plusieurs activités sont prévues dont des visites de chantiers par la CCB-C, des activités de découverte de la construction durable dans les écoles et d'autres activités avec des partenaires, écoles ou non. Environ 1200 élèves de 10 à 14 ans (cinquantaine de classes, min. 25 écoles) seront accueillis au Parc du cinquantenaire. Les 24 et 25 avril, 7 écoles, 8 partenaires et plus de 100 animateurs dont une majorité d'élèves animeront des activités interactives qui couvriront l'ensemble du bâtiment (conception, enveloppe et techniques spéciales).

## ILLUSTRATION



## ACTIVITÉS RÉALISÉES

L'organisation de la semaine de la construction durable a fait l'objet d'un large travail participatif entre les acteurs du secteur en 2013. Plusieurs réunions et groupes de travail ont été menés pour assurer l'organisation opérationnelle des événements qui se sont déroulés en avril 2014. Plus de 850 élèves se sont réunis au Cinquantenaire et plus de 1.200 personnes étaient présentes sur le site.

## PILOTES



## COLLABORANTS

FFC-Constructiv, IPIEQ, Bruxelles Formation, CCB-C, CTA énergie verte et renouvelable, Formelec, VGC, Classes du Patrimoine

## AGENDA



Mobilisation des écoles et organisation de l'événement du **24 au 29 avril 2014**

## OBJECTIFS



**Améliorer :** l'attractivité du secteur de la construction auprès des jeunes

**Renforcer :** les liens entre enseignement et entreprises

**Sensibiliser :** les jeunes et les enseignants aux enjeux et techniques de la construction durable

**Anticiper :** l'arrivée de nouveaux référentiels de formation (SFMQ)

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- RECRUTER

## PUBLIC CIBLE



- Elèves du 3<sup>e</sup> degré (y compris 7<sup>e</sup> année) de l'enseignement secondaire technique et professionnel
- Enseignants de l'enseignement secondaire technique et professionnel

## DESCRIPTION

Organiser pour les jeunes apprenants de l'enseignement qualifiant des visites courtes d'une heure sur chantier, dans les CTA's ou dans les entreprises actives dans la construction durable. Durant ces visites, une attention toute particulière est portée à la découverte des techniques de la construction durable. Ce focus permet, tant aux élèves qu'aux enseignants, de se rendre compte des réalités du terrain et des mutations que connaissent actuellement les métiers de la construction.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

L'action portera en priorité sur l'organisation de visites de chantiers de bâtiment durable pour les élèves de l'enseignement qualifiant du 3<sup>e</sup> degré. Nous testerons aussi l'intérêt des bacheliers en construction pour ces visites. En parallèle, nous retravaillons le format des séances d'information suite à une proposition du CDR Construction et du FFC, afin de proposer aux élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> des sections construction de l'enseignement qualifiant des ateliers jeu participatif sur les métiers de la construction, la construction durable et les risques du travail au noir.

## ILLUSTRATION



## ACTIVITÉS RÉALISÉES

Au terme des 3 premières années de mise en oeuvre, tous les établissements scolaires bruxellois d'enseignement qualifiant ayant une section construction ont été contactés. 30 visites de chantier de bâtiment durable ont été organisées touchant ainsi 275 élèves et 54 professeurs de 11 écoles de l'enseignement qualifiant. Le questionnaire d'évaluation soumis aux élèves à la fin de chaque visite de chantier démontre une satisfaction très élevée des participants. Parallèlement, 20 séances d'information ont été organisées avec le CDR Construction et le FFC sensibilisant ainsi 225 jeunes.

## PILOTES



## COLLABORANTS

FFC, CDR  
Construction,  
Formelec, CTA's

## AGENDA



**10 visites** sont prévues pour 2014

## OBJECTIFS



**Attirer :** davantage de jeunes vers les métiers de la construction

**Intéresser :** les élèves des options concernées à la construction durable

**Mobiliser :** les professeurs de pratique professionnelle autour de projets durables

**Préparer :** le monde de l'enseignement à l'arrivée des nouveaux référentiels de formation (SFMQ)

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- RECRUTER

## PUBLIC CIBLE



- Jeunes de l'enseignement qualifiant du troisième degré en construction
- Etudiants en master d'architecture

## DESCRIPTION

Le concours Passif Durable est, pour tous, un beau challenge. Il s'agit à la fois de concevoir, et dans un second temps de réaliser, un pavillon modulaire, déplaçable, démontable, durable et performant! Un défi technique bien sûr, mais aussi un défi humain.

Parmi les participants : des élèves, futurs professionnels de la construction issus des écoles bruxelloises, mais aussi des futurs dessinateurs et des étudiants en architecture. Au sein d'équipes pluridisciplinaires, ils s'affrontent pour présenter le projet de construction le plus abouti et performant possible.

Lors de la prochaine année scolaire (2014-2015), les lauréats construisent et testent leur prototype en situation réelle. Au final, le Concours Passif Durable représente une opportunité unique pour les participants. Les jeunes s'essayent à la construction durable mais apprennent aussi à travailler ensemble en respectant la chronologie du chantier.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

Un helpdesk constitué de différents experts épaulera les équipes pour la phase conception qui se terminera par le jury du concours en juin au cours duquel un des deux projets sera sélectionné pour être construit en phase 2 pendant l'année scolaire 2014/2015.

## ILLUSTRATION



## ACTIVITÉS RÉALISÉES

Une phase de préparation au concours a été réalisée fin 2013. Elle a consisté en plusieurs actions destinées à motiver puis à accompagner les candidatures et la formation d'équipes mixtes pour le concours. Les professeurs ont pu visiter deux chantiers passifs et ont reçu une formation de 2 jours. Les élèves du 3<sup>e</sup> degré candidats au concours encadrés de leurs professeurs ont participé à un atelier résidentiel à la Paix-Dieu pendant lequel ils ont pu tester leur envie et leur capacité à travailler en équipes inter-métiers, inter-écoles, constructeurs et étudiants architectes mélangés.

## PILOTES



## COLLABORANTS

CCB-C, CTA'S, ecobuild.brussels, FFC, Formelec, IBGE, Inspection générale de l'enseignement, PMP, réseau d'enseignement CFWB

## AGENDA



Jury du concours le 6 juin 2014 et construction pendant l'**année scolaire 2014 / 2015**

## OBJECTIFS



**Sensibiliser** : les responsables d'établissements et les professeurs de pratique professionnelle

**Donner l'impulsion** : aux accompagnateurs de formation

**Favoriser** : la formation des professeurs

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- RECRUTER

## PUBLIC CIBLE



- Elèves du 3<sup>e</sup> degré de l'enseignement qualifiant (option construction)
- Elèves de la formation en alternance
- Professeurs

## DESCRIPTION

En attendant les référentiels de formation actualisés par le SFMQ, les établissements scolaires et centres de formation en alternance peuvent mener une série d'actions pour faire entrer les enjeux de la construction durable dans les établissements scolaires et CEFAs. Ces actions auront pour objectif de faciliter l'appropriation des nouveaux référentiels de formation et des nouveaux programmes qui en découleront par les établissements scolaires et les professeurs de pratique professionnelle. Un certain nombre d'aménagements, qui ne nécessitent pas la révision des programmes scolaires, sont possibles au sein des établissements.

Il conviendra de réfléchir, entre réseaux et avec l'appui des acteurs techniques sur les moyens et actions spécifiques à mettre en œuvre. Concrètement les actions seront portées par les 3 réseaux de l'enseignement francophone (SeGEC, CPEONS et CFWB), le Conseil Zonal de l'Alternance et l'ASBL Tracé Brussel pour les établissements scolaires néerlandophones.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

Les réseaux mettent en place les actions habituelles avec les moyens disponibles : relecture des programmes, promotion des formations existantes auprès des bruxellois et organisation de formations CD à Bruxelles.

## ILLUSTRATION



## PILOTES



## COLLABORANTS

CCB-C, CDO, CDR Construction, ecobuild. brussels, IBGE, Inspection générale de l'enseignement, SPI partners bouw, Syntra

## AGENDA



31

Action en continu.

## OBJECTIFS



**Obtenir :** un panorama clair des différents acteurs impliqués dans l'enseignement en région de Bruxelles-Capitale, de leurs compétences et des Ministres dont ils dépendent.

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- RECRUTER

## PUBLIC CIBLE



- Donneurs d'ordre
- Établissements scolaires bruxellois

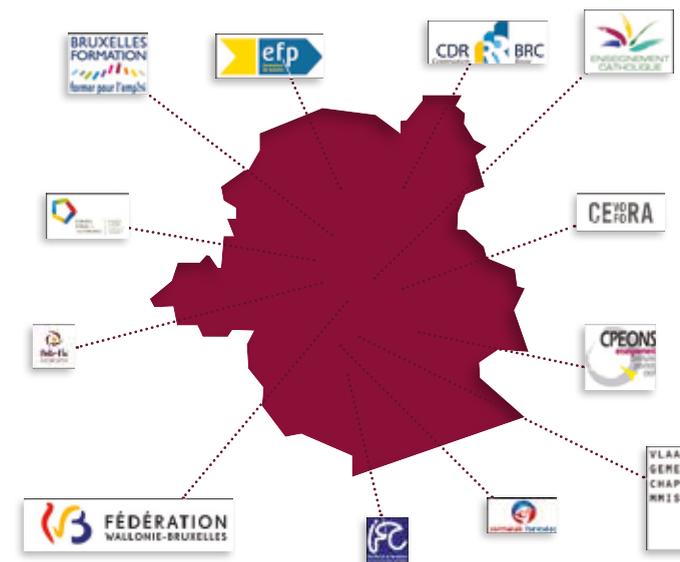
## DESCRIPTION

Établir une cartographie des acteurs de l'enseignement au niveau bruxellois. Il est en effet apparu durant les réunions de l'atelier que le monde de l'enseignement à Bruxelles est complexe, en raison de la multitude d'acteurs. La cartographie devrait viser à positionner les acteurs institutionnels (SFMQ, IPIEQ, Conseils de zone, BPA, CCFEE, CEF, etc.) en précisant leurs missions, leurs mandats, leur localisation, leur champ d'action, et leur ligne institutionnelle (niveau de pouvoir, Ministre compétent).

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

La CCFEE continue son inventaire avec le support de l'IPIEQ de Bruxelles.

## ILLUSTRATION



## ACTIVITÉS RÉALISÉES

En 2013, la CCFEE a réalisé un inventaire de 46 instances de concertation Emploi-Formation-Enseignement et un modèle de fiche descriptive. En 2014, la CCFEE complète son inventaire des autres acteurs de l'emploi, de la formation et de l'enseignement avec le support de l'IPIEQ de Bruxelles.

## PILOTES

CABINET SCHYNS

## COLLABORANTS

Fédération Wallonie-Bruxelles, Vlaamse Gemeenschaps commissie

## AGENDA



L'action a pris du retard mais pourrait être clôturée rapidement

## OBJECTIFS



**Elaborer** : une vision claire, concertée entre acteurs de la stratégie de formation des professeurs en construction durable.

**Etablir** : un plan d'action concerté des actions de formation et définir les rôles et moyens de chacun.

**Garantir** : la formation des formateurs et leur accompagnement.

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- RECRUTER

## PUBLIC CIBLE



- Professeurs

## DESCRIPTION

Lors des ateliers de l'Alliance, la thématique de la formation des professeurs avait été longuement abordée. Des fiches-actions telles que les FA 3, 8 et 7 reprennent des actions liées à cette thématique. Lors des premiers ateliers de suivi en juin 2011, il est apparu judicieux qu'une fiche spécifique reprenne une vision globale de la stratégie à mettre en place pour la formation de professeurs en construction durable en Région de Bruxelles-Capitale.

Les écoles sont encouragées à réfléchir à un plan de formation pluriannuel pour leur équipe pédagogique en construction à l'aide du CDR Construction.

L'offre en formation sera améliorée pour les professeurs en concertation avec les opérateurs de formation pour professionnels.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

De nouvelles formations seront proposées (enduits terre, ventilation, IEAA, passif, etc.) en collaboration avec l'IFC et les réseaux.

## ILLUSTRATION



## ACTIVITÉS RÉALISÉES

Cette action a favorisé la collaboration en amont des divers intervenants pour qu'un programme concerté puisse être proposé. Un module "V.I.E." est en développement avec la collaboration de divers partenaires (Centre de compétence, IFC, Inspection de l'enseignement, réseaux,...). Un programme de formation a été proposé par le CDR Construction à tous les intervenants de la formation des professeurs lors d'une réunion et l'aval a été demandé et obtenu auprès du secteur (FFC). Une formation de base en ventilation (1j) a été proposée en décembre aux professeurs (6 professeurs).

## PILOTES



## COLLABORANTS

Fédération Wallonie-Bruxelles, CCB-C, Réseaux, CTA énergie, Cabinet de la Ministre FREMAULT

## AGENDA



Des modules ont été organisés fin 2013 et d'autres sont prévus en 2014



## OBJECTIFS



**Révision** des référentiels métiers et formation en vue d'y intégrer les compétences techniques mais aussi transversales propres à la construction durable.

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- FORMER SES TRAVAILLEURS
- RECRUTER

## PUBLIC CIBLE



- Elèves de l'enseignement qualifiant
- Elèves de la formation en alternance
- Demandeurs d'emploi en formation
- Ouvriers du secteur de la construction
- Ouvriers du secteur des électriciens

## DESCRIPTION

Cette action vise la révision des référentiels métiers et des référentiels de formation en vue d'intégrer dans l'ensemble des métiers concernés, les compétences techniques, mais également transversales propres à la construction durable.

Cette révision est un prérequis à la définition des programmes scolaires et des profils de formation. Cette démarche est incontournable puisqu'inscrite dans les textes (Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre du 24 juillet 1997 - Art 40 : « Les profils de formation sont en relation avec les profils de qualification définis par la CCPQ visée à l'art. 6 du décret du 27 octobre 1994 ») Cette démarche dépend actuellement du service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ) qui est opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010 et s'est depuis doté des instances et de la méthodologie nécessaires. Le SFMQ a commencé ses travaux sur un certain nombre de métiers définis comme prioritaires dans sa note d'orientation stratégique.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

Les profils qui seront finalisés en 2014: Maçon - Plafonneur - Charpentier - Peintre décorateur - Chapiste - Carreleur - Vitrier - Constructeur/monteur de bâtiments à ossature bois - Constructeur/monteur de menuiseries intérieures et Constructeur/monteur de menuiseries extérieures - Constructeur/monteur d'agencements intérieurs - Monteur chauffage/sanitaire - Technicien Chauffage/sanitaire.

## ILLUSTRATION



## PILOTES

**SFMQ**

## COLLABORANTS

Gouvernement et partenaires sociaux, CDR Construction, IBGE, CTA's, CCB-C

## ACTIVITÉS RÉALISÉES

Réécriture) des profils métiers et des profils de formation: Intégration des "nouvelles compétences" liées aux enjeux du développement durable - Traduction en savoirs et aptitudes au niveau des profils de formation à destination de l'ensemble des opérateurs d'enseignement et de formation. Profils terminés: Couvreur - Etancheur - Installateur chauffage-sanitaire (chef d'entreprise) - Installateur électricien résidentiel/tertiaire/industriel.

## AGENDA



Mise à jour de 7 profils métier et 14 profils formation prévus en 2014



## OBJECTIFS



**Conscientiser** les jeunes de l'enseignement qualifiant aux réalités des métiers de la construction

**Donner l'envie** aux jeunes d'entreprendre une carrière dans les métiers de la construction

**Former** efficacement les jeunes aux métiers de la construction

**Sensibiliser** les jeunes à l'entrepreneuriat

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- RECRUTER

## PUBLIC CIBLE



- Élèves de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année de l'enseignement secondaire qualifiant en section construction

## DESCRIPTION

Le projet pilote consiste à organiser des stages d'immersion en entreprise de construction à destination des élèves de l'enseignement secondaire qualifiant en section construction, afin d'améliorer leur formation et de les conscientiser aux réalités des métiers de la construction, tout en leur donnant envie d'entreprendre une carrière dans ces métiers. Par rapport au système actuel, il s'agit de créer ou allonger les périodes de stage.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

Le projet pilote comprend deux phases se déroulant sur l'année 2014.

Une première phase de test intervient de janvier à mai. Plusieurs entreprises et 1 école collaborent afin de permettre à des élèves de l'enseignement secondaire qualifiant d'effectuer des stages d'immersion en entreprise de construction de 1 à 6 semaines. En parallèle, ces élèves reçoivent une formation en construction durable.

Une deuxième phase intervient de juin à décembre 2014. Suite aux résultats obtenus lors de la phase test, l'opportunité de reconduire le projet en élargissant le spectre des écoles et des entreprises sera analysée. Il se déroulerait alors sur l'année scolaire 2014-2015.

## ILLUSTRATION



## ACTIVITÉS RÉALISÉES

Le projet pilote a débuté en janvier 2014. Cinq entreprises et une école y sont impliquées. Grâce à cette collaboration encadrée par la CCB-C, les élèves de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> ont effectué des stages d'immersion en entreprise de construction de respectivement 1, 5 et 6 semaines. Les élèves de 4<sup>e</sup> année ont également suivi une journée de formation à l'éco-construction. Ceux de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> ont pour leur part suivi une formation d'une journée sur l'« attitude au travail » et 5 jours de formation en construction durable. Actuellement, les élèves de 6<sup>e</sup> année effectuent leur stage.

## PILOTES



## COLLABORANTS

fvb-ffc Constructiv,  
CDR Construction,  
Ministère de  
l'Enseignement  
de la Fédération  
Wallonie-Bruxelles,  
Administration de  
l'Économie et de  
l'Emploi du Ministère  
de la Région de  
Bruxelles-Capitale

## AGENDA



Stages de **janvier**  
à **mai 2014**.

**ATELIER**  
FORMATION

# OBJECTIF

## L'ATELIER FORMATION

Dans le cadre de la transition du secteur de la construction vers les pratiques durables, les exigences en matière de qualité et de précision se trouvent renforcées. Les métiers de la construction sont de ce fait en mutation et doivent intégrer de nouvelles techniques, matériaux et composants.

Dans ce contexte, le renforcement des compétences et des connaissances techniques est un enjeu majeur. Cet enjeu porte à la fois sur la formation des travailleurs, cadres et entrepreneurs du secteur mais également sur la formation des demandeurs d'emploi. En effet, malgré un nombre élevé de chercheurs d'emplois dans les métiers de la construction, les entreprises qui sont actives ou se lancent dans la construction durable doivent faire face à une pénurie de main d'œuvre qualifiée. Cette pénurie s'explique d'une part par le faible attrait qu'exerce le secteur sur les jeunes et, d'autre part, par le besoin croissant de compétences correspondant à des qualifications spécifiques, que l'enseignement et la formation (de même que le marché de l'emploi) peinent à satisfaire.

Face à ces constats plusieurs objectifs spécifiques à la formation ont été définis :

- > **Identifier** les besoins en formation des entreprises et stimuler le recours à la formation des entreprises,
- > **Améliorer** l'offre de formation existante,
- > **Développer** de nouveaux modules de formation,
- > **Former** les formateurs.

## LES ACTIONS EN COURS

N°	LIBELLÉ DE L'ACTION	PILOTE(S)
FA 18	RÉSEAU DES OPÉRATEURS DE FORMATION	Bruxelles Formation, CDR Construction
FA 19	MODULE DE FORMATION CONSTRUCTION DURABLE POUR DEMANDEURS D'EMPLOI	Bruxelles Formation
FA 20	POOL DE FORMATEURS EN CONSTRUCTION DURABLE	CDR Construction
FA 21	ÉTOFFER L'OFFRE DE FORMATION POUR INDÉPENDANTS, TPE ET COLLABORATEURS	EFP, Syntra Brussel
FA 22	MODULE DE FORMATION CONTINUE CONSTRUCTION DURABLE POUR PROFESSIONNELS	CDR Construction
FA 23	PLATEFORME FORMATION	CCB-C, FFC
FA 44	TABLEAU DE BORD DE LA CONSTRUCTION DURABLE	CDR Construction
FA 47	STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION SECTEUR BOIS	CDR Construction
FA 48	STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION TECHNIQUES SPÉCIALES	CDR Construction

# CHIFFRES CLÉS



“ *Le premier bâtiment passif que nous avons exécuté nous a amené à revoir notre vision de la construction. Très vite en exécutant les travaux, nous avons compris l'importance à accorder sur l'isolation et l'étanchéité à l'air d'un tel bâtiment. La formation donnée au sein de la confédération nous a beaucoup aidé en nous évitant de faire les erreurs habituelles dans de telles circonstances. Une formation à la fois théorique mais aussi pratique en s'exerçant sur une maquette grandeur nature (caméra thermique, analyse des noeuds constructifs, test blower door). Un investissement de temps très vite rentabilisé sur les chantiers avec en prime la sympathie et le professionnalisme des formateurs en place.* ”

THIERRY DEMOUSTIER, GESTIONNAIRE DE PROJETS, **Gillion Construct sa**



## LA PLATEFORME FORMATION, VÉRITABLE OUTIL DE STIMULATION DES ENTREPRISES ET D'ANALYSE DES BESOINS EN FORMATION



**400**

ENTREPRISES CONTACTÉES DE MANIÈRE PROACTIVE



**100**

ENTREPRISES RENCONTRÉES



**115**

ENTREPRISES DIFFÉRENTES ONT PARTICIPÉ À DES FORMATIONS

## LES ACTIONS TERMINÉES

### FT 27 - 4 “ Préparer la sortie des diplômés en construction ” -

ACTIRIS : En 2012 et 2013, la collaboration CDR / Actiris avec le support du secteur a abouti à l'organisation de 9 modules d'initiation à la construction durable à destination des jeunes diplômés inscrits comme chercheurs d'emploi. Cette formation a réuni 42 participants de 14 profils professionnels différents. D'après un suivi organisé par le CDR Construction, après les 2 semaines de formation près de 50% des stagiaires ont soit trouvé un travail, soit décidé de suivre une autre formation pour se spécialiser.

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Du 16/01 au 27/01

FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29				

Du 13/02 au 24/02

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Du 12/03 au 23/03

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Du 11/06 au 22/06

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Du 09/09 au 14/09

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Du 01/10 au 12/10

## OBJECTIFS



**Mettre en réseau :** les acteurs de formation publics et privés du secteur de la construction et autres secteurs concernés à Bruxelles.

**Donner une visibilité :** mettre en valeur, disséminer les offres de formation dans le secteur de la construction durable.

**Développer :** une offre de formation adaptée en réponse aux besoins des entreprises.

**Stimuler :** des projets communs créateurs de synergies entre opérateurs.

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- FORMER SES TRAVAILLEURS
- RECRUTER

## PUBLIC CIBLE



- Organismes de formation actifs dans le domaine de la construction,
- Organismes, ensembliers de formation
- Acteurs du secteur de la formation ou de la construction
- Référents techniques et pédagogiques
- L'ensemble des professionnels du secteur
- publics indirects

## DESCRIPTION

Le réseau constitue la plate-forme centrale d'échange d'informations, de partage d'expériences, de mise en commun de ressources, de développement concerté de l'offre de formation pour la construction durable. Ce réseau permettra de répondre à un besoin de meilleure connaissance de l'impact de l'évolution du marché vers des constructions durables sur les besoins de formation ainsi que sur un échange d'expériences entre les opérateurs et une meilleure coordination dans le développement d'offres de formation. Les réunions de ce réseau sont animées par le CDR Construction et par Bruxelles Formation.

En fonction des besoins identifiés et au fur et à mesure de leur identification, le réseau envisage les solutions à mettre en oeuvre en terme de formation au niveau des publics cibles, des référentiels et programmes de formation à développer et à améliorer, de la formation des formateurs, des moyens à mobiliser, des synergies à mettre en oeuvre et de l'aspect structurel ou innovant de l'offre de formation.

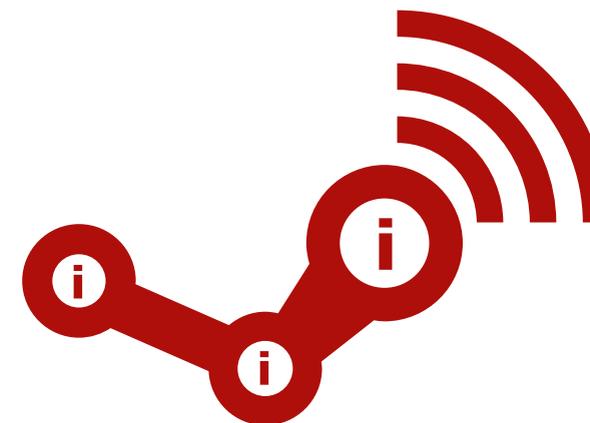
## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

Le plan d'actions de cette mission est désormais défini. Il permettra d'organiser 3 réunions entre janvier et juin 2014 pour mettre en place des actions qui semblent pertinentes aux membres (fiches de présentations des acteurs, fiches de présentation des formations, outil de communication interne et externe, etc.).

Les membres du réseau présents en réunion ont été consultés en septembre et ont rencontré les deux personnes qui se partageront la mission en décembre.

Cette mission d'animation sera clôturée et évaluée en juin et la pertinence de la prolonger sera analysée à ce moment.

## ILLUSTRATION



## ACTIVITÉS RÉALISÉES

Suite à un certain essoufflement des réunions du réseau et à une difficulté de concrétiser des actions, une mission d'animation du réseau a été proposée aux membres. Celle-ci a démarré fin 2013.

## PILOTES



## COLLABORANTS

Opérateurs de formation des adultes actifs dans le domaine de la construction à BXL, Organismes d'insertion socioprofessionnelle, Ecoles de promotion sociale, CCBV-B, VDAB, Syntra

Opérateurs 'ressources' : CDR Construction, CTA's, CCB-C, FFC, IBGE, Observatoire de l'emploi d'Actiris, ecobuild.brussels, PMP, Centre urbain, Formelec, Tracé Brussel

## AGENDA



Un point sera fait à la fin de la mission d'animation en **juin 2014**

## OBJECTIFS



**Adapter et développer** : l'offre de formation en rapport avec la problématique de l'isolation-étanchéité à l'air et la ventilation.

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- RECRUTER

## PUBLIC CIBLE



- Demandeurs d'emploi

## DESCRIPTION

L'action concerne en priorité l'adaptation et le développement de l'offre de formation en rapport avec la problématique de l'isolation-étanchéité à l'air et la ventilation. Cette dernière est particulièrement intéressante car elle traverse la plupart des métiers de la construction, concerne tant les travailleurs (d'encadrement et d'exécution) que les demandeurs d'emploi, correspond à des besoins actuels et avec une très forte potentialité de développement à court terme.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

La formation transversale à divers publics continuera à être proposée et sera améliorée. Les formations monteurs en construction bois et placeurs de menuiseries extérieures sont déjà programmées en collaboration avec les missions locales. La formation isolation de façade est presque terminée. D'un point de vue équipement, une maison passive, dont les plans et le dossier architectural sont terminés, est originale à plus d'un titre : la partie inférieure sera en conception lourde, chaque face avec une technologie différente ; la partie supérieure sera en conception légère. L'aménagement de l'atelier chauffagiste sera achevé en vue de faire agréer par l'IBGE la formation en technicien chauffage G1 et L.

## ILLUSTRATION



## ACTIVITÉS RÉALISÉES

La formation transversale "Introduction à l'éco-construction" est proposée à l'ensemble des stagiaires de Bruxelles Formation Construction et à d'autres publics en collaboration avec le CDR Construction et le secteur. Grâce à de nouvelles maquettes réalisées par les stagiaires de la formation monteurs en construction bois et ceux de la formation couverture, les stagiaires apprennent à poser des étanchéités et des isolations de toiture. Un bâtiment de plusieurs pièces en blocs béton a été construit, qui permet aux stagiaires d'apprendre à poser les étanchéités à l'air autour de menuiseries extérieures, à placer de l'isolation de murs tant par l'intérieur que par l'extérieur.

## PILOTES



## COLLABORANTS

CDR Construction, Opérateurs de formation des adultes actifs dans le domaine de la construction à BXL : Bruxelles Formation, l'EFPME, les organisme d'insertion socio-professionnelle, les écoles de Promotion sociale, CCBV-B

Opérateurs 'ressources' : CDR Construction, CTAs, CCB-C, FFC, IBGE, CSTC, ecobuild.brussels, PMP, Centre urbain

## AGENDA



## OBJECTIFS



**Assurer une formation continue des formateurs** pour garantir l'intégration des performances environnementales dans la formation en construction et garantir l'intégration de l'innovation dans les contenus des formations.

**Assurer la disponibilité d'un nombre suffisant de formateurs expérimentés** tant techniquement que pédagogiquement pour assurer le volume de formations nécessaire à l'avenir pour tous les types de publics.

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- FORMER SES TRAVAILLEURS
- RECRUTER

## PUBLIC CIBLE



- Formateurs

## DESCRIPTION

La formation des publics-cibles, tant les travailleurs que les demandeurs d'emploi, n'est possible que si le dispositif peut compter sur des formateurs "techniquement" au point et "adhérant" aux enjeux et principes de la construction durable.

Il s'agit de voir comment on peut actualiser les connaissances des formateurs existants, trouver de nouveaux formateurs et les former (aspects techniques et pédagogiques); et poursuivre une dynamique qui suit l'innovation de près.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

Un plan d'action est établi pour le pool "isolation-étanchéité à l'air".

Deux actions sont en cours de réalisation d'ici février 2014. Une nouvelle journée pour les formateurs de Bruxelles Formation est prévue au premier semestre.

## ILLUSTRATION



## ACTIVITÉS RÉALISÉES

Il y a 11 formateurs pour faire face aux demandes de formations en éco-construction et isolation-étanchéité à l'air. Des formateurs supplémentaires travaillent sur les modules de formation "constructeur passif(+)" ainsi que sur les modules ventilation, enduits terre et peintures naturelles. En 2012 et 2013, le pool s'est réuni 3 fois pour échanger les expériences et faire évoluer les modules développés. Deux journées pour les formateurs de Bruxelles Formation ont été organisées.

## PILOTES



## COLLABORANTS

Opérateurs de formation des adultes actifs dans le domaine de la construction à BXL : Bruxelles Formation, l'EFPM, les organismes d'insertion socio-professionnelle, les écoles de Promotion sociale, CCBV-B

Opérateurs 'ressources' : CDR Construction, CTA's, CCB-C, FFC, IBGE, CSTC, ecobuild.brussels, PMP, Centre urbain

## AGENDA



## OBJECTIFS



**Construire des micro-modules** sur une thématique très précise liée à un geste professionnel et amenant une réponse opérationnelle.

**Présenter** : à chaque participant les liens entre les problématiques soulevées et son propre métier

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- FORMER SES OUVRIERS
- MAÎTRISER

## PUBLIC CIBLE



- Entrepreneurs bâtiment, métiers verts et techniques spéciales, décorateurs, agents immobiliers, experts immobiliers, courtiers en assurance, etc...

## DESCRIPTION

Les indépendants et TPE sont aujourd'hui confrontés à des évolutions importantes et concomitantes dont ils n'ont pas la maîtrise. Ces évolutions peuvent se traduire comme suit : apparition d'une nouvelle culture liée à la problématique environnementale, exercice du métier non-limité aux seules 19 communes, nécessité de réseautage. L'entrepreneur qui aujourd'hui, néglige un ou plusieurs de ces phénomènes menace la pérennité de son entreprise. L'EFPME et SYNTRA sont les lieux naturels de la formation de base des indépendants, des patrons de PME et des collaborateurs de celles-ci en Région Bruxelles-Capitale. Les métiers interpellés par ce processus d'évolution vers une construction durable sont enseignés par ces deux opérateurs qui ont pour nature même de construire les compétences par une méthodologie basée sur l'alternance, ce qui signifie qu'ils s'appuient sur les questions posées par la pratique quotidienne pour y répondre, qu'ils théorisent la réponse pour pouvoir généraliser et enfin ouvrir d'autres horizons que ceux de l'immédiateté. Ceci implique que les participants aux formations organisées conjointement par SYNTRA et EFPME doivent trouver une réponse concrète à une question concrète qui leur appartient mais doivent aussi sortir de formation avec de nouvelles perspectives.

## ILLUSTRATION



## ACTIVITÉS RÉALISÉES

### L'EFPME a mené 5 actions :

1. Formation des formateurs
2. Formation complémentaire donnée aux auditeurs de l'EFP, contact de TPE de la construction afin de les informer de l'existence de ces modules.
3. Participation au salon Energies, dont l'objectif était la promotion des métiers de la construction durable.
4. organisation de 14 journées de formation
5. organisation du forum Formation par la plateforme formation.

## PILOTES



## COLLABORANTS

Organismes de référence dans le domaine technique (GSTC – IBGE), Formelec

Associations professionnelles des secteurs concernés

SFPME

## AGENDA



31

## OBJECTIFS



**Assurer une offre suffisante** de formation aux entreprises

**Faciliter le développement** des nouveaux modules de formation

**Prendre en compte :** les réglementations environnementales et les impacts environnementaux dans les formations proposées.

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- FORMER SES TRAVAILLEURS
- MAÎTRISER

## PUBLIC CIBLE



- Ouvriers CP 124 ou autres, employés CP218 ou autres, ouvriers SCP 149.01, indépendants, impliqués dans la mise en œuvre de ces techniques.

## DESCRIPTION

L'action vise à développer une offre de formation structurelle et permanente aux différents types de professionnels de la mise en œuvre centrée sur la thématique de l'isolation et l'étanchéité à l'air ou encore la ventilation, la thermographie et la structure gros oeuvre.

Il a été choisi de ne travailler que sur les aspects isolation-étanchéité à l'air, mais il ne faut pas perdre de vue les obligations de formation qui vont découler de la directive PEB sur les métiers du "chaud" et du "froid". L'obligation de formation et d'examen va engendrer un volume de formation important qui nécessite des ateliers de formation pratique agréés.

La directive "énergie renouvelable" impose des formations et certifications pour les installateurs d'énergies renouvelables (PV, thermique, PAC, etc..) à l'horizon 2012.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

L'offre existante sera mise en valeur.

## ILLUSTRATION



## PILOTES



## COLLABORANTS

Bruxelles Formation, CCB-C, FFC, Cefora, OISP dont FAC et Cenforgil, ecobuild, brussels.

APERe, Centre urbain, EFPME, IEPSCF-Uccle, CSTC, PMP asbl, Formelec

IBGE

## ACTIVITÉS RÉALISÉES

Onze modules de formation ont été développés pour un public de professionnels en français par le CDR Construction pour un total de 21 jours de formation et 9 modules en néerlandais pour un total de 18 jours de formation. Un module centré sur l'IEAA en gros-œuvre est en développement mais n'a été testé qu'à deux reprises pour les demandeurs d'emploi (6 et 10 participants) de Groep Intro.

## AGENDA



Construction de la structure pour la formation "gros oeuvre" en septembre/octobre

## OBJECTIFS



**Identifier** les besoins en compétences à développer et les méthodes d'apprentissage adaptés

**Stimuler** à élaborer une stratégie de développement des compétences en construction durable

**Accompagner** les entreprises à développer leurs compétences en construction durable

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- FORMER SES TRAVAILLEURS

## PUBLIC CIBLE



- Entreprise de construction active en RBC, quelle que soit sa taille et sa spécialité.
- Opérateurs de formation

## DESCRIPTION

Les entrepreneurs du secteur ont peu recours aux formes classiques de formation continue pour leurs travailleurs et eux-mêmes. Souvent, les chefs d'entreprises capitalisent l'expérience de terrain, les recherches personnelles et les collaborations avec leurs contacts de confiance (fabricants, négociants de matériaux, architectes, ...) pour parvenir à la maîtrise de nouveaux savoir-faire. Pour leurs travailleurs, ils privilégient les échanges top-down et une certaine forme d'«encadrement» sur chantier, pendant la mise en œuvre. Ce comportement est motivé par la rentabilité faible du secteur et par le souci de l'entrepreneur de maximiser son temps de production et celui de ses travailleurs. Il est aussi le reflet de l'arbitrage systématique dont pâti la formation continue dans le secteur, considérée par beaucoup d'entrepreneurs comme inadaptée à leurs besoins, tant dans le fond que dans la forme.

L'action consiste à proposer une Plateforme qui :

1. Effectue une veille continue de l'offre de formation Construction Durable
2. Offre aux entreprises du secteur un service « all-in » d'information, de conseil et d'accompagnement (analyse des besoins, organisation, financement de formations).
3. Soutient les opérateurs de formation dans leur processus d'intégration de la construction durable dans leur offre de formation.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

Accompagnement des entreprises dans l'élaboration de Parcours de Développement de Compétences (PDC); Analyse des participations aux formations construction durable (Participants, Entreprises); Analyse des comportements d'apprentissage des entreprises; Poursuite des missions helpdesk, rencontres, événements et appels proactifs des TPE.

## ILLUSTRATION



## PILOTES



## COLLABORANTS

Fédérations professionnelles, Organismes de référence dans le domaine technique (CSTC)

CDR Construction, réseau des opérateurs de formation, FFC, Céfora, Formelec

## ACTIVITÉS RÉALISÉES

Création de supports de communication et d'outils de stimulation; Organisation de Forums Formation Construction Durable et participation à des événements partenaires; Mise en place d'un helpdesk formation pour les entreprises; rencontres d'entreprises; Appels proactifs vers les TPE; Enquête sur les besoins en formation notamment pour le gros oeuvre et contribution au développement de l'offre en formation avec les autres acteurs (CDR Construction, FFC, opérateurs de formation, etc.)

## AGENDA



Des contacts et analyses spécifiques seront menés en **2014** sur la construction bois et les techniques spéciales dans le cadre des FA47 et FA48.

## OBJECTIFS



**Rassembler** les différentes dimensions de la construction durable en Région de Bruxelles Capitale.

**Aider** à la décision des acteurs impliqués.

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- RECRUTER

## PUBLIC CIBLE



- Opérateurs de formations, d'emploi, Le secteur de la construction : partenaires sociaux et entreprises
- Le secteur de l'économie sociale
- Référents techniques : CSTC, PMP, facilitateurs, IBGE, Clusters, L'observatoire de l'emploi

## DESCRIPTION

Une des missions du CDR Construction est de déterminer les besoins en formation en éco-construction, de faciliter le développement de celles-ci et d'assurer l'intégration de la qualité environnementale.

Pour assurer cette mission, il serait intéressant de connaître :

- l'état du marché de la construction durable (les entreprises existantes et manquantes, le chiffre d'affaires du secteur, le nombre d'emplois, les compétences existantes et manquantes, besoins en formation, etc.)
- l'état de l'emploi et du « non-emploi » (nombre de personnes par métiers, leurs compétences, leurs caractéristiques par rapport au marché de l'emploi)
- l'état de la formation (les formations existantes, le nombre de personnes en formation et à l'issue des formations, les compétences acquises, les titres délivrés, etc.)
- l'état de l'enseignement en construction durable (nombre de personnes, les titres, les compétences, la transition vers l'emploi, etc.)
- l'évolution des actions publiques en la matière : primes, guidances, réglementation, etc.

Les informations à récolter sont très disséminées, parcellaires voire inexistantes et à construire.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

Un manque de ressources humaines a laissé ce projet en stand-by. La nécessité de ce tableau de bord est à considérer dans l'évolution actuelle des outils bruxellois

(veille secteur du New deal et tableau de bord de Bruxelles Environnement).

## ILLUSTRATION



## ACTIVITÉS RÉALISÉES

Un travail approfondi de préparation a eu lieu en 2011 et 2012.

Deux réunions collectives ont été organisées, cinq réunions bilatérales ainsi qu'un travail de préparation pour le cadrage bruxellois.

## PILOTES



## COLLABORANTS

IBGE  
Observatoire de l'emploi  
CCBC et FFC  
ecobuild.brussels

+ tous les organismes qui fournissent des informations chiffrées.

## AGENDA



## OBJECTIFS



**Etablir** une vision stratégique commune pour les 3 à 5 ans à venir pour que le marché lié à la construction bois se développe à Bruxelles avec des acteurs professionnels bruxellois.

**Décider** d'un plan d'action concerté pour développer les formations et programmes d'enseignement en secondaire et dans le supérieur et dans les organismes de formation pour développer les compétences et l'emploi à Bruxelles.

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- FORMER SES TRAVAILLEURS
- ÉTOFFER L'OFFRE
- RECRUTER
- PROMOUVOIR

## PUBLIC CIBLE



- Opérateurs de formation (tous publics et tous modes de formation)
- Enseignement secondaire et supérieur

## DESCRIPTION

Organisation d'une table ronde qui réunit les opérateurs de formation et d'enseignement à Bruxelles pour établir une stratégie et un plan d'actions sur le secteur bois (en atelier et sur chantier) à moyen et long terme.

### Questions :

- Quid du marché futur à Bruxelles en quantité et qualité ?
- Quelle est l'offre existante, Quels besoins de compétences ?
- Comment articuler les offres partielles existantes pour répondre aux besoins? Comment articuler ces actions avec les professionnels et les prolonger en insertion?

Déterminer les actions à réaliser, les porteurs de projets et les financements.

### Difficultés :

- 2 secteurs à mettre ensemble : construction et bois
- La formation supérieure n'est pas encore dans des projets de l'AEE.
- Moyens financiers en locaux et équipement pour de telles formations

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

La table ronde "L'avenir de la construction bois à Bruxelles : quelle voie à prendre par la formation et l'enseignement?" aura lieu le 17 mars. Elle réunira les acteurs professionnels (construction, menuiserie, châssis, ...) et les opérateurs de formation et d'enseignement à Bruxelles, en vue de croiser les points de vue sur les besoins de compétences pour développer le secteur et l'emploi à Bruxelles.

## ILLUSTRATION



## PILOTES



## COLLABORANTS

Réseaux, IPIEQ, CTA'S, Bruxelles Formation, CCB-C

## ACTIVITÉS RÉALISÉES

Un marché a été attribué pour l'organisation de la table ronde.

## AGENDA



Table ronde le  
**17 mars 2014**

## OBJECTIFS



**Établir** un plan d'action concerté pour développer les formations et programmes d'enseignement en secondaire et dans le supérieur et dans les organismes de formation pour développer les compétences et l'emploi à Bruxelles.

**Décider** d'un plan d'action spécifique "formateurs".

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- FORMER SES TRAVAILLEURS
- ÉTOFFER L'OFFRE
- RECRUTER PROMOUVOIR

## PUBLIC CIBLE



- Opérateurs de formation (tous publics et tous modes de formation)
- Enseignement secondaire et supérieur

## DESCRIPTION

Organisation d'une table ronde qui réunit les opérateurs de formation et d'enseignement et le secteur à Bruxelles pour établir une stratégie et un plan d'actions dans le domaine des techniques spéciales (chaud, énergies renouvelables, ventilation et refroidissement) à moyen et long terme.

### Questions:

- Quid du marché futur à Bruxelles en types de techniques et comment s'adapter en continu ?
- Quelle est l'offre de formation existante par types de publics? Quels besoins de compétences, à quel terme, pour qui (quel niveau, quelles fonctions dans les entreprises et lesquelles) ?
- Qu'est-ce qui manque ? (formateurs, compétences de formateurs, lieux de formation, moyens financiers)
- Déterminer les actions à réaliser, les porteurs de projets et les financements.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

La table ronde "Techniques spéciales" aura lieu le 28 mars. Elle réunira les acteurs professionnels et les opérateurs de formation et d'enseignement à Bruxelles, en vue de croiser les points de vue sur les besoins de compétences pour développer le secteur et l'emploi à Bruxelles.

## ILLUSTRATION



## ACTIVITÉS RÉALISÉES

Un marché a été attribué pour l'organisation de la table ronde.

## PILOTES



## COLLABORANTS

Réseaux, IPIEQ, CTA'S, Bruxelles Formation, CCB-C

## AGENDA



Table ronde le  
**5 juin 2014**

**ATELIER**  
INSERTION

# OBJECTIF

## L'ATELIER INSERTION

La Région de Bruxelles-Capitale doit faire face à un chômage élevé qui touche en particulier certains publics tels que les jeunes, les personnes pas ou peu qualifiées, les personnes ayant une période d'inactivité élevée et les personnes de nationalité étrangère. Les politiques publiques régionales doivent relever ce défi majeur par la création d'emplois qui bénéficient à ces publics. L'objectif principal de cet atelier est de favoriser la mise à l'emploi de bruxellois dans le secteur de la construction durable. Relever ce défi passe notamment par :

- > La mobilisation des services publics de l'emploi et de l'insertion socio-professionnelle pour favoriser la mise à l'emploi dans le secteur de la construction durable,
- > Le soutien, la mobilisation et l'accompagnement des entreprises d'économie sociale actives dans la construction durable, porteuses d'emploi et d'activités nouvelles.

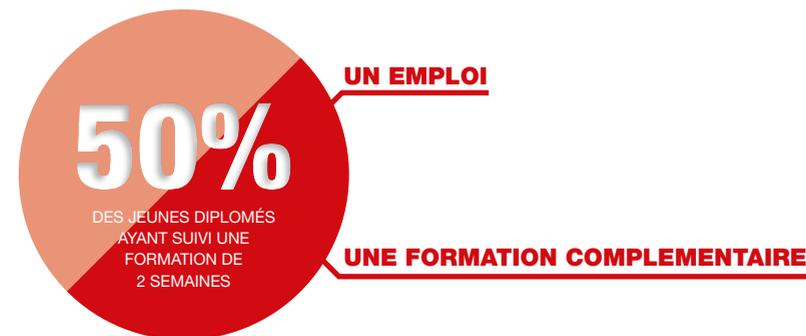
## LES ACTIONS EN COURS

N°	LIBELLÉ DE L'ACTION	PILOTE(S)
FA 26-1	CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS	SAW-B
FA 26-2	DÉVELOPPER DES GRAPPES MIXTES DANS LA CONSTRUCTION DURABLE	SAW-B, ecobuild.brussels
FA 45	BATICREA	Bruxelles Émergences
FI 24	FAVORISER LA CRÉATION ET SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES EN ÉCONOMIE SOCIALE	SAW-B, VILLAGE FINANCE, BRUSOC

# CHIFFRES CLÉS



## FA 253 - NICHE DE LA DECONSTRUCTION



## FAVORISER LA MISE À L'EMPLOI



CHERCHERS D'EMPLOI ONT BÉNÉFICIÉ D'UN **BILAN DE COMPÉTENCES** CHEZ ACTIRIS

SOUTENIR, MOBILISER, ACCOMPAGNER

## LES FICHES TERMINÉES

**FT 25 - 1 “Mobiliser l'Économie Sociale (ES) sur des niches porteuses d'emploi peu qualifié dans le secteur de la construction durable – URE – Tracé Brussel”** L'objectif de cette fiche Action était de développer et tester un “Business Plan” bruxellois pour le projet EnergieKet qui concerne l'exécution de petites interventions d'économie d'énergie dans les logements via les entreprises d'économie sociale.



Ce Business Plan présente les enjeux et le contexte du projet EnergieKet ainsi que le descriptif “métier” du projet (profil de fonction,

compétences requises, formation, suivi,...). Ce plan propose également un modèle de mise en oeuvre financière et opérationnelle pour permettre la viabilité du projet, basé sur un partenariat étroit avec la Maison de l'Énergie.

**FT 25-2 “Mobiliser l'Économie Sociale (ES) sur des niches porteuses d'emploi peu qualifié dans le secteur de la construction durable - Menuiserie”** - CDR Construction : L'étude de marché est terminée et est en voie de traduction. Elle sera proposée pour une première fois dans le cadre du parcours technique châssis. Le travail du Centre urbain sera présenté également pendant ce parcours. Le parcours technique est

formé de 3 rencontres d'un demi-jour et d'un jour de mise en application pratique. Une petite trentaine de personnes participe à ce parcours. Les thématiques de la formation et de l'insertion ont été ramenées dans la table ronde “Bois” qui s'est tenue en avril 2014.

**FT 25 - 3 “Mobiliser l'Économie Sociale (ES) sur des niches porteuses d'emploi peu qualifié dans le secteur de la construction durable – Déconstruction”** - Bruxelles

Environnement : Deux outils visant à favoriser le réemploi des matériaux de construction ont été édités: un guide pratique et un répertoire des revendeurs belges. Ces 2 outils ont reçu un très bon accueil de la presse, du grand public et des maîtres d'ouvrages publics et plusieurs demandes d'accompagnement ont été émises aux partenaires. Le site Opalis.be s'adresse à tous les particuliers, entrepreneurs et architectes qui désirent acheter, vendre, ou mettre en oeuvre des matériaux de réemploi. On y trouve un annuaire actualisé de revendeurs professionnels de matériaux de construction à travers toute la Belgique, des conseils à propos des matériaux de réemploi et de leur mise en oeuvre et des clauses particulières de cahier des charges pour prescrire 5 matériaux de réemploi. Le Guide Pratique du réemploi des matériaux de construction s'adresse à tous les porteurs de projet de construction/rénovation qui désirent intégrer une part de réemploi des matériaux de construction dans leur projet. Il présente une procédure, des



recommandations et des outils pratiques pour conduire un tel projet.

**FT 27 “Améliorer le matching entre l'offre et la demande du marché du travail dans le secteur de la construction durable”** - Actiris : L'action 27 s'est clôturée dans le cadre de l'Alliance à la fin de l'année 2012. Le matching fait actuellement l'objet de réflexion en terme de procédure et de méthodologie au sein d'Actiris. Ces actions ont été testées dans le cadre de l'AEE et continuent de manière globale chez Actiris. Aujourd'hui, les chercheurs d'emploi qui terminent une formation (par ex, en construction durable) sont vus systématiquement par les conseillers en recrutement du pôle qui correspond à cette formation, pour actualiser leur dossier et voir si on peut envisager une mise à l'emploi. Ils sont aussi vus par les conseillers du CDR Construction dans la même perspective.

**FT 27-1 “Développement d'outils de sensibilisation et organisation de l'information aux métiers / formation / compétences de la construction”** - CDR Construction: cette action qui s'inscrivait en support de la FA 27 globale s'est clôturée à la fin de l'année 2012. Cette action a particulièrement bien fonctionné, le site du CDR Construction a vu son nombre de visites augmenter considérablement ([www.cdr-brc.be](http://www.cdr-brc.be)). Ont été comptabilisées, 954 visions de

spots vidéo et 2775 visites sur le site internet en 2 semaines.

**FT 27-2 “Analyse et optimisation des procédures d'Actiris”** - Actiris : Actiris a réformé ses procédures de travail avec les employeurs dès la fin de 2011. La Direction employeurs a été structurée en 6 pôles spécialisés, dont le pôle “industrie-construction-transport et logistique”. Ce sont les consultants de ce pôle qui contactent les employeurs pour les informer sur les services offerts par Actiris, leur proposer de collaborer avec Actiris et collecter leurs offres d'emploi. Ce mode de travail a permis d'augmenter fortement le nombre global d'offres d'emploi traitées en présélection par Actiris et le placement de chercheurs d'emploi bruxellois (Offres d'emploi traitées: 2011/3.678, 2012/5.250, 2013/8.686;

Offres d'emploi reçues par Actiris et satisfaites: 2011/16.582, 2012/16.853, 2013/16.717).



**FT 27-3 “Optimaliser la méthodologie des screenings”** - CDR Construction : Comme les FA 271 et 272, l'action 273 s'est clôturée dans le cadre de l'Alliance à la fin de l'année 2012. La révision des procédures et méthodes d'identification et de codification des métiers se poursuit dans le cadre du projet Ibis interne à Actiris.

## OBJECTIFS



**Améliorer :** le système de clauses sociales dans les marchés publics

**Accompagner :** à la rédaction et à l'insertion des clauses sociales

**Encadrement :** d'un audit des marchés pour le ciblage de quelques-uns qui feront l'objet d'insertion de clauses sociales.

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- MAÎTRISER

## PUBLIC CIBLE



- Chefs d'entreprises en économie sociale
- Donneurs d'ordre

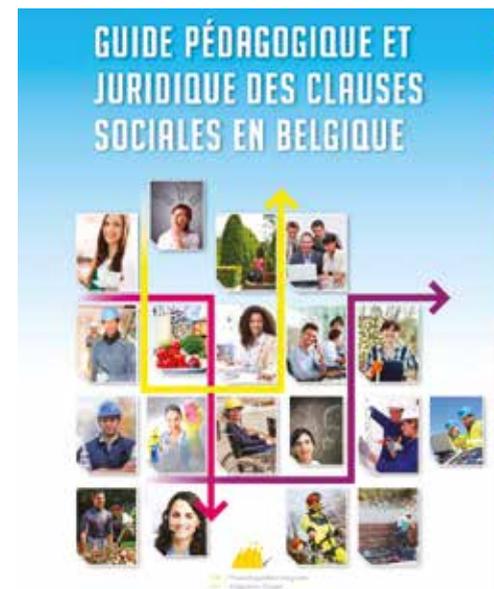
## DESCRIPTION

SAW-B développe une action de sensibilisation aux clauses sociales dans les marchés publics auprès des pouvoirs adjudicateurs et des entreprises d'économie sociale. Saw-b offre en outre un service de Helpdesk gratuit aux pouvoirs adjudicateurs afin d'intégrer dans leurs cahiers des charges des clauses sociales. Cette mission se prolonge en 2013 et s'inscrit dans la mission de coordinateur clause sociale dans le cadre d'Actiris en partenariat avec SAW-B.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

Cette mission de sensibilisation et formation aux clauses sociales continue et poursuit son développement en 2014.

## ILLUSTRATION



## ACTIVITÉS RÉALISÉES

Un large programme de sensibilisation des pouvoirs adjudicateurs et des entreprises d'économie sociale a été conduit par SAW-B. Des séances d'information sur les clauses sociales ont rassemblé sur 3 ans plus de 100 pouvoirs adjudicateurs bruxellois. Lors de ces rencontres de nombreuses entreprises d'économie sociale bruxelloises ont présenté leurs services et activités aux acheteurs publics. Un service helpdesk pour les pouvoirs adjudicateurs et les entreprises fournit une aide à la rédaction des clauses sociales et offre une série de services d'assistance à la bonne exécution des clauses sociales.

## PILOTES



## COLLABORANTS

## AGENDA



**OBJECTIFS**

**Apport :** de services aux entreprises qui peuvent porter sur l'ensemble de leurs besoins à travers des actions de mutualisation ou d'actions collectives.

**LIEN AVEC LA STRATÉGIE**

- MAÎTRISER

**PUBLIC CIBLE**

- Chefs d'entreprises en économie sociale

**DESCRIPTION**

Une grappe constitue une plateforme regroupant des entreprises qui collaborent entre elles et se stimulent l'une l'autre pour une meilleure performance économique et technique.

La formation de grappe est une manière pour les entreprises d'ES de nouer des contacts avec des entreprises classiques du secteur de la construction durable et de développer une approche win-win entre elles.

Les objectifs de la grappe sont l'apport des services aux entreprises qui peuvent porter sur l'ensemble de leurs besoins à travers des actions de mutualisation ou d'actions collectives. Ces mises en commun permettent notamment l'innovation sous toutes ses formes, la formation des responsables des entreprises mais également des chefs d'équipe et des ouvriers, l'emploi, l'organisation du travail, la coordination sur chantier, l'efficacité PEB générale du chantier, la communication, les aspects environnementaux, la performance commerciale.

**ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014**

Dans un souci de consolider une grappe rassemblant plus d'entreprises assurant les maillons de la chaîne constructive, les deux grappes ont été fusionnées début 2014. Le programme arrive à son terme mais les pilotes souhaitent continuer le travail qui commence à produire des résultats intéressants. Des contacts sont en cours pour assurer la continuité du projet. Il est notamment prévu une prospection proactive d'entreprises aptes à intégrer la grappe mixte et sa philosophie afin d'en augmenter sa masse critique. Mais également un suivi, accompagnement et animation des réunions de la grappe avec pour but de favoriser le faire ensemble au sein des membres.

**ILLUSTRATION****ACTIVITÉS RÉALISÉES**

Les deux pilotes ont lancé deux grappes mixtes d'entreprises d'économie sociale et classique dans le secteur de la construction durable en RBC. Les deux grappes ont impliqué 7 entreprises d'économie sociale et onze entreprises classiques. Progressivement des opportunités de collaborations émergent entre certains membres. Une porte ouverte s'est tenue en novembre 2012 sur un chantier de rénovation durable exemplaire avec toiture verte et panneaux photovoltaïques, sur lequel deux membres de la grappe 1 étaient impliqués.

**PILOTES****COLLABORANTS**

Fébio vzw, FEBISP,  
Fédération ES

**AGENDA**

31

## OBJECTIFS



**Stimuler et accompagner** des candidats entrepreneurs souvent absents du processus classique de création d'entreprise.

**Création** d'une première coopérative d'activités bruxelloise ciblée « métiers de la construction »

**Mise à l'emploi** et création d'activités à Bruxelles.

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- MAÎTRISER
- ACCOMPAGNER
- SE DÉVELOPPER
- GÉRER SA CROISSANCE

## PUBLIC CIBLE



- Il s'adresse à tout créateur individuel, qu'il soit chômeur ou allocataire social, qui envisage de créer son entreprise mais qui n'ose pas se lancer immédiatement pour des raisons économiques, culturelles ou de connaissances.

## DESCRIPTION

La création d'une coopérative d'activités dans le secteur de la construction.

La construction est majoritairement un secteur de petites et moyennes entreprises qui comporte par ailleurs un nombre élevé d'entreprises unipersonnelles (58.000). Une structure d'accompagnement à la création de son propre emploi y trouve donc toute sa place. Par ailleurs, ces métiers éveillent l'intérêt de nombreux jeunes, qui entrevoient la possibilité de devenir leur propre patron et qui, dans cette perspective, acceptent beaucoup mieux les contraintes liées à la profession (horaire, pénibilité du travail, exigences des clients, qualité du travail, etc.). De plus, le statut d'artisan patron est perçu comme étant tout aussi attractif que celui d'être ouvrier pour le compte d'autrui. La coopérative permettra également le travail de sous-traitance entre entrepreneurs. Le pilotage du lancement de cette nouvelle coopérative sera assuré par Bruxelles-Emergences, en association avec l'autre coopérative d'activités bruxelloise DEBUuT, l'asbl JobYourself (partenaire d'Actiris pour les actions d'accompagnement à la création de son emploi) ainsi que l'entreprise BATI GROUPE qui soutient une construction propre, la solidarité entre travailleurs et une finalité d'entreprise au service de l'homme plus que du capital.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

Développement de la coopérative d'activités. Intégration et passage en test (réalisation de chantier) de nouveaux chercheurs d'emploi ou allocataires sociaux.

## ILLUSTRATION



## ACTIVITÉS RÉALISÉES

Lancement de la coopérative (mise en place juridique, technique et administrative).

## PILOTES

BRUXELLES-EMERGENCES

## COLLABORANTS

DEBUuT, JobYourself, BATI GROUPE

## AGENDA



Le projet continue, 6 personnes accompagnées dont 2 en test.



**OBJECTIFS**



**Augmenter** le nombre d'entreprises en économie sociale dans la construction durable

**Augmenter** le nombre de personnes fragilisées remises sur le marché de l'emploi

**LIEN AVEC LA STRATÉGIE**



- INVESTIR

**PUBLIC CIBLE**



- Chefs d'entreprises en économie sociale

**DESCRIPTION**

L'économie sociale bruxelloise compte aujourd'hui une quinzaine d'entreprises actives dans le secteur de la construction. Celles-ci poursuivent des objectifs de formation, d'insertion générale, d'insertion de la personne handicapée ou de projets collectifs visant un mieux-être dans le travail. Les entreprises d'économie sociale du secteur de la construction ont très tôt reconnu l'intérêt de se former aux techniques de l'éco-construction et ce pour diverses raisons dont la principale réside dans la prise en compte de plusieurs finalités dans leur conception de l'économie.

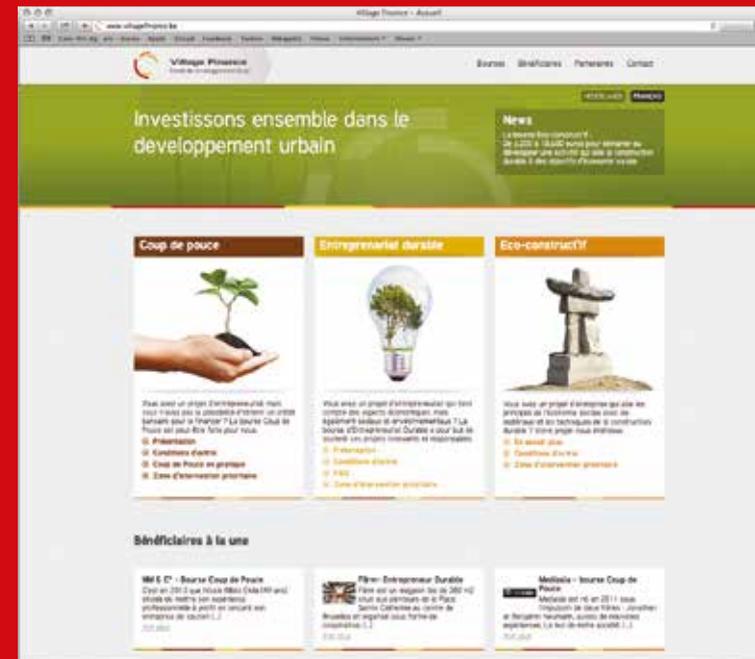
Le secteur pose le constat du manque d'entreprises d'économie sociale et de leur forte utilité vis-à-vis de leur public-cible, que l'on peut notamment retrouver dans la construction durable. Créer plus d'entreprises d'économie sociale permettrait donc de mettre à l'emploi des personnes fragilisées dans le secteur de la construction durable en espérant qu'une partie d'entre elles puissent un jour passer dans l'économie classique.

Outre le dispositif régional de financement classique, des soutiens financiers ad hoc peuvent aider ces entrepreneurs.

**ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014**

Bourse : Le dispositif de bourses « eco-constructif » sera prolongé durant l'année 2014. Diverses actions de communication seront mises en place afin de toucher un maximum d'entrepreneurs ou porteurs de projets.

**ILLUSTRATION**



**ACTIVITÉS RÉALISÉES**

Bourse : La première convention d'octroi de bourse « eco-constructif » a été signée durant le premier trimestre de 2013 à l'entreprise Reconfort + pour un montant total de 18 600 euros. Conformément aux recommandations du jury, la bourse a été libérée en deux versements ; le premier lors de la signature de la convention pour un montant de 12 400 euros et le second après une année d'activité et conditionné par l'embauche de cinq travailleurs du public cible et la production d'un rapport d'activités. En 2013, 4 porteurs de projet ont introduit des demandes de bourse « eco-constructif ».

**PILOTES**



**COLLABORANTS**

ecobuild.brussels, Fébio vzw, FEBISP, Fédération ES

**AGENDA**



**ATELIER**  
EXCELLENCE,  
RECHERCHE ET  
INNOVATION

# OBJECTIF

## L'ATELIER EXCELLENCE, RECHERCHE ET INNOVATION

La transition du secteur vers la construction durable implique des changements significatifs dans les techniques de conception et de mise en œuvre des bâtiments aussi bien pour la construction que pour la rénovation des bâtiments.

Cela implique, en amont, de développer de nouvelles techniques, de nouveaux procédés et de nouveaux savoir-faire et donc de renforcer la recherche et l'innovation. Il s'agit également de mettre en valeur les savoir-faire et les techniques en construction durable, existants et à venir, par la diffusion d'informations permettant de démontrer leur pertinence en matière environnementale mais également économique et sociale. Enfin, il s'agit de faire reconnaître les capacités des personnes et des entreprises bruxelloises et de faciliter l'accès de la demande à des entreprises compétentes et garantissant un niveau de qualité conforme aux exigences de performances énergétique et environnementale. Par cette voie, cela doit tirer les entreprises et les acteurs bruxellois vers l'excellence

et la reconnaissance de leur savoir-faire et leur maîtrise de la qualité. Ainsi, l'atelier poursuit les objectifs suivants :

- > Tirer le secteur vers l'excellence en stimulant le secteur à innover à la fois pour :
- > Améliorer la durabilité des bâtiments via la participation à des projets de recherche en matériaux et techniques durables,
- > Améliorer la pérennité des entreprises via la participation à des démarches de changement organisationnel et stratégique,
- > En facilitant la diffusion et l'utilisation des informations permettant de démontrer la pertinence des solutions proposées en matière environnementale, économique et sociale,
- > Faciliter la reconnaissance des compétences des entreprises et des caractéristiques durables des bâtiments,

## LES ACTIONS EN COURS

N°	LIBELLÉ DE L'ACTION	PILOTE(S)
FA 35	CHÈQUES INNOVATION	Cabinet Fremault, Innoviris
FA 36	PLATEFORME DE RECHERCHE EN CONSTRUCTION DURABLE	CSTC
FA 37-1	RÉNOVATION DURABLE PLATEFORME RÉTROFIT XL	CSTC, Innoviris
FA 37-2	RÉNOVATION DURABLE CLUSTER GREENOV	ecobuild.brussels
FA 42	MISE EN PLACE D'UN COMITÉ PRATIQUES INNOVANTES EN CONSTRUCTION DURABLE	Bruxelles Environnement
FA 46	SOUTIEN À L'INNOVATION ORGANISATIONNELLE ET STRATÉGIQUE	CCB-C
FI 09	LABÉLLISER LES MÉTIERS	CSTC
FI 10	DÉCLARATION DES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	Bruxelles Environnement
FI 11	OUTIL D'UTILISATION DES INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES SELON L'APPROCHE DU CYCLE DE VIE	Bruxelles Environnement
FI 38	PROMOUVOIR LA R&I EN MATIÈRE DE MATÉRIAUX	Bruxelles Environnement
FI 39	INTRODUIRE DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES DANS LES CAHIERS DE CHARGE	Bruxelles Environnement
FI 40	ÉLABORER DES OUTILS DE GUIDANCE POUR LES TRAVAUX LES PLUS FRÉQUENTS CHEZ LES PARTICULIERS	Bruxelles Environnement
FI 41	GUIDE BÂTIMENT DURABLE	Bruxelles Environnement

# CHIFFRES CLÉS

## SUSTAINABLE PLATFORM RESEARCH



CENTRES DE RECHERCHE



LABORATOIRES



PROJETS DE RECHERCHE

“

*La cellule Gestion et Innovation m'a fourni un service simple, complet et personnalisé. Le diagnostic de mon entreprise a mis le doigt là où ça fait mal, et les pertinentes solutions proposées permettent d'en améliorer l'organisation. Le diagnostic fourni (sous forme de trucs et astuces) ont permis de mettre en œuvre rapidement plusieurs actions d'amélioration en termes de suivi des chantiers, de gestion d'équipe ou encore de communication*

MARC RUEBENS, **DRTB**

”

## GUIDANCE

SOUTIEN EN DIRECT

85  
ENTREPRISES

VIA

125  
ACTIONS

SOUTIEN COLLECTIF

VIA  
180  
ACTIONS  
PAR AN  
EN MOYENNE

4500  
PROFESSIONNELS  
BÉNÉFICIAIRES

**STIMULE** LES ENTREPRISES À INTRODUIRE  
DES PROJETS D'INNOVATION

**FAVORISE** LE SUPPORT ET LE TRANSFERT  
DES TECHNOLOGIES INNOVANTES

## LES FICHES TERMINÉES

### **FT 12 - “Renforcer l'exemplarité des pouvoirs publics en introduisant des exigences de performances environnementales vérifiables dans les marchés publics”** - Cabinet HUYTEBROECK.

Le concept d'exemplarité des pouvoirs publics a été introduit comme un des 9 objectifs du Code Bruxelles de l'Air, du Climat et de l'Energie (COBRACE - adoption 2 mai 2013).

Les dispositions qui concernent le bâtiment se veulent ambitieuses. Dorénavant, tout niveau de pouvoir qui gère plus de 50.000 m<sup>2</sup> de bâtiments sur le territoire de la RBC doit obligatoirement réaliser un Plan Local d'Action pour la Gestion

Énergétique (PLAGE). En outre, les pouvoirs publics devront tenir compte du coût d'occupation (loyer + charges énergétiques) dans toute future convention d'occupation d'un bâtiment. Les exigences PEB sont également renforcées pour les pouvoirs publics, comme par exemple l'atteinte du zéro consommation à l'horizon 2019 pour les pouvoirs publics, contre 2021 pour les bâtiments privés. Une autre disposition prévoit qu'un certificat de performance énergétique et environnementale du bâtiment (PEEB) soit réalisé, le gouvernement pouvant fixer des exigences énergétiques et environnementales minimales à atteindre. Toutes ces dispositions doivent maintenant faire l'objet d'Arrêtés d'exécution.

## OBJECTIFS



**Stimuler** les petits projets d'innovation dans le secteur des entreprises et de la construction

**Valoriser** les outils existants pour stimuler la recherche et l'innovation.

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- DÉVELOPPEMENT ET UTILISATION DE NOUVELLES TECHNOLOGIES AFIN DE RESTER COMPÉTITIF

## PUBLIC CIBLE



- Entreprises

## DESCRIPTION

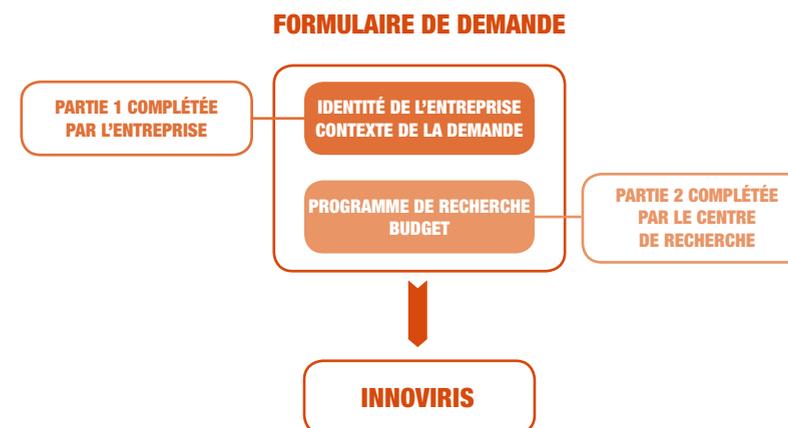
Pour être efficaces, les instruments d'appui à la recherche et l'innovation doivent consister en un juste équilibre entre les outils adéquats à mobiliser en fonction du processus de recherche et de développement : recherche de base, recherche appliquée, développement en entreprise. Ces différents outils doivent être associés aux instruments nécessaires visant à valoriser la recherche et l'innovation en entreprise : service de transfert technologique, technology watch et appui à l'innovation, service d'appui à l'obtention de brevets. Par ailleurs, afin de compléter la chaîne de l'innovation, le mécanisme des chèques technologiques pourrait être examiné.

Dans ce cadre, l'objectif est de mettre au point un groupe de travail visant à définir les modalités d'accès aux chèques technologiques (tous secteurs confondus) et à faire valoir les outils existants pour stimuler la recherche et l'innovation avec le soutien financier d'Innoviris.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

En 2014, les centres bénéficiaires ambitionnent d'aider de plus en plus de petites entreprises bruxelloises de petite taille au travers de cette nouvelle formule qui permet à des sociétés qui ont de bonnes idées de les mettre en pratique dans un délai très court.

## ILLUSTRATION



## ACTIVITÉS RÉALISÉES

Le dispositif a été lancé fin 2013 pour une période d'expérimentation d'un an et permet de financer une étude d'innovation dans les (très) petites entreprises (subside max de 10.000 EUR par an avec une intervention de la Région de 75% du budget). Cette prestation doit être réalisée par un centre de recherche (Conventions avec 5 centres bruxellois : 2 centres collectifs sectoriels et 3 instituts supérieurs industriels). Quatre projets ont déjà été déposés et une action de promotion est menée de manière permanente par les centres bénéficiaires.

## PILOTES

Cabinet FREMAULT



## COLLABORANTS

## AGENDA



Le dispositif est en test pendant 1 an.

## OBJECTIFS



**Orienter** les pistes de la recherche dans une approche de bas en haut

**Améliorer** le transfert technologique des universités vers les entreprises

**Capitaliser** les différentes initiatives de recherche en construction durable

**Améliorer** la connaissance et la compréhension des différentes unités de recherche et de leurs compétences.

**Favoriser** les relations entre les unités de recherche.

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- DÉVELOPPEMENT ET UTILISATION DE NOUVELLES TECHNOLOGIES AFIN DE RESTER COMPÉTITIF

## PUBLIC CIBLE



- Centres de recherche, universités, hautes écoles, etc.
- Interfaces universitaires, valorisateurs, etc...

## DESCRIPTION

L'intensité de la recherche et du développement (R&D) relative à la construction durable a enregistré une solide croissance. De nombreux acteurs différents opèrent sur ce plan et ont chacun leurs propres démarches et initiatives. Tant les universités que les hautes écoles ou les centres de recherche travaillent à des projets de recherche fondamentale ou de recherche et développement appliqués.

Toutes ces initiatives et unités de recherche différentes ne sont donc pas toujours suffisamment harmonisées et ne se connaissent pas assez bien, ce qui nuit à un passage optimal de la recherche fondamentale à des applications dans l'économie en passant par la recherche appliquée.

Par conséquent, une plateforme qui réunit les acteurs est nécessaire afin de parvenir à un échange et un enrichissement mutuels dans le but premier du renforcement des compétences bruxelloises en matière de recherche par une meilleure connaissance des partenaires et la poursuite du développement d'éventuels accords de collaboration.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

En 2014, la plateforme souhaite aller plus loin dans son ambition d'inventaire des compétences en matière de recherche sur la construction durable. En 2014, le groupe formé par Innoviris, le CSTC et les TTO des universités a été rejoint par impulse.brussels et la CCB-C. Les activités à venir seront centrées sur l'inventaire des cellules de recherche, le renforcement des interactions entre la recherche et les entreprises, l'organisation de "Lab-insights" et la promotion de la base de données :

[www.brusselssustainableresearch.be](http://www.brusselssustainableresearch.be)

## ILLUSTRATION

The screenshot shows the 'BRUSSELS SUSTAINABLE RESEARCH PLATFORM' interface. It features a 'Login' button and a section titled '- Recherche par matrice'. Below this is a table with 'RESEARCH TOPICS' on the y-axis and 'LEVEL' on the x-axis. The levels are 'urban', 'building', 'Component & installation', and 'material'. The topics are grouped into 'General items' and 'Energy items'. Each cell in the matrix contains a small icon representing a research team or project.

RESEARCH TOPICS	LEVEL			
	urban	building	Component & installation	material
<b>General items</b>				
design				
construction process				
management & ICD				
analysis & diagnostics				
verification & monitoring				
innovation industrialisation				
<b>Energy items</b>				
innovation				
traditional energy production technologies				
smart induced energy production				
wind induced energy production				
sun based energy production				
biomass energy production				

## ACTIVITÉS RÉALISÉES

La base de données est en ligne et comporte actuellement 161 équipes de recherche.

## PILOTES



## COLLABORANTS

Universités, Hautes écoles, Centres de recherche

## AGENDA



31

Un plan de promotion et d'animation de la plateforme va être mis en place.

## OBJECTIFS



**Définir** et orienter les besoins de l'industrie en matière de rénovation durable.

**Organiser** un appel à proposition et sélection des projets de recherche.

**Soutenir** des projets de recherche en matière de rénovation durable.

**Partager** les expériences et organiser des workshops.

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- MAÎTRISER

## PUBLIC CIBLE



- Centres de recherche, universités, hautes écoles, etc.

## DESCRIPTION

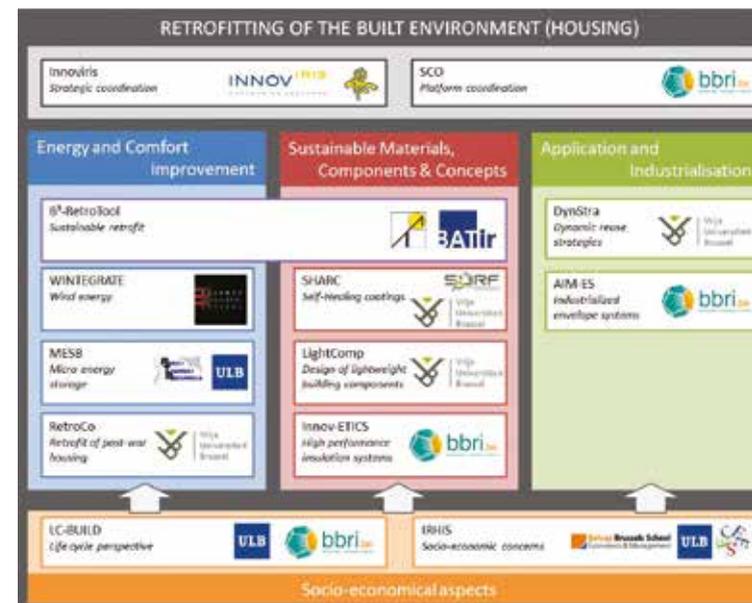
La combinaison d'un vaste parc immobilier obsolète avec un potentiel élevé d'amélioration des performances énergétiques justifie qu'une rénovation énergétique puisse apporter une contribution importante à un immobilier durable. L'activité de rénovation est par ailleurs un marché très localisé. La problématique se définit comme suit :

- Une rénovation énergétique performante combinée à un climat intérieur sain de qualité demande un ensemble de mesures harmonisées à la fois sur le plan de l'enveloppe du bâtiment (isolation et étanchéité), des installations et de la gestion du bâtiment.
- Pour les bâtiments d'intérêt historique, qui sont très largement présents par définition dans la Région bruxelloise, des conditions accessoires supplémentaires sont d'application pour préserver le caractère historique du bâtiment.
- L'ICT pour l'amélioration des conditions ambiantes intérieures (chauffage, lumière, qualité de l'air) avec une consommation minimale d'énergie par une utilisation optimale des installations.
- Enfin, un problème important en cas de rénovation (énergétique) réside dans la fragmentation du processus de rénovation.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

La première année de recherche se termine pour les 11 projets en cours avec des premiers résultats intéressants. Des workshops rassemblant les partenaires ont été organisés et les retours sont positifs. Des workshops impliquant les entreprises du secteur sont prévus pour 2014 afin d'attirer leur attention et de réorienter les projets si nécessaire.

## ILLUSTRATION



## ACTIVITÉS RÉALISÉES

La plateforme stratégique Rétrofit XL a été approuvée par le gouvernement en fin 2012. 11 projets de recherche ont vu le jour menés par 13 groupes d'universités et de centres de recherche. Un programme de recherche a été établi sur deux ans avec une troisième année possible pour certains projets ayant livré des résultats probants en vue d'une valorisation future.

Les premières activités ont été engagées projet par projet ainsi que des réunions de coordination et des workshops de partage d'expériences.

## PILOTES



## COLLABORANTS

## AGENDA



Follow up committees des 11 projets en cours  
**Février 2014**

## OBJECTIFS



**Stimuler** les capacités d'innovation des PME dans le domaine de la rénovation durable

**Capitaliser** et **diffuser** les connaissances en matière de rénovation durable à l'échelle internationale

**Mettre en relation** les entreprises et les centres de recherche à l'échelle internationale.

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- MAÎTRISER

## PUBLIC CIBLE



- Entreprises du secteur

## DESCRIPTION

La combinaison d'un vaste parc immobilier obsolète avec un potentiel élevé d'amélioration des performances énergétiques justifie qu'une rénovation énergétique puisse apporter une contribution importante à un immobilier durable. L'activité de rénovation est par ailleurs un marché très localisé.

Dans ce contexte, le projet Greenov rassemble 8 partenaires issus de 5 Etats d'Europe de l'Ouest (Belgique, France, Irlande, Pays-Bas).

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

Capitalisation et reconduction des activités 2013 (échanges d'expertise et opportunités d'affaires), mise en réseau et intégration des entreprises bruxelloises dans les appels à projet H2020, 2014 nous permettra aussi d'entamer de nouvelles collaborations, notamment sur la thématique des grappes d'entreprises.

## ILLUSTRATION



## ACTIVITÉS RÉALISÉES

14 événements d'échanges d'expertise et de bonnes pratiques avec des experts européens ou d'opportunités B2B avec la participation de 363 entreprises bruxelloises et/dont 3 dépôts de projet de recherche/innovation dans les programmes européens. Par la mise en réseau avec les clusters européens, Greenov est créateur d'opportunités pour les entreprises et centres de recherche de la région.

## PILOTES



## COLLABORANTS

Impulse.brussels,  
Cluster Eco-construction, cluster CAP 2020

## AGENDA



Projet Interreg de  
**janvier 2010** à  
**décembre 2015**.

## OBJECTIFS



**Faciliter** l'accueil et la diffusion de l'innovation dans et pour le secteur par un transfert de connaissance et une diffusion des ressources dédiées à l'innovation dans la construction durable.

**Diffuser** de manière permanente de l'information relative à l'innovation aux opérateurs compétents.

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- DÉVELOPPEMENT ET UTILISATION DE NOUVELLES TECHNOLOGIES AFIN DE RESTER COMPÉTITIF

## PUBLIC CIBLE



- SFMQ, Les réseaux de l'enseignement et de formation
- Les membres du réseau enseignement de Bruxelles
- Professionnels
- Les maîtres d'ouvrage publics
- Les assureurs

## DESCRIPTION

L'action consiste à former et animer un comité des pratiques innovantes en construction durable qui analysera la veille technologique, qui diffusera des informations vers les différents acteurs du secteur et accompagnera des démarches de type référentiels d'enseignement ou formation pour assurer l'accueil de l'innovation et son intégration dans celle-ci.

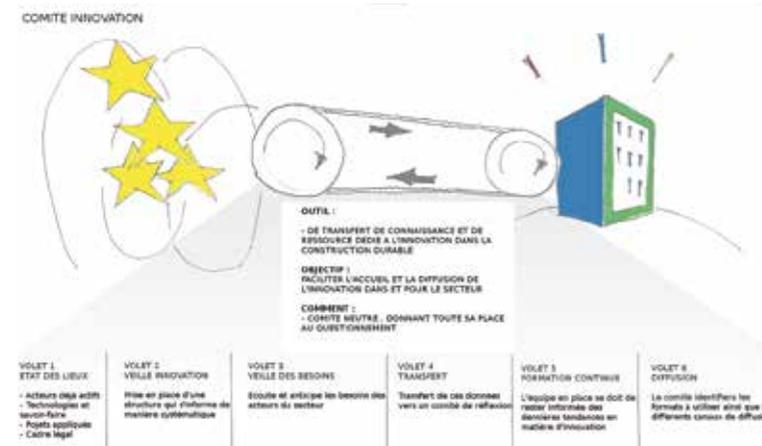
La construction durable se base sur des techniques, des gestes ou des fonctionnements innovants. D'autre part, le secteur construction est un secteur extrêmement structuré avec des acteurs de référence qui sont chargés d'apporter un maximum de sécurité à tous les acteurs impliqués. Pour réaliser leurs missions, ces acteurs de références doivent attendre la maturité des techniques, des produits et des savoir-faire pour les encadrer et les structurer.

Dans cette démarche, l'innovant ne trouve, par définition, pas facilement sa place. Il comporte des zones de connaissances incomplètes, voire des risques. Il provoque des résistances au changement. Mais, c'est aussi l'innovant qui apporte la dynamique d'évolution, la remise en question, l'amélioration du travail et qui permet au secteur de répondre à des enjeux nouveaux.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

Début du volet 1 qui consiste à faire un état des lieux des acteurs déjà actifs dans le domaine de l'innovation, des technologies et des savoir-faire de la construction, des projets appliqués chez les architectes et les ingénieurs, des pratiques d'utilisation ainsi que le cadre légal.

## ILLUSTRATION



## PILOTES



## COLLABORANTS

Impulse.brussels,  
CDR-construction,  
Innoviris, CSTC,  
CCB-C

## ACTIVITÉS RÉALISÉES

Travail préparatoire d'analyse et de réflexion, de consultation des parties prenantes réalisée par le CDR Construction. Ce travail a orienté la réflexion sur l'articulation et la complémentarité des veilles existantes et du flux d'information vers le comité pour définir son rôle de courroie de transmission, le comité donne la possibilité aux détenteurs d'informations de disposer d'un panel de clients plus important et aux demandeurs d'informations d'avoir plus de sources disponibles. Un mode de fonctionnement a été défini travaillant sur certaines niches, en allant chercher ou en anticipant les besoins des acteurs.

## AGENDA



Début de la mission  
en **mars 2014**

## OBJECTIFS



**Améliorer** la compétitivité des TPE/PME.

**Optimiser** l'organisation interne des entreprises, réduire les coûts structurels et favoriser ainsi leur développement.

**Promouvoir** l'emploi bruxellois auprès des entrepreneurs et préserver les emplois actuels.

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- SE DÉVELOPPER
- GÉRER SA CROISSANCE

## PUBLIC CIBLE



- TPE et PME du secteur de la construction employant au minimum un travailleur

## DESCRIPTION

Le service proposé se veut être un point unique, spécifique au secteur de la construction. Il permettra notamment de centraliser l'expertise des différents organismes d'aide à l'entrepreneuriat (sectoriel ou multisectoriel) et des organismes spécifiques au secteur ainsi que l'expertise de la CCB-C sur le secteur. L'aide apportée par ce projet répond plus particulièrement aux besoins des TPE/PME bruxelloises de construction et se décline sous forme d'un accompagnement en trois étapes :

- un diagnostic de l'organisation et des pratiques actuelles afin d'évaluer l'organisation générale et la stratégie de l'entreprise.
- une formalisation de solutions adaptées au cas précis de l'entreprise diagnostiquée.
- un choix des solutions à mettre en place avec l'entrepreneur et un suivi de la mise en place des solutions retenues.

Les solutions qui seront mises en place viseront à optimiser l'organisation interne des entreprises, la réduction des coûts structurels et favoriseront ainsi leur développement.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

Finalisation de l'outil d'audit, poursuite de la phase test et accompagnement individuel des entreprises.

## ILLUSTRATION

PORTE D'ENTRÉE VERS LES SERVICES SPÉCIALISÉS EN GESTION D'ENTREPRISES



## PILOTES



## COLLABORANTS

CSTC, Impulse, brussels, Innoviris, BECI (CED), Construction quality, Formalis

## ACTIVITÉS RÉALISÉES

Conception de la cellule Gestion et Innovation : rencontres et échanges avec 11 organismes.

## AGENDA



Objectif jusque **fin décembre 2014** : accompagnement de 15 entreprises.



## OBJECTIFS



**Offrir** : de réels avantages pour les entreprises en terme de visibilité, accès à l'information, évènements, réseau, grappage, opportunités

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- SE FAIRE RECONNAÎTRE DU MARCHÉ

## PUBLIC CIBLE



- Entreprises du secteur de la construction ;
- Maître d'oeuvre ;

## DESCRIPTION

Labellisation des métiers

- définition des critères
- définition du système de contrôle
- mise en place de la procédure de diffusion et formation auprès des entreprises
- procédure sur les moyens d'utiliser la labellisation dans les marchés publics
- établir le label à l'échelle nationale

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

Il est prévu que le pilote de l'action (CSTC) fasse état de ce qui est réalisé en Flandre et en Wallonie en matière de déclaration de conformité pour permettre d'alimenter les débats à Bruxelles en prenant en compte la situation bruxelloise.

## ILLUSTRATION



## ACTIVITÉS RÉALISÉES

Des premiers travaux ont été réalisés sur les principes d'une labellisation volontaire avec les collaborateurs. Par ailleurs, une concertation avec les autres régions a été organisée pour échanger sur la labellisation et la certification des travaux et en particulier dans le cadre du projet européen Build Up Skills qui vise à développer une déclaration de conformité des différents métiers. L'idée générale du projet est d'améliorer les compétences des travailleurs du secteur et au-delà le niveau de qualité des produits et services de construction.

## PILOTES



## COLLABORANTS

Construction Quality,  
ecobuild.brussels

## AGENDA





## OBJECTIFS



**Objectiver** la communication environnementale sur les matériaux de construction

**Offrir** un moyen aux maîtres d'ouvrage, architectes et entreprises d'informer leurs clients sur les performances environnementales des matériaux utilisés

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- VENDRE

## PUBLIC CIBLE



- Producteurs de matériaux, distributeurs de matériaux
- Maîtres d'œuvre

## DESCRIPTION

L'action consiste à analyser les possibilités d'harmoniser les systèmes de déclaration des performances environnementales des matériaux de construction et à faciliter les entreprises bruxelloises à effectuer ces déclarations des performances environnementales de leurs produits.

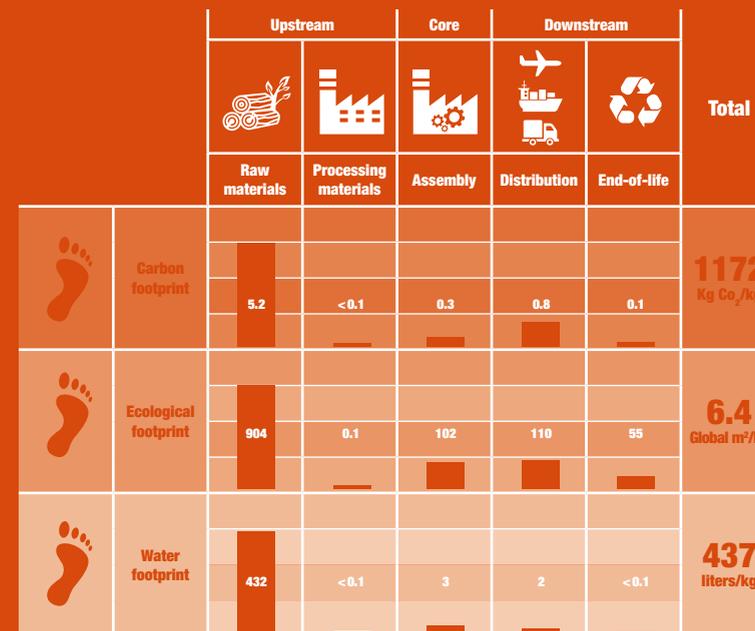
Le développement et la mise à disposition d'un outil d'exploitation des informations relatives à l'impact environnemental est repris dans l'action "Disposer d'un outil d'utilisation des informations environnementales pour les maîtres d'ouvrage et architectes selon l'approche cycle de vie" (FI 11).

L'harmonisation et la diffusion des déclarations de performances environnementales des matériaux de construction sous la forme d'EPD permettra également de disposer d'informations transparentes et cohérentes qui alimenteront l'outil LCA. Cette information et son exploitation à travers l'outil LCA pourront servir de critères objectifs et transparents dans le cas des projets de labellisation des bâtiments.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

Il est prévu que le pilote de l'action (IBGE) suive les travaux de développement de l'outil fédéral afin d'alimenter les travaux du Réf.B. Une version 0 de l'outil fédéral est prévue pour 2015. Ce suivi alimente également la problématique de la FI 11.

## ILLUSTRATION



## ACTIVITÉS RÉALISÉES

L'action a essentiellement consisté en un suivi des évolutions relatives à la normalisation européenne CEN TC 350 et aux travaux du fédéral relatifs aux EPD (arrêté royal harmonisant la manière de faire une EPD (Déclaration Environnementale Produit) et la constitution d'une base de données des matériaux et composants selon leur EPD). Cette base de données doit alimenter un outil d'aide à la décision en matière de performance énergétique des bâtiments. (PEB).

## PILOTES



## COLLABORANTS

CSTC, PMC, SLRB

## AGENDA



Suivi de l'outil en cours de développement au niveau fédéral.



## OBJECTIFS



**Objectiver** la communication environnementale sur les matériaux de construction

**Offrir** un moyen aux maîtres d'ouvrage, architectes et entreprises d'informer leurs clients sur les performances environnementales des matériaux utilisés

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- VENDRE

## PUBLIC CIBLE



- Maîtres d'ouvrage
- Architectes
- Entreprises de construction

## DESCRIPTION

Développer un outil d'aide aux choix, compréhensible, transparent, permettant l'exploitation des informations relatives à l'impact environnemental et sanitaire des matériaux et techniques de construction choisies, à destination des maîtres d'ouvrage et architectes et développé sur base de la méthodologie d'analyse de cycle de vie.

Cet outil doit permettre de rendre compte de l'ensemble des impacts tout au long du cycle de vie, et doit notamment intégrer les caractéristiques techniques du matériau lors de son usage et de sa fin de vie. Deux aspects souvent négligés mais essentiels à un choix durable et fondé.

L'objectif est de rassembler les différentes initiatives présentes sur le territoire belge et d'en assurer l'harmonisation. Il convient également de veiller à coupler cet outil aux outils utilisés par les architectes, notamment le logiciel PEB afin de démultiplier les étapes. L'outil développé devra s'inscrire comme soutien complémentaire au référentiel certification/labelisation de bâtiments durables en cours de réalisation.

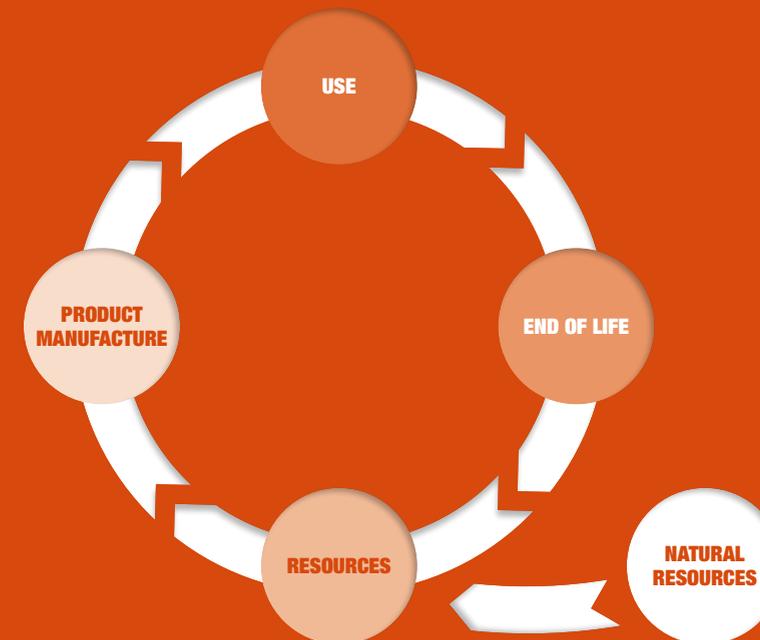
L'outil doit être de portée nationale au minimum.

L'action devra suivre et intégrer les travaux réalisés par les comités techniques "TC 350" du CEN.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

Il est prévu que le pilote de l'action (IBGE) suive les travaux de développement de l'outil fédéral afin d'alimenter les travaux du Réf.B. Une version 0 de l'outil fédéral est prévue pour 2015. Ce suivi alimente également la problématique de la FI 10.

## ILLUSTRATION



## ACTIVITÉS RÉALISÉES

Une analyse des différents outils et approches nationales et internationales relatifs à l'impact environnemental des matériaux a été réalisée ainsi qu'un suivi des travaux relatifs à la normalisation européenne et aux travaux du fédéral relatifs aux EPD (cf. FI 10). La participation à une table-ronde et la collaboration avec la Région flamande et le fédéral ont eu lieu, notamment dans le cadre du développement d'un outil d'aide à la décision pour l'utilisation et le choix des composants et matériaux des bâtiments dans le cadre de la PEB.

## PILOTES



## COLLABORANTS

CSTC, PMC, SLRB

## AGENDA



Suivi de l'outil en cours de développement au niveau fédéral.

## OBJECTIFS



**S'engager** dans la recherche et le développement au niveau des matériaux, composants et concepts afin de pouvoir relever les défis sociaux en matière de construction durable

**Développer** des matériaux et composants durables, des procédés de production à charge faible, de nouveaux concepts de construction et principes d'exécution dans lesquels ces nouveaux matériaux peuvent associer une charge inférieure pour l'environnement à une durabilité technique dans le temps.

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- DÉVELOPPEMENT ET UTILISATION DE NOUVELLES TECHNOLOGIES AFIN DE RESTER COMPÉTITIF

## PUBLIC CIBLE



- Tout le cycle de la construction, en particulier les producteurs de matériaux et entrepreneurs

## DESCRIPTION

De manière générale, on peut affirmer que le développement de matériaux plus durables s'est déjà imposé dans la recherche et le développement. Différents facteurs déclencheurs peuvent être identifiés pour l'expliquer, comme la sensibilisation accrue de la société à l'environnement et les facteurs de coût (énergie, etc.).

Un élément spécifique en l'occurrence est la proportion « d'énergie grise » dans la politique stratégique qui incite les producteurs et exportateurs à mener une politique d'entreprise innovante sur ce plan. Les exemples sont notamment la recherche sur le béton aux fibres de chanvre, le béton avec des granulés recyclés ou secondaires ou encore les matériaux d'isolation minéraux avec des liants respectueux de l'environnement. Il faut également ajouter la recherche de matériaux plus naturels, en constatant que les caractéristiques et qualités techniques et écologiques (notamment durabilité dans le temps) ne sont pas suffisamment établies, ce qui induit un seuil d'accès à leur utilisation, en particulier dans les applications qui imposent une qualité technique durable comme exigence de base.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

L'action n'a toujours pas réellement démarré, elle doit être relancée. Notamment en s'appuyant sur les réalisations et résultats de la plateforme de recherche, de la plateforme stratégique "brussels retrofitting XL" ou encore des actions de Greenov, mais également en identifiant des opportunités de financement à différents niveaux (européen, fédéral, régional) ou encore le développement d'un thème relatif à la construction dans le cadre de la future plateforme d'Innoviris "santé". Un petit projet a toutefois été identifié : rédaction de fiches techniques et environnementales sur les isolants classiques dans la continuité de ce qui a été réalisé en Région wallonne sur les isolants naturels.

## ILLUSTRATION



## PILOTES



## COLLABORANTS

Impulse.brussels,  
Ceraa, UCL

## ACTIVITÉS RÉALISÉES

L'appel à projet dans le cadre de la plateforme stratégique "rénovation du bâti" incluait un sous-thème relatif aux matériaux durables (sustainable materials, components & concepts).

## AGENDA





## OBJECTIFS



**Soutenir** l'évolution des travaux de construction ou de rénovation vers la construction durable et ce, en particulier pour le secteur public

Uniformiser le vocabulaire entre partenaires

**Centraliser** les ressources pour obtenir un outil performant et à jour

**Servir** d'exemple pour les marchés privés

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- MAÎTRISER

## PUBLIC CIBLE



- Maîtres d'ouvrage
- Architectes

## DESCRIPTION

Développer des clauses environnementales dans les cahiers des charges types :

1. Dans un premier temps suivi de l'étude de pertinence et de faisabilité relative à l'introduction de clauses durables (environnementales, énergétiques et sociales) dans les cahiers des charges types destinés à des marchés privés et publics de travaux, fournitures et services relatifs à la rénovation, construction et gestion de bâtiments durables. L'objectif étant l'élaboration d'une référence unique en matière de cahier des charges pour les marchés publics et éventuellement pour les marchés privés, si cela se justifie. L'étude vise à diagnostiquer sous quelle forme il est possible et intéressant de réaliser des cahiers des charges-types intégrant des clauses durables et à développer des scénarios de réalisation ainsi qu'une partie de ces cahiers des charges.
2. Dans un second temps (dès fin 2013), suite aux résultats de l'étude, mettre en œuvre le scénario optimal identifié par l'étude, c'est-à-dire d'impulser et de suivre l'élaboration des cahiers des charges en eux-mêmes.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

La seconde phase consiste à rédiger les clauses suivant l'action prioritaire identifiée par l'étude de faisabilité. Le marché a été attribué fin 2013 et a été associé à l'approfondissement du Guide bâtiment durable étant donné que les domaines de compétences des experts sont les mêmes. La réalisation est entamée depuis le 10 février. L'objectif est de fournir les clauses au fur et à mesure de leur réalisation et de les mettre à disposition sur le site du Guide bâtiment durable.

## ILLUSTRATION



## PILOTES



## COLLABORANTS

CSTC, SLRB, CERAA,  
ecobuild.brussels,  
CCB-C

## AGENDA



Rédaction des  
clauses en cours



## OBJECTIFS



**Soutenir** : l'évolution des travaux de construction ou de rénovation vers la construction durable et ce, en particulier pour le secteur public

**Uniformiser** : le vocabulaire entre partenaires

**Centraliser** : les ressources pour obtenir un outil performant et à jour

**Servir** : d'exemple pour les marchés privés

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- MAÎTRISER

## PUBLIC CIBLE



- Maîtres d'ouvrage
- Architectes

## DESCRIPTION

Elaborer des outils de guidance pour les marchés privés les plus simples et les plus fréquents.

Cette action vise les travaux réalisés dans le secteur privé, généralement réalisés sans le concours d'architecte (ex : châssis, isolation, toiture, équipements techniques, chaudières, etc.).

Deux publics sont ici visés, d'une part les maîtres d'ouvrage particuliers et d'autre part les entreprises de construction de petite taille.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

Le travail effectué par Bruxelles Environnement se fait en collaboration avec Dialogo vzw, le prestataire désigné comme back-office pour la Maison de l'Énergie. Comme en 2013, le planning d'exécution des outils dépendra donc du volume de questions que le back office de la Maison de l'énergie devra traiter. Pour ces outils, la priorité est donnée aux check-list; ensuite aux devis type et in fine aux fiches techniques.

## ILLUSTRATION

**CHECK-LIST 01**

**ISOLER LA TOITURE INCLINÉE**

MAISON ÉNERGIE HUIS

AUTRE AUSEI | CHECK-LIST 01 | FICHE TECHNIQUE | DEVIS TYPE 1

**La chaleur s'échappe par le toit vu qu'elle monte dans une maison. En théorie, rien d'étonnant donc à ce qu'on isole la toiture soit une priorité.**

- Si vous voulez utiliser le grenier comme espace habitable, il faut isoler la toiture inclinée ou la toiture plate (voir check-list 3).
- si vous utilisez le grenier comme espace non habitable, au lieu d'isoler la pente inclinée de votre toiture, la solution à la fois pratique et économique pour réduire les pertes de chaleur est d'isoler le plancher de grenier (voir check-list 2).

**CONSEILS**

Isoler peut se faire par l'intérieur ou par l'extérieur. Si l'isolation se fait par l'intérieur, la première couche d'isolant ou plaque généralement entre les chevrons (disposés dans le sens de la pente du toit). Il est conseillé d'augmenter l'épaisseur d'isolant: selon les cas, il faudra élargir l'épaisseur des chevrons en pose croisée ou les doubler.

Isoler par l'extérieur (toiture Barkling) est aussi possible et efficace. De manière générale, l'isolation par l'extérieur est même préférable car elle peut être placée en continu. Pour connaître les avantages et les inconvénients de chaque méthode, voyez la fiche technique 1.

Il faut vérifier si la charpente peut porter le poids de l'isolant: au besoin, il faut la renforcer.

Avant de commencer les travaux d'isolation de votre toiture, vérifiez l'étanchéité à la pluie et au vent de la toiture, l'état des tuiles et la présence ou non d'insectes sous-toiture ainsi que sans état.

La sous-toiture et le frein-vapeur sont deux couches de la toiture très importantes: leur mise en œuvre doit être aussi soignée que celle de l'isolation. Voyez la fiche technique 1 pour en savoir plus.

Pour éviter les phénomènes de condensation interne entre les différentes couches de la toiture, la vapeur d'eau doit avoir la possibilité de s'échapper. La toiture doit donc être perméable à la diffusion de la vapeur d'eau de l'intérieur vers l'extérieur et pas l'inverse.

Les propriétés d'un isolant varient. La capacité d'un isolant dépend de son épaisseur: le  $\lambda$  est le nombre dont il conduit la chaleur (caractérisé par son  $\lambda$  plus il est petit, plus l'isolant est performant).

La performance acoustique d'un isolant et le placement de frein-vapeur étanche à l'air doivent aussi être pris en compte, surtout si l'environnement extérieur est bruyant.

**LES DIFFÉRENTES COUCHES D'UNE TOITURE INCLINÉE**

- 1 Couverture
- 2 Lattes et contre-lattes
- 3 Sous-toiture
- 4 Charpente (chevrons)
- 5 Isolation thermique
- 6 Frein-vapeur
- 7 Cavité de tepax
- 8 Finition

## ACTIVITÉS RÉALISÉES

Des outils de guidance sont développés dans le cadre de la mise en œuvre de la Maison de l'énergie. Ils concernent les principaux travaux de rénovation des logements bruxellois pouvant faire l'objet d'une offre avec performance énergétique et environnementale. Pour l'instant la check-list générale "rénover son logement de façon durable" et la check-list n° 1 "isoler la toiture inclinée" sont réalisées. Devis types : le document général "comment utiliser le devis type" et le devis n°1 "isoler la toiture inclinée" sont terminés.

## PILOTES



## COLLABORANTS

CSTC, SLRB, CERAA, ecobuild.brussels, COB-C

## AGENDA



Rédaction des clauses en cours



## OBJECTIFS



**Appréhender** : la construction et la rénovation durable ;

**Aider à concevoir** : un projet avec une approche globale et transversale, prenant en compte tous les aspects du développement durable ;

**Optimiser** : la mise en oeuvre de chaque phase des projets et en réduire les coûts ;

**Anticiper** : les évolutions réglementaires ;

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- MAÎTRISER

## PUBLIC CIBLE



- Maîtres d'ouvrage
- Architectes
- Entrepreneurs

## DESCRIPTION

Le Guide bâtiment durable disponible sur internet est destiné à aider les professionnels du secteur de la construction à concevoir et mettre en oeuvre des projets pour construire ou rénover durablement en Région de Bruxelles-Capitale. En quelques clics, ils peuvent accéder ainsi gratuitement à des recommandations techniques rédigées et régulièrement actualisées par une équipe multidisciplinaire d'experts.

Ce guide s'adresse aux professionnels du bâtiment, qu'ils soient des concepteurs (architecte, entrepreneur, ingénieur...), étudiants ou enseignants en architecture ou encore des maîtres d'ouvrage.

Ce guide contient toutes les informations techniques, fiables et actualisées, pour optimiser l'impact environnemental et le bien-être des occupants des projets de construction ou rénovation durable en Région bruxelloise.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

En 2014, différents bureaux d'étude et experts (11 lots) rédigeront les contenus complémentaires (fiches et parties manquantes des dispositifs). Une coordination sera également mise en place pour gérer ces différents bureaux. Un travail de rewriting et traduction sera ensuite entamé pour assurer un développement de contenu homogène, d'un même niveau de technicité et d'un même niveau de qualité rédactionnelle.

## ILLUSTRATION



## ACTIVITÉS RÉALISÉES

Bruxelles-Environnement s'est lancé en 2006 dans l'élaboration d'un guide pratique pour la construction et rénovation durable de petits bâtiments. La restructuration et la première phase d'approfondissement du guide sont finalisées. De nombreux experts ont collaboré par ailleurs : issus de bureaux d'études mais aussi du monde académique ou d'organismes régionaux en lien avec un des thèmes de la construction du guide. 50 des 61 fiches techniques ont été réalisées et mises en ligne dans un outil web dynamique.

## PILOTES



## COLLABORANTS

## AGENDA



Rédaction des fiches complémentaires et parties manquantes en cours.

**ATELIER**

OUTILS DE SOUTIEN  
FINANCEMENT

# OBJECTIF

## L'ATELIER OUTILS DE SOUTIEN ET FINANCEMENT

Le dynamisme et l'attractivité de la Région de Bruxelles-Capitale sont importants. Plus spécifiquement, le marché de la construction et de la rénovation durable devrait fortement croître dans les prochaines années. Dans ce contexte, l'enjeu concerne le soutien des entreprises bruxelloises afin de leur permettre d'assurer leur mutation vers le durable et de capter le marché bruxellois, de profiter du dynamisme de Bruxelles et de contribuer au développement économique régional. Ainsi, il apparaît opportun d'accompagner les entreprises vers la construction durable ou d'accompagner leur développement en leur facilitant l'accès aux nombreux outils et opérateurs de soutien et de financement des entreprises.

Cet atelier poursuit les objectifs suivants :

### **FACILITER LA VIE DES ENTREPRISES,**

les informer, les convaincre de leur capacité à s'engager dans la construction durable et les accompagner en :

- > améliorant les multiples outils existants,
- > améliorant l'accès des entreprises aux opérateurs de soutien et d'accompagnement.

### **FACILITER L'ACCÈS DES ENTREPRISES DU SECTEUR AUX FINANCEMENTS**

tant publics que privés pour favoriser leur transition vers la construction durable par :

- > une meilleure information des entreprises sur les canaux de financement existants,
- > le développement de canaux de financement adaptés aux besoins de la transition du secteur.

## LES ACTIONS EN COURS

N°	LIBELLÉ DE L'ACTION	PILOTE(S)
FA 13	FONDS D'IMPULSION & AIDE A LA FORMATION EN CONSTRUCTION DURABLE	CCB-C
FA 14	BROCHURE D'INFORMATION SUR LES AIDES RÉGIONALES AUX ENTREPRISES	SPRB-AEE
FA 16	BROCHURE D'INFORMATION SUR LES PRODUITS FINANCIERS EXISTANTS	Impulse.brussels
FA 28	PORTAIL CONSTRUCTION DURABLE	CSTC, CCB-C, Bruxelles Environnement
FA 32	SUSCITER DIVERSES FORMES DE COLLABORATION ET LES ACCOMPAGNER	ecobuild.brussels, Impulse.brussels
FA 34	CONSTITUER UNE CHAÎNE DE VALEUR COMPLÈTE	ecobuild.brussels, Impulse.brussels
FA 49	FAVORISER LA TRANSITION PAR L'OCTROI D'INCITANT FINANCIER	Village Finance, CCB-C
FI 17	FACILITER L'ACCÈS AU CRÉDIT DES ENTREPRISES EN CONSTRUCTION DURABLE	Fonds de garantie
FI 29	RENDRE PLUS ACCESSIBLE LES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT D'ACTIRIS	Actiris, Impulse.brussels
FI 50	SENSIBILISATION DES TPE À LA CONSTRUCTION DURABLE VIA LES NÉGOCIANTS EN MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	CCB-C

# CHIFFRES CLÉS



PARTICIPATION  
À DES SALONS



ÉVÉNEMENTS



PARTICIPANTS



NEWSLETTERS



De plus en plus de clients font appel au site du Cluster à la recherche d'entreprises et nous contactent après avoir visité le site web. Nous invitons aussi nos clients à visiter le site web du cluster, fier de notre adhésion, et convaincu que notre notoriété se voit accentuée par les valeurs véhiculées par le Cluster : acteur du durable reconnu, valeurs éthiques, garanties de qualité etc...

MARC RUEBENS - DRTB

ecobuild.brussels

## ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DANS LEUR DÉMARCHÉ DE RECRUTEMENT

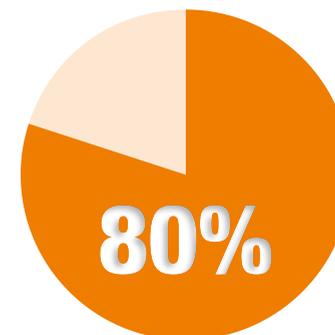
159  CONTACTS PAR MAILS

36  VISITES

36  CONTACTS TELEPHONIQUES

911  OFFRES D'EMPLOI COLLECTÉES

728 POURVUES SOIT...



## LES FICHES TERMINÉES

### FT 15

**“Renforcer et améliorer les aides régionales en faveur des entreprises déjà actives ou se lançant dans la construction durable”** - SPRB-AEE : Des groupes de travail réunissant les entreprises du secteur de la construction ont été organisés afin d’identifier les besoins spécifiques du secteur et la réponse que les aides régionales peuvent apporter. Il est apparu que les besoins du secteur de la construction sont proches des autres secteurs et que l’évolution des besoins des entreprises est régulièrement prise en compte dans le cadre de la révision habituelle des dispositifs régionaux d’aides aux entreprises. Certaines pistes d’amélioration ont été identifiées dans ce cadre.

### FT 30

**“Promouvoir le ecobuild.brussels vers les particuliers”** - ecobuild.brussels, Impulse.brussels : Afin d’atteindre les objectifs fixés dans cette action - à savoir une promotion du cluster vers les particuliers - diverses actions ont été réalisées. Ecobuild.brussels a mis chaque année à disposition de ses membres un stand collectif à Batibouw et sur Maison Passive. Jusque 2013, un catalogue des membres & partenaires d’Ecobuild.brussels a été publié avant le salon Batibouw dans

le but de le distribuer au grand public. De plus des flyers et leaflets du cluster ont été imprimés afin d’être distribués lors des différents événements auxquels il a participé. Un site internet [www.cluster-ecobuild.com](http://www.cluster-ecobuild.com) a également été créé avec entre autres un catalogue en ligne et la publication d’articles relatifs à la construction durable. Ecobuild.brussels a également collaboré avec écoconso lors de la 1<sup>e</sup> édition des “Portes Ouvertes écobatisseurs” en Wallonie et à Bruxelles.

### FT 31

**“Aider les entreprises à gérer leur croissance et leur transformation par la promotion des outils de soutien existants”** - Impulse.brussels, ecobuild.brussels : Dans le but d’aider les entreprises à gérer leur croissance et leur transformation par la promotion des outils de soutien existants, Ecobuild.brussels a sensibilisé les acteurs bruxellois de la construction durable principalement selon 2 axes: 1- une sensibilisation accrue des services d’accompagnement proposés par [impulse.brussels](http://impulse.brussels) (anciennement ABE) notamment via le site internet, la diffusion de leaflets et flyers [impulse.brussels](http://impulse.brussels) lors des divers événements organisés par le cluster. 2- Organisation de séminaires (4/an) spécifiques à la gestion d’entreprise et axés sur les entreprises du secteur de la construction et ses

spécificités (ex: les conditions générales, le suivi de la facturation, les prescriptions urbanistiques, aides à l’emploi...).

### FT 33

**“Diligenter une étude sur l’accès à des espaces (installation, stockage...) au sein de RBC pour les entreprises de la construction durable”** - Cabinet Fremault, [citydev.brussels](http://citydev.brussels) : D’après les conclusions des observatoires des activités productives 1 et 2, l’offre d’espace pour entreprises est de plus en plus limitée. Avec seulement 220.000m<sup>2</sup> disponibles, le marché des bâtiments de type industriel affiche un taux de vacance extrêmement bas (4,7%). En outre, les terrains non bâtis localisés dans des zones susceptibles d’accueillir des entreprises sont de moins en moins nombreux (69 hectares). On peut donc parler d’une pénurie de l’offre. Pourtant, la demande est vigoureuse et le secteur de la construction y représente un poids considérable, puisqu’avec 4,5 hectares/an de terrain et 50.000m<sup>2</sup>/an de bâtiment, il représente 1/6 de la demande collectée par [citydev.brussels](http://citydev.brussels). Les récentes prises en occupation sur les sites [citydev.brussels](http://citydev.brussels) (ex. Marly) ou ceux développés par des privés (ex. chaussée de Vilvorde 80) en sont de bons exemples.

## OBJECTIFS



**Soutenir** les entreprises du secteur dans leurs efforts visant à développer des activités dans la construction durable ;

**Aider** financièrement les entreprises pour réduire autant que possible le coût de formation du personnel

**Distribuer** de manière permanente de l'information relative à l'innovation aux opérateurs compétents.

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- FORMER SES TRAVAILLEURS

## PUBLIC CIBLE



- Chefs d'entreprises, responsables RH du secteur
- Personnel des entreprises concernées

## DESCRIPTION

Les entreprises du secteur (en particulier les entrepreneurs en bâtiment) utilisent peu la formation pour leurs RH. Ceci résulte à la fois d'un manque de ressources (rentabilité faible du secteur), d'une méconnaissance de l'intérêt de la formation et d'une inadéquation de l'offre de formation à leurs besoins.

L'action consiste à soutenir les entreprises du secteur de la construction dans leurs efforts visant à développer des activités en construction durable par des aides financières qui réduisent autant que possible le coût de la formation de leur personnel et la non productivité de celui-ci pendant son temps de formation.

Elle prévoit de créer deux dispositifs d'aide complémentaires :

- Un fonds d'impulsion pour les formations et l'adaptation des conditions d'octroi.
- L'action vise également à réorganiser un processus de labellisation des formations "construction durable".

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

Concernant les aides régionales à la formation : une rencontre du GT sera organisée pour discuter des résultats de la promotion de l'aide régionale et évaluer les avantages et inconvénients du format actuel de l'aide par rapport au format des chèques formation.

Concernant le fonds d'impulsion, la poursuite de l'action dépend de la décision du gouvernement.

## ILLUSTRATION

FONDS D'IMPULSION VISANT A DOUBLER L'INTERVENTION SALARIALE DES OUVRIERS CP124



## ACTIVITÉS RÉALISÉES

Organisation d'un groupe de travail composé de l'Administration de l'Economie et de l'Emploi, des représentants du secteur, du Fonds sectoriel et d'organismes coordonnant la formation professionnelle en RBC. Etude détaillée de 2 dispositifs et de leurs modalités : nombre, montant des interventions, modalités de financement,...

Augmentation de la promotion de l'aide existante à l'aide des catalogues de formation pour professionnels et via le CEFORA et le FFC.

Concernant le fonds d'impulsion visant à doubler l'intervention salariale des ouvriers CP124, un dossier complet a été transmis au gouvernement et est en attente d'une solution de financement.

## PILOTES



## COLLABORANTS

CDR Construction, Cefora, FFC, MRBC, Opérateurs de formation

## AGENDA



## OBJECTIFS



**Utiliser** mieux les aides aux entreprises.

**Informier** de façon plus complète, plus exacte, plus accessible les entreprises.

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- MAÎTRISER

## PUBLIC CIBLE



- Chefs d'entreprises, responsables RH du secteur
- Personnel des entreprises concernées

## DESCRIPTION

Les aides régionales administrées par le Ministère (AEE) sont sous-utilisées par le secteur, parce qu'elles sont méconnues et partiellement inadaptées.

L'action consiste à créer un "paquet d'informations contrôlées" sur toutes les aides à la construction durable pour aider le secteur financier et les relais naturels d'information des entreprises à informer celles-ci sur l'existence, l'intérêt et l'accessibilité des aides régionales.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

Un nouvel emailing et une nouvelle séance infos & questions sont à prévoir au début 2014.

## ILLUSTRATION



## ACTIVITÉS RÉALISÉES

En mai 2013, la brochure "Aides régionales aux entreprises de construction" a été envoyée par courrier aux 600 entreprises bruxelloises membres de la CCBC avec une invitation à poser leurs questions directement aux conseillers de l'administration le 6 juin lors d'un lunch - séance d'information. La brochure et l'invitation ont été relancées deux fois par emailing le 23 et 31 mai à 364 contacts. Au total, 220 ouvertures et 25 clics. 7 entreprises se sont inscrites et 5 ont participé. Les entrepreneurs étaient très satisfaits de la séance d'information. Celle-ci a confirmé le besoin de mieux faire connaître les aides régionales aux entreprises.

## PILOTES

Le service public régional - AEE

be.brussels

## COLLABORANTS

Impulse.brussels,  
Cabinet FREMAULT,  
Cabinet  
HUYTEBROECK, IBGE

## AGENDA



En **mai 2013**, la brochure "Aides régionales aux entreprises de construction" a été envoyée par courrier aux 600 entreprises bruxelloises membres de la CCBC.

## OBJECTIFS



**Mobiliser** les organismes intermédiaires pour faire connaître l'ensemble des moyens d'obtenir du crédit aux entreprises actives ou se lançant dans la construction durable

**Faciliter** l'accès au financement

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- INVESTIR ET SE DÉVELOPPER

## PUBLIC CIBLE



- Intermédiaires financiers et conseillers des PME
- Fédérations sectorielles
- Chefs d'entreprises

## DESCRIPTION

Les entreprises régionales ont d'importantes difficultés à obtenir du crédit, ce qui les décourage à investir et à entreprendre. Pour les PME/TPE, ces difficultés sont souvent dues à une gestion centrée sur le quotidien, et à une capacité de management stratégique et financier limitée, qui constituent des obstacles dans leur relation avec les banques. L'action consiste à sensibiliser les intermédiaires financiers et les conseillers des entreprises aux différents moyens de financement (y compris les aides régionales), de les documenter et si nécessaire de les former pour qu'ils puissent orienter, conseiller et mieux intervenir en faveur des entreprises qui sont actives ou se lancent dans la construction durable.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

Test des fiches produits et des exemples auprès du public cible du secteur via le [ecobuild.brussels](http://ecobuild.brussels) et la CCB-C.

Update et finalisation sur base des feedback obtenus, réalisation de la brochure et planification de 3 séminaires de sensibilisation avec participation du public cible principal et des partenaires.

## ILLUSTRATION

Produit - P 17	SRIB	
Institution	Société Régionale d'Investissements de Bruxelles (SRIB)	
Description	Prise de participation minoritaire en capital ou prêt à long terme (subordonné ou non) de maximum 3.000.000 € pour des sociétés bruxelloises de minimum 5 ans	
Objet financé	La SRIB est une solution de financement de type « capital à risque ». L'objectif est de renforcer le haut de bilan de PME. Les fonds investis peuvent donc porter sur la plupart des objets possibles, avec un focus sur la réorganisation et l'expansion d'entreprise, et à l'exclusion de la recherche et du développement. Voir aussi les objets spécifiques financés par les autres filiales SRIB (Brusoc, Brucofin et Exportbru).	
Garantie	Pas d'application	
Bénéficiaire	Personne morale	oui (SA & SPRL avec siège social en Région bruxelloise)
	Indépendant	non
	Particulier	non
Autres éléments	>= 5 ans d'activité	
	Focus sur les sociétés innovantes et/ou qui génèrent une valeur ajoutée pour la Région bruxelloise	
Modalités techniques	Montant	maximum 3.000.000 €
	minimum	125.000 €
Durée	de 5 à 10 ans	
	Remboursement	si d'application, selon la nature du projet
Coûts	Intérêts	si d'application, selon la nature du projet
	Autres frais	indéfini
Critères	De recevabilité	pas d'application
	D'octroi	les critères de sélection de SRIB sont liés au secteur d'activité, à la rentabilité et au potentiel de croissance de l'entreprise ainsi qu'au profil de l'entrepreneur et à ses compétences managériales
Dossier de demande	Introduction	via entrepreneur
	Documents	business plan ; plan financier ; annexes
	Durée traitement	2 à 3 mois
	Autres	pas d'application
Lien internet	Institution	<a href="http://www.srib.be/fr/les-filiales-de-la-srib-srib">www.srib.be/fr/les-filiales-de-la-srib-srib</a>
	Ecosubsibru	<a href="http://www.ecosubsibru.be">www.ecosubsibru.be</a> (recherche : srib)

## ACTIVITÉS RÉALISÉES

Rédaction des fiches produits pour les différentes solutions de financement publiques et privées terminées.

Rédaction des exemples pour illustrer ces produits en phase de finalisation.

Draft de maquette pour la brochure réalisée.

## PILOTES



## COLLABORANTS

CBEC, CCB-C, Febelfin, Fonds de garantie, MRBC-AEE, SRIB

## AGENDA



31

## OBJECTIFS



**Créer** une porte d'entrée unique facilitant l'accès à l'information validée

**Encourager** les professionnels à innover en s'orientant davantage vers le durable

**Rehausser** le socle de compétences des professionnels du secteur afin que ceux-ci puissent être plus durables et compétitifs

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- MAÎTRISER

## PUBLIC CIBLE



- Entrepreneurs de construction
- Architectes, bureaux d'étude
- Fabricants et marchands de matériaux
- Formateurs des centres de formations, etc...

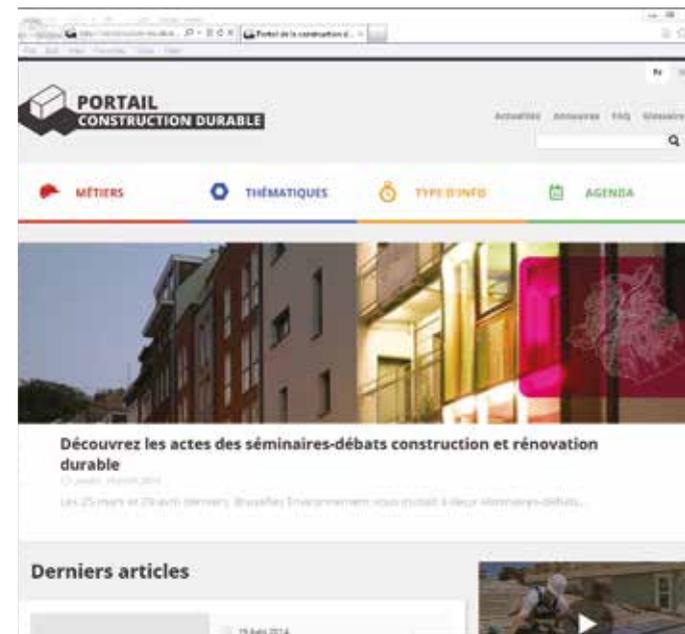
## DESCRIPTION

L'objectif est de créer un espace d'information centralisé facilitant l'accès au contenu validé et encourageant les professionnels à innover en s'orientant davantage vers le 'durable' (climat de confiance - garantie décennale). Il s'agit en d'autres termes de rehausser le socle de compétences des professionnels du secteur, afin que ceux-ci puissent être plus durables et compétitifs (notamment vis-à-vis de leurs concurrents issus des pays limitrophes) en matière de conception, de matériaux et produits, techniques, technologies vertes et construction durable. Le Portail n'a pas pour mission première de générer de l'information, mais bien de faciliter l'accès à cette dernière en proposant un outil de recherche digital conçu sur mesure pour tenir compte des spécificités du public cible. Bien plus qu'un simple répertoire de liens, ce Portail doit renvoyer de manière 'pénétrante' au contenu des sites sources.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

Mise en ligne du portail web en mai 2014, campagne de promotion et présentation de l'outil. Le portail sera automatiquement alimenté par le contenu des sites partenaires que sont celui de Bruxelles Environnement, Energie Wallonie, Guide pratique bâtiment durable, CSTC, CCB-C, CCW. Par ailleurs, les rédacteurs que sont les professionnels de la construction (entreprises, architectes, bureaux d'études, fabricants, négociants en matériaux, formateurs et opérateurs de formation, promoteurs, auteurs de projets, professionnels de métiers qui y sont liés) pourront proposer du contenu sur le portail moyennant l'accord du comité éditorial.

## ILLUSTRATION



## ACTIVITÉS RÉALISÉES

Établissement du cahier des charges, enquête réalisée auprès des différents éditeurs potentiels d'information afin de préciser leurs souhaits vis-à-vis du Portail et le positionnement de leur contenu.

Association de la Région wallonne au projet.

Lancement du marché public et notification du marché.

## PILOTES



## COLLABORANTS

## AGENDA



Mise en ligne en  
**Mai 2014**

## OBJECTIFS



**Susciter** diverses formes de collaborations structurées et informelles et les accompagner

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- VENDRE
- SE DÉVELOPPER

## PUBLIC CIBLE



- Chefs d'entreprises, cadres, ouvriers, indépendants, architectes, producteurs de matériaux et de matériel

## DESCRIPTION

Afin de susciter diverses formes de collaboration entre les professionnels du secteur de la construction et dans l'optique de répondre à des marchés communs, il est primordial dans un premier temps que les différents acteurs apprennent à se connaître et développent une confiance mutuelle, c'est une réalité du terrain.

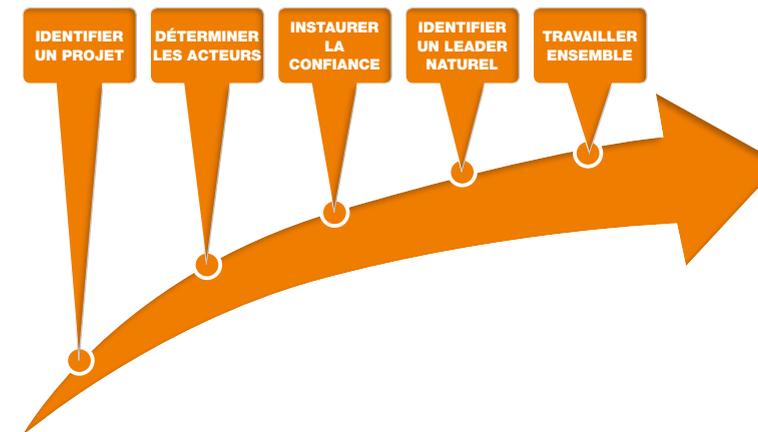
Une stratégie en 3 axes et en adéquation avec les réalités du terrain permettra de susciter des collaborations entre les professionnels du secteur de la construction dans l'optique de répondre à des marchés communs :

	Non structuré	Structuré	Support
Se rencontrer	Afferworks	Pecha Kucha - présentation des nouveaux membres au réseau	Article
Créer la confiance et des valeurs communes	Sustainable Networking Event (reportée à 2015)	Speed Dating - retour d'expériences (visites de salon, séminaires,...) + suivi des rencontres	Charte
Collaborer & accompagner	Groupes de travail	Créer « société de droit commun » ou société momentanée & Accompagnement au montage de projets communs	Conseils juridiques, conseils organisationnels, accompagnement business plan, plan financier, montage de projets

En outre, il est également nécessaire de donner la possibilité aux membres du cluster de participer au nom d'ecobuild.brussels à des événements (foires, séminaires, ...) sur des thématiques précises en subventionnant ces initiatives au cas par cas après analyse de la demande. ecobuild.brussels demandera un retour écrit sur la participation afin de transmettre les informations récoltées à tous les membres d'ecobuild.brussels via un article sur le site web. Cela permet l'échange d'informations pointues sur une thématique précise au sein du cluster.

Enfin, en ce qui concerne la thématique « groupement d'entreprises » à proprement parler, il est nécessaire de placer le projet de construction comme point de départ pour ensuite permettre aux entreprises intéressées de se regrouper et de suivre le processus de développement du groupement d'entreprises pour au final parvenir à une collaboration de tous les membres du groupement sur le projet identifié à l'origine.

## ILLUSTRATION



## ACTIVITÉS RÉALISÉES

Séminaire sur les grappes d'entreprises, mailing de prospection de membres désireux d'intégrer les grappes d'entreprises, accompagnement et suivi de la grappe « Le Rhizome », organisation d'un speed-dating au sein des membres d'ecobuild.brussels afin d'encourager les collaborations ultérieures, renforcement du positionnement d'ecobuild sur le co-pilotage de la grappe mixte en rbc parallèlement à la FA 262 en collaboration avec la Saw-B. Rencontre avec les cluster TWEED, ECO-CONSTRUCTION et ECO-ENERGIES afin d'échanger sur la thématique grappes d'entreprises & organisation d'un événement de networking de fin d'année en 2012 & 2013.

La FA 32 « constituer et accompagner des grappes (verticales et horizontales) d'entreprises aptes à répondre aux exigences de qualité environnementale du marché » ne répondait plus aux réalités du terrain du secteur de la construction durable à Bruxelles, d'où une réécriture de la fiche-action encourageant dorénavant les collaborations au sein d'ecobuild.brussels répondant à une demande des entreprises.

## PILOTES



## COLLABORANTS

impulse.brussels,  
Organisations professionnelles, IBGE, CDR- Construction

## AGENDA



Action en continu

## OBJECTIFS



**Créer** une offre complète d'entreprises performantes à même de répondre aux appels d'offres de construction durable

**Augmenter** le nombre d'entreprises installées en Région de Bruxelles-Capitale

**Améliorer** la réponse aux besoins des entreprises en terme d'emploi

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- VENDRE
- SE DÉVELOPPER

## PUBLIC CIBLE



- Chefs d'entreprises, cadres, ouvriers
- Indépendants, architectes
- Demandeurs d'emploi

## DESCRIPTION

Constituer une chaîne de valeur complète des acteurs de la construction (bureaux d'étude, entreprises de construction, architectes, etc.) aptes à répondre aux demandes du marché bruxellois. La réalisation de la chaîne de valeur est liée à la mise en place des grappes ; ces deux actions forment un ensemble cohérent et pertinent.

Ces acteurs seraient regroupés au sein de ecobuild.brussels pour offrir à la clientèle bruxelloise la possibilité de couvrir l'ensemble d'un chantier de construction durable.

Cela se fera à travers des actions combinées d'information et de sensibilisation des acteurs existants en construction traditionnelle, de démarchage proactif, de travaux de facilitation et enfin de formation et d'accompagnement, autant en terme de partage de know-how que d'aide dans le domaine de l'emploi (formation, recrutement d'ouvriers qualifiés, etc.).

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

L'enjeu majeur au niveau des activités de cette fiche se situe dans le démarchage d'entreprises aptes à intégrer le cluster ecobuild afin de développer les chaînons "faibles" de la chaîne de valeur.

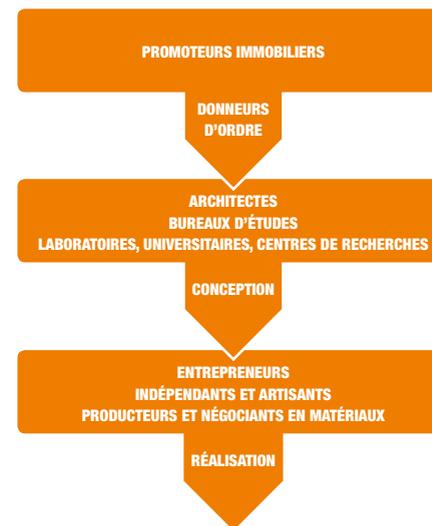
5 séminaires ouverts à tous les acteurs du secteur sont planifiés tout au long de l'année afin de :

- sensibiliser quant aux services proposés,
- diffuser une information de qualité au sein du secteur.

3 séminaires thématiques spécifiques sont également au programme, ceux-ci sont réservés aux membres et doivent leur permettre un accès à une information technique à haute valeur ajoutée.

## ILLUSTRATION

### CHAÎNE DE VALEUR DU SECTEUR AU SEIN D'ECOBUILD.BRUSSELS



## ACTIVITÉS RÉALISÉES

Afin de couvrir de façon complète tous les métiers de la construction durable, une étude sur les manquements de la chaîne de valeur au sein des entrepreneurs de ecobuild.brussels a été réalisée. Afin d'en combler les chaînons manquants, une prospection ciblée a été mise en place notamment à travers des séminaires techniques (6/an) ouverts à tous les acteurs du secteur. Ces séminaires constituent une base d'amorçage afin d'attirer de nouvelles entreprises vers le cluster en leur présentant ses services. En 2013, un travail de fond a été entamé sur la chaîne de valeur afin d'en redéfinir les chaînons et d'identifier clairement l'appartenance des membres au sein de celle-ci. Le Cluster compte 140 membres en son sein et la chaîne de valeur est complète. En outre, une base de données "entreprises" a été constituée de plus de 3600 contacts recevant la newsletter "Cluster Info" (2x/mois)

## PILOTES



## COLLABORANTS

CDR Construction,  
CCB-C, Bouwunie,  
Bruxelles  
Environnement, UCM"

## AGENDA



31

Démarchage proactif et réussi de 9 entreprises supplémentaires, au total 28 nouveaux membres sur l'année 2013.

## OBJECTIFS



**Stimuler** l'économie et l'emploi dans la Zone du Canal

**Stimuler** la transition vers la construction durable des entreprises de construction

**Sensibiliser** les entreprises de construction dans la Zone du Canal

**Stimuler** les entreprises à analyser les opportunités de la construction durable

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- MAITRISER
- ACCOMPAGNER
- INVESTIR
- SOUTENIR

## PUBLIC CIBLE



- Entreprises de construction présentes dans la Zone du Canal

## DESCRIPTION

De manière à favoriser la transition d'acteurs de la construction conventionnelle vers la construction durable, un appel à projet pour une bourse "Entrepreneur durable" d'un montant de 6.200 euros sera proposé aux entreprises de construction qui ont leur siège social dans la zone d'intervention prioritaire de la Région de Bruxelles-Capitale.

Le nombre d'entreprises lauréates variera en fonction du succès de l'appel à projet. Nous prévoyons un nombre d'octroi maximum de 5 bourses.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

Test des fiches produits et des exemples auprès du public cible du secteur via ecobuild.brussels et la CCB-C.

Update et finalisation sur base des feedback obtenus, réalisation de la brochure et planification de 3 séminaires de sensibilisation avec participation du public cible principal et des partenaires.

## ILLUSTRATION



## ACTIVITÉS RÉALISÉES

Montage de l'action et définition des collaborations entre la CCB-C, Village Finance et ecobuild.brussels. Réalisation et diffusion d'un flyer de présentation de la bourse Entrepreneur Durable spécifique par la CCB-C. Diffusion du formulaire de candidature aux 65 entreprises de construction membres de la CCB-C localisées dans la ZIP de la Région de Bruxelles-Capitale. En février 2014, une relance téléphonique proactive a été réalisée par la CCB-C.

## PILOTES



## COLLABORANTS

ecobuild.brussels

## AGENDA



Durée de 1 an



## OBJECTIFS



**Aider** les entreprises qui veulent/doivent emprunter pour se convertir et développer leurs activités dans la construction durable à trouver les financements nécessaires pour

- Investir (matériel, équipements, etc.)
- Financer leurs activités
- Financer des paiements différés de leurs clients

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- INVESTIR
- SE DÉVELOPPER

## PUBLIC CIBLE



- Entreprises de construction

## DESCRIPTION

Les entreprises régionales du secteur de la construction ont d'importantes difficultés à obtenir du crédit, ce qui les décourage à investir, à entreprendre, et donc à se convertir à la CD.

Pour les PME/TPE, ces difficultés sont souvent dues à une gestion centrée sur le quotidien, et à une capacité de management stratégique et financier limitée, qui constituent des obstacles dans leur relation avec les banques.

Plus récemment est intervenue la crise financière, et les restrictions en matière de crédit, qui sont venues aggraver considérablement cette situation et l'étendre à tous les types d'entreprise. En outre, les banques – et les acteurs du secteur (entreprises de construction, investisseurs) – ont des connaissances insuffisantes dans les techniques de CD et leur efficacité, ce qui les empêche d'évaluer les risques techniques et commerciaux d'un investissement en construction durable. L'action consiste à étudier différentes mesures destinées à réduire le risque des banques.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

La définition des activités vertes doit encore être précisée dans un arrêté d'exécution pour permettre l'intervention du Fonds de garantie. Un marché va être lancé pour la réalisation d'une étude proposant une définition adéquate des activités vertes.

## ILLUSTRATION



## ACTIVITÉS RÉALISÉES

Le règlement du Fonds de garantie a été modifié en juin 2013 pour permettre le soutien aux activités vertes.

## PILOTES



## COLLABORANTS

CCB-C, BECI, ABE, Febelfin, SRIB

## AGENDA





## OBJECTIFS



**Augmenter** l'utilisation des services d'impulse.brussels et du SGE (Actiris) par les entreprises de la construction durable

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- MAÎTRISER

## PUBLIC CIBLE



- Entreprises de construction

## DESCRIPTION

Les entreprises de construction durable ont accès à de nombreuses informations sur les aides mais la complexité de celles-ci est un frein. Il semble pertinent, dans un premier temps, de promouvoir les services d'accompagnement d'entreprises (SGE) au sein d'Actiris en matière d'aides. Dans un second temps, pendant une période limitée (un an ou deux), mettre en place par l'Impulse et Actiris une démarche de rencontre plus proactive vers les entreprises de la construction durable.

## ILLUSTRATION



## PILOTES



## COLLABORANTS

CSTC, CCB-C, IBGE  
ecobuild.brussels,  
BECI, Ordre des  
architectes, UPSI,  
PMC, FEMA  
CDR Construction

## AGENDA



31



## OBJECTIFS



**Conscientiser et informer** les TPE et PME aux différentes thématiques de la construction durable

## LIEN AVEC LA STRATÉGIE



- MAÎTRISER

## PUBLIC CIBLE



- Indépendants, TPE et PME de la construction actives en région bruxelloise

## DESCRIPTION

Le projet consiste à mettre en place des projets de sensibilisation et d'information via les négociants en matériaux de construction vers les entreprises de construction. Etant donné que pour toutes les entreprises, et plus particulièrement les petites, les négociants en matériaux de construction sont un lieu de passage au moins plusieurs fois par mois, il s'avère être un moyen efficace pour les sensibiliser. Cette action est réalisée par la Cellule Energie-Environnement de la Confédération Construction Bruxelles-Capitale.

## ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2014

- Référencer un maximum de négociants en matériaux de construction sur la région bruxelloise
- Débuter les contacts avec les négociants
- Évaluer les différentes possibilités de collaborations et différents moyens de communication

## ILLUSTRATION



## ACTIVITÉS RÉALISÉES

Quatre négociants ont été rencontrés afin d'avoir un premier contact et une première évaluation sur les possibilités de collaboration. Etant donné le retour positif, le projet sera poursuivi.

Réalisation de 6 vidéos à diffuser via les négociants sur les thèmes suivants :

- > PEB Passif 2015
- > Etanchéité à l'air
- > Ventilation
- > Tri des déchets
- > Déchets dangereux
- > Chantier vert

## PILOTES

Cellule Énergie-Environnement de la Confédération Construction Bruxelles-Capitale



## COLLABORANTS

## AGENDA



PERSONNE DE CONTACT À BRUXELLES ENVIRONNEMENT :

**Isabelle Sobotka**

Tour&Taxis | Avenue du Port 86c | Havenlaan 86c

B-1000 - Bruxelles - Brussel

T 02 563 42 38 | e [isobotka@environnement.irisnet.be](mailto:isobotka@environnement.irisnet.be)

